

TELE-PRESSE

MARCEL DUBÉ
après
Michel Tremblay



PERSPECTIVES

ce sont
les
premiers par
qui
courent



VIVRE
AUJOURD'HUI

CE QUE
PARIS
VEUT...



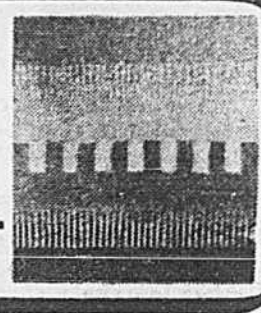
TOURISME

Les déserts
et les Indiens
de l'Arizona



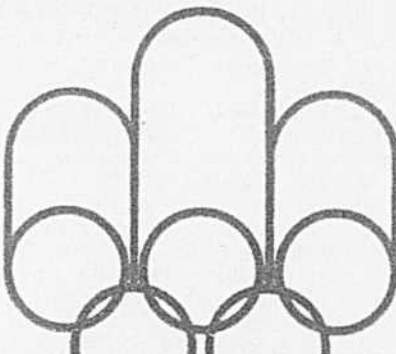
ARTS ET
LETTRES

la
tapisserie-
lumière



Le symbole des Jeux olympiques de 1976

Voici une représentation graphique de ce que sera vraisemblablement le symbole des Jeux olympiques de 1976, aperçu chez un imprimeur local, et que le maire Jean Drapeau dévoilera à la presse mondiale durant les Jeux de Munich. On y retrouve les cinq anneaux olympiques traditionnels; la projection des trois anneaux supérieurs forme un "m", pour Montréal comme il se doit. Le symbole est de couleur rouge.



L'esquisse du symbole ci-dessus donne une idée de ce que sera le symbole des Jeux de '76.

Montréal a 32 "espions" aux Olympiades de Munich

par Guy PINARD

Depuis quelques jours déjà, une trentaine de Montréalais se trouvent à Munich. Ils inspectent les lieux, épient les moindres gestes des responsables du comité organisateur, notent les failles et les bons points, en attendant que les Jeux olympiques eux-mêmes ne débutent, samedi prochain. Ce groupe de Montréalais est litté-

ralement formé d'espions, délégués sur les lieux par le comité organisateur des Jeux olympiques de 1976, auquel ils devront faire rapport à leur retour à Montréal. Leurs observations, même les moins précises, serviront à dresser le plan de travail de 1976. Les noms de ces espions ont été jalousement gardés secrets. Sans doute sélectionnés par le maire Jean Dra-

peau et ses acolytes, leur liste n'a jamais été publiée. Pourquoi? La réponse peut être aussi évidente que compliquée.

Elle est évidente si l'on est convaincu du fait que le rôle de ces observateurs se limitera à leurs présence à Munich et au rapport qu'ils soumettront à leur retour en sol canadien. Voir MONTREAL, page A 2

AUJOURD'HUI



Un Caouette en chair, en os et en verve

C'est un Réal Caouette bien en chair et bien en os que notre chroniqueur politique à Ottawa Marcel Desjardins a rencontré jeudi dernier, au lac Dufault, près de Rouyn. Loin de vouloir délaisser la barque créditiste, le fougueux leader croit encore que son groupe détiendra la balance du pouvoir dans un prochain parlement dirigé par un gouvernement minoritaire. Il estime que Claude Wagner est une "mitaine" politique et que son retour éventuel sur la scène politique ne changera rien au duel libéral-creditiste qui se déroulera au Québec lors des prochaines élections.

page A 7

Les agents de voyage veulent une corporation

Le gouvernement du Québec présenterait un projet de loi qui renforcerait les mesures que prennent déjà les agents de voyage et les transporteurs pour la protection du consommateur.

page C 5

Les hebdomadaires craignent pour leur survie

La mise en vigueur du projet de décret des métiers de l'imprimerie de la région de Montréal mettrait en danger la survie même de plus de 75 hebdomadaires de la région de Montréal.

page A 3

SOMMAIRE

Arts et Lettres : D 1 à D 14
Bandes dessinées : A 10
Bâtir au Québec : E 1, E 2
Bridge : A 11
Décès, naissances, etc. : F 13
Échecs : A 11
Économie : C 8 à C 10
Editorial : A 4
En direct radio-TV : C 10
Êtes-vous observateur ? : A 11
Horoscope : A 15
Informations canadiennes : A 8
Informations étrangères : A 9
Jardinage : E 2
Loisirs et récréation : A 10
"Mot-mystère" : A 11
Mots croisés : A 11
Petites annonces : E 3 à E 8, F 1 à F 11
Radio et télévision : C 10
Radio FM : C 10
Religion : C 11
Sports : B 1 à B 7
Timbres : A 11
Tourisme : C 1 à C 7
Tribunaux : C 14
Vivre aujourd'hui : A 12 à A 15
Votre médecin : A 13

Moniteur détenu pour le meurtre de Robert Grisé

par Jacques GAGNON

Une heure seulement avant la clôture de la saison au camp de santé Bruchési, à Saint-Hippolyte, les enquêteurs de l'escouade des homicides de la Sûreté du Québec ont arrêté un jeune moniteur de 17 ans, relativement au meurtre de Robert Grisé, âgé de huit ans.

L'agent Jean-Louis Savard et le caporal Yvon Fauchon, après avoir interrogé plus de 300 personnes depuis la découverte du meurtre, dimanche

dernier, ont procédé à l'arrestation du suspect vers midi, hier.

S'ils n'avaient pas gagné cette course contre la montre, leur travail aurait été grandement compliqué, car une heure plus tard, le camp fermait ses portes et les quelque 150 moniteurs quittaient les lieux.

Et pendant toute la durée de l'enquête policière, l'adolescent avait continué de vaquer normalement à ses occupations.

Voir MONITEUR, page A 2

Québec prêt à signer et "sans condition"

par François TREPANIER

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec est disposé à signer "sans condition" l'accord de principe plus ou moins officiel qui est intervenu entre les négociateurs et ceux du Front commun à la table centrale de négociations.

C'est ce qu'a annoncé, tôt ce matin, le négociateur en chef de la partie patronale, M. Réjean Larouche, à la suite d'une nouvelle rencontre avec les dirigeants du Front commun.

Au cours de cette nouvelle rencontre, les représentants des deux parties ont à nouveau examiné les sujets qui font l'objet d'accrochages à la table sectorielle des enseignants. Les discussions à ce sujet doivent reprendre à 4 h, cet après-midi, et le négociateur de la partie patronale considère que cette nouvelle rencontre devrait marquer le point tournant dans les négociations.

C'est hier après-midi à 3 heures, un

an exactement après le début des négociations dans le secteur public, que le front commun a annoncé qu'il serait disposé à signer un protocole d'entente sur les quatre points qui étaient en discussion à la table centrale.

Cependant, dans ce qui apparaît être une série de manœuvres de pression et de gestes de stratégie, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a précisé qu'aucun protocole ne pourra

être signé si le gouvernement continue d'exiger du front commun l'assurance qu'il n'aura pas à imposer de décret.

D'après M. Pepin, le gouvernement aurait posé cette condition mercredi dans le but d'obliger toutes les tables sectorielles à accepter les propositions

faites jusqu'à maintenant, propositions qui, à son avis, peuvent encore être négociées à condition que la partie patronale abandonne son attitude négative notamment à la table des enseignants.

Voir ENTENTE, page A 2

Il en restait "au fond du baril" !

— page A 8



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Alerte aux motards américains à Montréal

Un policier s'entretient avec un groupe de motards, rue Frontenac, hier soir, après avoir vérifié leur identité. Une centaine de motards américains des "Hell's Angels", "Huns", "Popeyes" et "Devils" sont arrivés depuis quelques jours dans la métropole afin de participer à un congrès. Les douaniers observent des mouvements réguliers de bandes de motards à la frontière, depuis au moins trois jours et la police les tient sous une surveillance étroite.

Le pirate cycliste est abattu

SEATTLE (UPI, PA, AFP, Reuter)

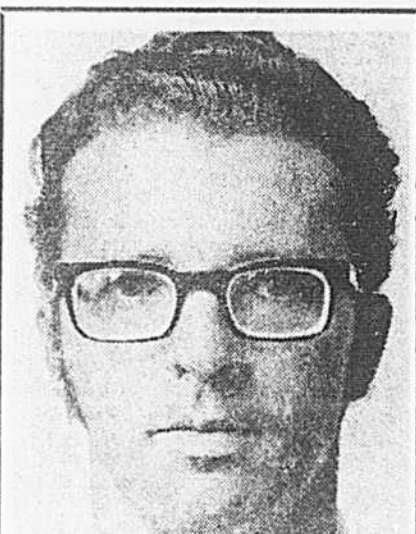
— Le pirate de l'air qui avait détourné le Boeing 727 de la United Air Lines, hier matin, a été abattu, hier soir, par des agents du FBI déguisés en pilotes, à l'aéroport de Seattle, dans l'état de Washington. L'hôpital, l'état du pirate, Marcus Sibley, de Staline Village, près de Reno, Nevada, n'inspire pas d'inquiétude.

Ce nouvel acte de piraterie aérienne avait débuté, hier matin, quand un inconnu masqué s'était présenté à bicyclette, une carabine militaire sur les guidons, sur la passerelle d'embarquement du Boeing 727 de la United Air Lines qui devait partir pour San-Francisco.

Pénétrant en trombe dans la cabine de pilotage, il tenait en respect les trois membres de l'équipage après avoir fait fermer les portes, sa bicyclette à bord. L'avion décollait ensuite de Reno et prenait la direction du nord-ouest, vers Vancouver.

Déclarant appartenir à un mouvement qui vise à faire exploser des avions commerciaux tant que la guerre du Vietnam durera, l'homme a formulé ses exigences en précisant que la rançon servirait aux soins des enfants victimes de la guerre du Vietnam: \$2 millions dont \$500,000 en billets de \$50 et le reste en billets de \$20, 15 livres d'or en lingots d'une livre, deux pistolets "magnum" trois mitraillettes, une lampe de poche, un poste de radio émetteur-récepteur et une vingtaine de boîtes de pilules contre le sommeil.

Toujours dans la cabine de pilotage, Voir PIRATE, en page A 2



Guy PINARD

LA PRESSE à Munich

Les XXes Jeux olympiques de l'ère moderne, les derniers avant ceux de Montréal en 1976, commencent samedi prochain sur l'Oberwiesentfeld de Munich, et pour couvrir cet événement, LA PRESSE déléguera son directeur des pages sportives, Guy Pinard.

Pinard en sera à sa deuxième expérience dans ce domaine, puisqu'il avait également représenté LA PRESSE à Mexico en 1968. Depuis, il a fait deux voyages à Munich pour suivre les progrès de la construction des différents édifices sportifs.

Pinard suivra tout particulièrement de près le rendement des quelque 230 athlètes canadiens, et il fera connaître quotidiennement ses impressions sur leur tenue ainsi que sur les installations olympiques, sujet brûlant d'actualité à Montréal, où l'on met la dernière main aux plans et devis du stade olympique avant d'en commencer la construction.

A lire donc, dans LA PRESSE, à partir du 24 août.

Bourassa espère plus d'argent d'Ottawa mais Trudeau répète qu'il n'a qu'à taxer davantage

par Gilles GARIEPY

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a remis hier à son homologue fédéral, M. Trudeau, de nouvelles propositions visant à obtenir pour le Québec un transfert net de ressources fiscales en 1973-74, et il s'est dit confiant que le premier ministre canadien les examinerait "sérieusement".

Les deux hommes ont dîné ensemble hier midi, au domicile de M. Bourassa, à Outremont. Leurs entre-

tiens ont porté principalement sur la péréquation, les allocations familiales, les affaires urbaines et, "indirectement", sur les prochaines élections fédérales.

A l'issue de cet entretien, qui a duré deux heures et demie, M. Trudeau et Bourassa ont répondu séparément (et brièvement) aux questions des journalistes, avant de prendre place dans leurs limousines respectives.

M. Bourassa et Trudeau ont tous

deux qualifié la rencontre de "fructueuse", mais ils n'ont pu, par contre, annoncer d'accord précis, expliquant que les discussions continuent sur plusieurs questions.

Au sujet du partage des revenus fiscaux, tandis que M. Bourassa révélait avoir proposé une nouvelle formule qui assurerait au Québec des revenus accrus, et se montrait relativement optimiste à ce propos, M. Pierre Elliott Trudeau confiait aux journalistes qu'il avait répété à son interlocuteur

que si les provinces désirent avoir plus de revenus, elles n'ont qu'à augmenter leurs propres taxes et impôts.

Les allocations familiales

Au sujet de la réforme des allocations familiales, M. Trudeau a déclaré qu'il attendait toujours la réponse de Québec à la suite de l'acceptation, par Ottawa, de certaines propositions québécoises en juin.

M. Bourassa a déclaré de son côté V. BOURASSA FAIT, page A 2

mini-loto

TIRAGE VENDREDI 18 AOÛT

73477

20 gagnants de \$5,000.

3477

160 gagnants de \$500.

477

1620 gagnants de \$100.

météo

Ensoleillé avec périodes nuageuses

Demain: généralement ensoleillé

Max. 75° Min. 55° • Détails à la page A 2

La météo

C'est à cause des Indiens

Tout le monde a son explication, sauf Alcide qui se contente de hausser les épaules chaque matin en se grattant le nez contre les nuages. Évariste, de l'île-aux-Grues, m'a dit que c'était à cause "de leur maudites machines à faire pleuvoir"; Ti-Paul, de l'île aux Coudres, pour sa part, a appris de Ti-Louis, de Petite Rivière Saint-François, que c'était à cause de

"tous bouleversments qu'on fait à la Baie James". Et si justement, les Indiens de la Baie James, fâchés de se faire bouleverser leurs terres en avaient parlé à leur sorcier. Il se pourrait bien que ce soit à cause des Indiens s'il pleut tout le temps. Désormais, il faudra cesser de parler de l'été des Indiens, passons-nous le mot. Et ça continue!

A Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum : 75° — Minimum : 55°
Ensoleillé avec périodes nuageuses

DEMAIN
Généralement ensoleillé

Au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	55°	75°	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Outaouais	55°	75°	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Laurentides	55°	75°	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Cantons de l'Est	55°	75°	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Québec	55°	75°	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Rimouski	50°	65°	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	50°	65°	Périodes nuageuses	Généralement ensoleillé
Baie-Comeau	50°	65°	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Sept-Îles	50°	65°	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé
Gaspé	50°	65°	Généralement ensoleillé	Généralement ensoleillé

Au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Quelques périodes nuag.	Vancouver	50 73
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	50 77
Saskatchewan	Quelques nuages	Régina	60 90
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	60 87
Ontario	Généralement ensoleillé	Toronto	60 80
Nouveau-Brunswick	Nuageux avec averses	Saint-Jean	55 70
Nouvelle-Écosse	Nuageux avec averses	Halifax	55 70
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux avec averses	Charlottetown	55 70
Terre-Neuve	Nuageux avec pluie	Saint-Jean	50 65

Si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	67	79	Chicago	79	95	New Orleans	70	90
Washington	68	85	San Francisco	55	67	Miami	76	88
Boston	63	79	Los Angeles	67	81			

Paris	—	63	Moscou	—	83	Hong Kong	—	84
Londres	—	59	Stockholm	—	81	Lisbonne	—	—
Rome	—	77	Tokyo	—	81	Sydney	—	52
Berlin	—	54	Athènes	—	91	Tunis	—	84
Amsterdam	—	59	Casablanca	—	79	Vienne	—	72
Bruxelles	—	59	Genève	—	68	Varsovie	—	64
Madrid	—	63	Le Caire	—	93			

Vers les plages

Acapulco	81	99	Bermudes	74	83	Nassau	73	90
Mexico	55	77	Barbades	75	86	Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

avant l'ajournement de la Chambre à Ottawa.

En ce qui concerne les Affaires urbaines, le premier ministre canadien a réitéré l'intention de son gouvernement de respecter pleinement la juridiction des provinces en cette matière. Mais il a expliqué que plusieurs domaines de compétence fédérale — les chemins de fer et les aéroports par exemple — touchent de très près aux affaires urbaines et qu'il est normal que les divers paliers de gouvernement coopèrent étroitement en cette matière. Il s'est félicité, en particulier de la tenue prochaine d'une conférence tripartite sur les affaires urbaines.

M. Bourassa a reconnu que le gouvernement fédéral ne cherchait en cette matière qu'à "regrouper les services" qu'il doit offrir aux municipalités, et ce dans le plein respect de la juridiction des provinces.

Plusieurs ententes

M. Bourassa a par ailleurs souligné aux journalistes que son gouvernement est parvenu à plusieurs ententes avec celui d'Ottawa depuis deux ans, la plus récente concernant les communications et la télévision éducative.

"Mais ces accords font évidemment moins de bruit que les affrontements", a-t-il fait remarquer.

En ce qui concerne la révision constitutionnelle, M. Trudeau a répété que, du côté d'Ottawa, le déblocage a déjà eu lieu à la conférence de Victoria et que l'initiative revenait maintenant au Québec.

"En termes libéraux"

Les journalistes ont évidemment demandé aux deux chefs de gouvernement s'ils avaient discuté des prochaines élections fédérales. "Indirectement", s'est borné à dire M. Bourassa.

"Oui, nous avons abordé cette question", a dit M. Trudeau.

— En quels termes ? lui a-t-on demandé.

"En termes libéraux", a répliqué le premier ministre fédéral.

On a ensuite demandé à M. Trudeau, en faisant référence à l'intention de quelques ministres autonomistes du cabinet Bourassa d'intervenir dans la campagne électorale fédérale, s'il avait cherché à obtenir de M. Bourassa le "silence de certains ministres".

"M. Bourassa m'a dit qu'il ne pouvait les contrôler, sauf sur ce qui regarde la solidarité ministérielle", a d'abord répondu M. Trudeau. Il a ensuite ajouté :

"Je n'espère pas que les ministres québécois restent silencieux, j'espère qu'ils vont faire des discours et qu'ils vont travailler pour nous."

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE A 1

D'autre part, elle se complique si le comité organisateur songe à leur confier des fonctions similaires pour les Jeux de 1976, parce qu'alors l'anonymat eût été préférable.

Actuellement, seuls les noms de Pierre Charbonneau, à titre de coordonnateur général des Jeux, et de Louis Chantigny, directeur de la Recherche et de l'Information, ont été révélés à la presse. C'est la première fois qu'une liste aussi complète de "soutiens" est publiée dans la presse montréalaise.

Gérald Simond, chef de mission

La mission a été placée sous la responsabilité de Gérald Simond, assistant-directeur des sports à la ville de Montréal. Simond est assisté de Walter Sieber, coordonnateur des sports à l'Université de Montréal, et de quatre hôtesses, Barbara Dresler, Katherine Robitaille, Diane Norchet, de Montréal, et la Suisse Joye Smadja.

A tout événement, voici la liste complète des autres membres de la mission montréalaise, et leurs responsabilités précises à Munich :

SECTION SPORTS

SZABO, Imre: membre du Comité olympique canadien, chef de la section, responsable des relations avec les responsables de la division Sports

des Jeux de Munich, et de l'observation technique en escrime et en pentathlon moderne.

McKELVEY, Gregg: professeur à l'université McMaster, responsable du personnel auxiliaire et des relations avec les fédérations internationales et la division Sports du comité organisateur de Munich.

GAUTHIER, Gilles: gérant-général adjoint des arènes de la ville de Montréal, responsable des installations, des équipements et des aménagements techniques.

DEXTRAS, Jean: président de la Fédération d'athlétisme du Québec, observateur technique en athlétisme.

CARROLL, Julian P.: directeur exécutif de la Fédération canadienne des sports nautiques, observateur technique en natation, plongeon et water-polo.

SCHELSTRAETE, Albert: directeur de l'Association cycliste canadienne, observateur technique en cyclisme.

AITON, Douglas: président de la Fédération canadienne de tir, observateur technique en tir et en tir à l'arc.

COUCHMAN, RON: de la Fédération canadienne d'aviron, observateur technique en aviron, particulièrement l'aspect construction.

ADAM, Adam N.: conseiller technique de la Fédération équestre canadienne, observateur technique en sports équestres.

CYR, Jean-Pierre: professeur de sports à l'Université de Montréal, observateur technique en gymnastique.

HOMSY, Michel: directeur technique de l'Association de boxe amateur du Québec, observateur technique en boxe et judo.

BRADBURY, Jay T.: président de l'Association de lutte amateur du Québec, observateur technique en lutte et haltérophilie.

MORGAN, Raymond: de l'Association canadienne de soccer, observateur technique en football (soccer) et hand-ball.

OUELLET, Jean-Guy: professeur d'éducation physique à l'Université de Québec, observateur technique en basket-ball, volley-ball et hockey sur gazon.

SECTION TECHNIQUE

ST-PIERRE, Simon: conseiller en Informatique, chef de section, responsable des relations avec la direction technique du comité organisateur et la firme Siemens, observateur du centre Golymp et de ses diverses applications.

DIONNE, Pierre: directeur du Service Système et Méthodes du ministère des Affaires sociales, observateur technique en traitement des données et des résultats.

THERIAULT, Robert: conseiller en Informatique, observateur technique en traitement des données et des résultats.

HERMISTON, Ray T.: professeur en Education physique à l'Université de Windsor, observateur technique en traitement des données et des résultats.

LABELLE, Yves: ingénieur en télécommunications marines, observateur technique en réseaux de communications.

SECTION PRESSE

CHANTIGNY, Louis: directeur de la Recherche et de l'Information du COJO, chef de section, responsable des relations avec les divisions Presse, Propagande et Conception graphique du comité organisateur de Munich.

LABROSSE, Michel: directeur de l'Information à la CSQ, observateur technique pour l'organisation des sous-centres de presse.

CYR, Roger: spécialiste en information, gouvernement du Québec, observateur technique pour l'organisation du Service de presse en général, le Centre de presse et le Centre de presse du stade olympique.

SECTION ADMINISTRATION

DUBEAU, Robert: assistant-directeur des sports à l'université McGill, chef de section, observateur technique du réseau des annonceurs, de l'identification des athlètes et des officiels.

STODDART, Ian: directeur exécutif de l'Association canadienne de volley-ball, observateur de l'administration générale, de l'organisation administrative des fédérations internationales aux emplacements de compétitions, du transport des athlètes vers les empla-

cements de compétition et d'entraînement.

LAFLEUR, Jean: professeur d'Education physique, observateur du parcours de la torche olympique, du camp de jeunesse et du programme d'éducation populaire.

KADATZ, Dennis: directeur des sports à l'Université de Calgary, observateur de l'organisation générale du village olympique, de la vie des athlètes, etc.

LEDUC, Paul: relationniste au Service des Relations publiques de la ville de Montréal, observateur pour l'accommodation des visiteurs, l'organisation des congrès et la vente des billets.

HARVEY, Sylvain: docteur en médecine à l'hôpital Maisonneuve, observateur en organisation médicale et sanitaire.

LAURIN, Carroll: docteur en médecine à l'hôpital Hôtel-Dieu, délégué du COJO auprès de la Commission médicale du CIO.

DUBOIS, Yvan: administrateur, observateur de l'organisation et du déroulement des cérémonies d'ouverture et de clôture, et des cérémonies protocolaires sportives.

Il est à noter que le maire n'a pas hésité à sortir du Québec pour déceler les hommes dont il avait besoin pour un secteur déterminé. Pas moins de 10 des 32 membres de la mission (hôtesses exclues) viennent de l'extérieur du Québec.

Cette situation nous apparaît comme une indication du fait que le maire (ou si vous voulez le comité organisateur) entend donner une image véritablement canadienne au Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO).

PIRATE

SUITE DE LA PAGE A 1

il exigeait la livraison du matériel et de la rançon à Vancouver et demandait la retransmission à la radio d'un communiqué dans lequel il déclarait que son geste faisait partie d'un plan concerté pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

A l'aéroport de Vancouver, gardé par un imposant service de sécurité, seuls les lingots d'or étaient livrés. Après s'être fait apporter des sandwiches et du lait pour lui-même et ses trois otages, l'homme réclamait, en plus de la rançon et du matériel exigé au départ de Reno, des appareils électroniques, des balles traçantes, des explosifs...

Le Boeing décollait ensuite pour Seattle. En cours de vol, le pirate exigeait la présence, à l'aéroport de Seattle, de deux membres d'équipage pour remplacer le pilote et le co-pilote et réclamait des vêtements de rechange pour le troisième membre d'é-

quipage, des vêtements chauds, du thé, des médicaments et des cartes du Canada. Par ailleurs, il se plaignait des modifications apportées à son communiqué et entendait qu'il soit relu convenablement.

Des agents déguisés en pilotes

En attendant l'épilogue de ce curieux détournement, le trafic était interrompu sur l'aéroport de Seattle. Près de 90 minutes après l'atterrissage, un homme en maillot de bain conduisant une camionnette découverte, s'approchait de l'appareil garé sur une voie de service pour livrer la rançon contenue dans quatre boîtes de carton.

D'après les dernières informations, immédiatement après cette opération, deux agents du FBI déguisés en pilotes réussissaient à ouvrir le feu sur le pirate et à le neutraliser.

ENTENTE

SUITE DE LA PAGE A 1

M. Larouche devait affirmer ce matin que si le Front commun est disposé à accepter les propositions faites par le gouvernement à la table centrale, une entente pourrait être signée sans condition.

Le négociateur en chef de la partie patronale a cependant insisté afin que les négociations reprennent aux tables sectorielles même si une telle entente n'est pas encore intervenue.

D'après M. Larouche, les accrochages et les piquetages aux tables sectorielles rendent presque inutiles les résultats des négociations à la table centrale.

"Ce que nous voulons, a dit M. Larouche, c'est la garantie que nous n'aurons pas à imposer de décret."

"Nous leur demandons tout simplement de s'entendre aux tables sectorielles. Ce n'est pas avec des ajournements sine die que l'on réussira à s'entendre", a ajouté M. Larouche en faisant allusion à l'ajournement des négociations à la table sectorielle de l'éducation.

Quant à l'accord de principe qui serait survenu à la table centrale, M. Larouche ne l'a pas nié mais il a préféré parler "d'hypothèses de travail" qui ont été examinées par les deux parties.

Le président de la CSN a affirmé de son côté que l'accord de principe qui serait survenu représente des gains notables par rapport aux propositions qui avaient été faites en avril dernier.

Toujours d'après M. Pepin, cet accord de principe pourrait se résumer de la façon suivante du côté syndical: "mission accomplie".

Personnes âgées à MONT-ST-HILAIRE

La phase 1 est louée, la phase 2 est en construction. Actuellement nous signons les baux pour OCCUPATION LE 30 NOVEMBRE au même prix de \$77.50 et \$107.50 par mois.

Bienvenue pour visiter.
288 rue Radisson. Tel.: 467-2767

Balisse neuve à l'épreuve du feu. Tapis mur à mur. Chapelle, cafétéria, salons avec foyer.

S.V.P. réserver maintenant pour le 30 avril 1973

ELIAS MALLET

Le CHIROMANCIEN ASTROLOGUE CLAIRVOYANT de réputation internationale avait prédit le 6 novembre 1969 dans LA PRESSE le mariage du premier ministre Trudeau. M. Trudeau a remercié M. Mallet par lettre.

Le 6 mars 1970, il vit juste en prédisant dans LA PRESSE que Madame Trudeau aurait un fils et confirma sa prédiction en première page du TORONTO TELEGRAM le 26 juillet 1971 ainsi que la naissance qui eut lieu en décembre. Dans l'OTTAWA CITIZEN, l'OTTAWA JOURNAL et le TORONTO STAR, il prédit que le fils du premier ministre Trudeau aurait la lettre "J" comme initiale d'un de ses prénoms et qu'il serait un chef né.

Le 30 mai 1969, il prédisait dans MONTREAL-MATIN que le dollar canadien monterait et vaudrait plus que le dollar américain. Il prédit également l'assassinat de Bob Kennedy et la mise en liberté de l'équipage du navire PUEBLO ainsi que d'autres incidents.

Pour rendez-vous, téléphonez à 747-2617, OTTAWA 233-4180, TORONTO 924-8875

APPRENEZ À CONDUIRE À L'ÉCOLE DE CONDUITE

ABC

L'ÉCOLE DE CONDUITE PAR EXCELLENCE

Cours complet de théorie pour seulement

\$1000

Du lundi au jeudi de 20 h à 22 h

6 heures de leçons pratiques

\$1000 la leçon

ATTENTION SPÉCIALE AUX PERSONNES NERVEUSES

• Certificat de compétence pour escompte sur assurance automobile.

N'ATTENDEZ PLUS

POUR RENSEIGNEMENTS

206 est. Crémazie
1600 rue Berri (suite 3025) 271-4759
Palais du Commerce 387-1317
Entrée métro: Berri-de-Montigny

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

COURS DU SOIR

SESSION: AUTOMNE 1972

PROGRAMME DU BACCALAURÉAT ÈS ARTS:

ART A451	HISTOIRE A131
CINÉMA A152	PHILOSOPHIE A331 — A454
ECONOMIQUE A451	POLITIQUE A451
ESPAGNOL A051 — A151	PSYCHOLOGIE A353 — A354
FRANÇAIS A131 — A231	SC. RELIGIEUSES A354
GÉOGRAPHIE A251	SOCIOLOGIE A451

PROGRAMME DU DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES:

ANGLAIS 201, 401	GÉOGRAPHIE 903
ART 101, 201, 303	HISTOIRE 912
BIOLOGIE 921	PHILOSOPHIE 101, 301, 912
CINÉMA 930	POLITIQUE 941
ECONOMIQUE 920	PSYCHOLOGIE 101, 901
ESPAGNOL 101, 301	SC. RELIGIEUSES 911
FRANÇAIS 902, 202, 302	SOCIOLOGIE 972

DÉBUT DES COURS: Semaine du 11 septembre

ADMISSION POUR NOUVEAUX ÉTUDIANTS: avant le 28 août

INSCRIPTION AUX COURS: avant le 5 septembre

RENSEIGNEMENTS: Secrétaire de l'Éducation permanente
COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
1001 est. boul. Crémazie
Montréal 352 — Tel.: 381-4293

MONITEUR

SUITE DE LA PAGE A 1

Un porte-parole de la police a révélé que l'interrogatoire du présumé meurtrier et les preuves accumulées au cours de l'enquête permettent de croire que le mobile du crime ne serait pas d'ordre sexuel. Il a précisé qu'il faudra cependant attendre le résultat des expertises en laboratoire pour être en mesure d'apporter plus de précisions à ce sujet.

On sait toutefois que le rapport de l'autopsie attribue la mort de la petite victime à l'asphyxie par strangulation avec un lien. Cela correspond aux constatations effectuées sur les lieux de la découverte du corps de l'enfant, dans la forêt entourant le camp Bruchési: une corde était passée autour de son cou.

Enseveli sous les feuilles mortes, il était nu et reposait visage contre terre. Une pierre presumément tachée de sang se trouvait près de la tête. Il y aurait un lien entre cet objet contondant et les coupures lacérées à la tête, en plus d'une fracture du crâne, du côté droit.

Quant aux marques visibles sur tout le corps, le pathologiste estime qu'elles ont pu être faites au moyen de cigarettes.

Et selon les conclusions de l'enquête, une seule et unique personne serait responsable de toutes ces blessures.

Son moniteur

Le suspect arrêté et détenu était le moniteur attitré de la victime. Quelque 150 moniteurs et monitrices s'occupaient des activités des quelque 500 enfants de sept à 12 ans qui fréquentaient le camp.

Le petit Grise était disparu peu après le repas du midi, vendredi de la semaine dernière. Après la découverte du crime, des moniteurs parlaient de la présence insolite de deux visiteurs inconnus, ce même après-midi.

Comme le meurtrier semblait être

étranger au camp, les policiers montaient la garde, nuit et jour, et il fallait s'identifier pour entrer, après avoir justifié sa visite.

Pendant ce temps, le suspect circulait librement à l'intérieur, sans attirer l'attention.

Une quarantaine d'enfants avaient été retirés du camp par leurs parents et les autres avaient poursuivi leurs vacances sans trop réaliser ce qui se passait.

Réalisant qu'ils n'avaient qu'une semaine devant eux, les enquêteurs Fauchon et Savard ont travaillé à un rythme accéléré, presque nuit et jour, en collaboration étroite avec l'agent Denis Hamel, du service d'identité judiciaire.

Et une heure avant l'échéance, il pouvait nommer le suspect et l'arrêter sans qu'il offre de résistance. Comme il s'agit d'un mineur, la loi nous interdit de publier son nom.

BOURASSA FAIT

SUITE DE LA PAGE A 1

que le gouvernement du Québec attendait, avant d'aller plus loin, que le parlement fédéral adopte la législation nouvelle dont l'étude a été suspendue

A-T-ON IDÉE DE S'APPELER DRIGNERULT PLUS?

Quand on vend de la papeterie, des articles de bureau, des jeux éducatifs, de l'équipement de bureau et des livres d'enfants...

Dans la région de Montréal

Un projet de décret menace la survie de 75 hebdomos

par Claude SAINT-LAURENT

Le président de l'Association Les Hebdomos du Canada, M. Fernand Berthiaume, a indiqué, hier, dans une déclaration écrite, que la mise en vigueur du projet de décret des métiers de l'imprimerie de la région de Montréal met en danger la survie de plus

Saputo: ce sont les journalistes qui ont réclamé des communiqués

par Lucien RIVARD

L'agent Antoine Carocchia, du service des relations publiques de la police de Montréal, a révélé hier au procès intenté à la firme Giuseppe Saputo et Figli, de Saint-Michel, que c'est à la suite des nombreuses demandes de la part des médias d'information qu'il avait préparé un communiqué sur cette affaire, le 25 mai dernier.

Assigné par la défense, représentée par Mes Jean-Guy Boilard et Michel Proulx, l'agent Carocchia a été le seul témoin entendu au cours de l'audience d'hier, alors que la défense poursuivait l'exposé de sa preuve sur la première des 14 accusations retenues contre la fromagerie Saputo et ayant trait aux conditions hygiéniques de l'endroit.

Le témoin a précisé que les informations contenues dans son communiqué lui ont été fournies par le bureau des recherches sur la criminalité.

La "malice du poursuivant"

La défense qui tente à travers le texte des communiqués de la police de "démontrer la malice du poursuivant", a voulu savoir quels étaient les médias qui avaient demandé des informations sur la question et si les policiers Chaput et Joly, de la SEC, qui ont précédemment été cités comme témoins de la poursuite, avaient participé à la préparation du communiqué.

L'agent Carocchia a répliqué que les policiers Chaput et Joly étaient dans la même pièce mais qu'ils n'ont pas participé à la conversation qui a précédé la préparation du communiqué, se trouvant à quelque 20 ou 25 pieds du groupe qui discutait.

Invité à révéler s'il avait parlé de l'affaire Saputo à des journalistes entre le 18 et le 25 mai, le témoin a répondu qu'effectivement deux ou trois journalistes lui avaient posé des questions à ce sujet, dont MM. Michel Auger, de LA PRESSE, et Jean-Pierre Charbonneau, du Devoir.

Le policier a toutefois ajouté qu'il n'avait pu divulguer aucune information, parce qu'à ce moment, il n'en avait pas.

Egalement invité à expliquer pourquoi des photocopies des plaintes avaient été jointes au communiqué émis par la police le 25 mai, le témoin a précisé que c'était pour éviter que des médias d'information ne fassent des erreurs sur la nature exacte des plaintes.

Tout comme ce fut le cas la veille, l'audition d'hier a été lourdement chargée des nombreuses objections de la défense aux questions posées au témoin. On a signalé, entre autres, que la défense voulait "lancer le procès sur une voie d'évitement"; que l'on essayait d'attaquer le service de la police; que l'on "présentait une preuve nettement légale parce que portant sur des faits collatéraux"; et enfin, que l'on perdait beaucoup de temps.

Le juge Bernard Telier, de la cour municipale de Montréal, qui préside ce procès, a souligné qu'il avait toléré depuis la veille "une certaine preuve", mais il a demandé "jusqu'à quel point on doit faire le procès du système ou du corps policier pour prouver la non-crédibilité de deux témoins".

La défense doit poursuivre l'exposé de sa preuve lundi prochain.

de 75 hebdomadaires régionaux, qui pourraient être forcés de cesser toute publication.

Les président des hebdomos a précisé, à titre d'exemple, que la fait que la majorité des hebdomadaires régionaux sont composés et montés durant les fins de semaine nécessiterait, en vertu

du nouveau, décret des déboursés beaucoup trop onéreux pour que les hebdomos puissent s'y conformer.

"Ne pouvant apporter les informations au moment opportun et dans des conditions économiques raisonnables, ils n'auraient plus qu'à disparaître", de dire M. Berthiaume.

Les Hebdomos du Canada de même que d'autres associations ont formulé des représentations auprès du ministre du Travail à cet égard.

La loi des décrets de convention collective existe depuis 1936. Lorsque des conventions sont signées, les parties

contractantes, patrons ou syndicats sont en droit de demander au ministre du Travail d'étendre les nouvelles conditions de l'entente à toute l'industrie. Un tel décret permet aux patrons de se protéger contre une concurrence déloyale où certaines industries pourraient se permettre d'embaucher du personnel à des coûts beaucoup moins élevés que ceux des autres industries.

La procédure ne se déroule pas exactement de la même manière dans le domaine de l'imprimerie, mais il demeure toutefois que l'Association des Maîtres-imprimeurs de Montréal et d'autres parties contractantes ont demandé que les conditions de travail prévalant dans les imprimeries commerciales de Montréal soient appliquées dans toute la province.

Les journaux quotidiens ne sont pas touchés par ces dispositions et en sont exemptés depuis 1936, tandis que l'imprimerie commerciale qui fonctionne par composition au plomb y a toujours été assujettie.

Statut spécial

Les imprimeries d'hebdomos jouissent cependant d'un statut spécial qui disparaîtra avec le nouveau décret. Ce projet de décret couvrira en effet, en plus des procédés traditionnels de composition au plomb, les procédés à froid grâce aux nouveaux appareils aux photons et le procédé photographique à l'offset.

Ce dernier procédé peut permettre à un imprimeur d'engager, à titre d'exemple, des jeunes filles qui gagnent dans certains cas \$80 par semaine, au lieu d'embaucher des linotypistes et des typographes dont les salaires sont beaucoup plus élevés. Le décret permettrait également aux employés d'imprimeries de province qui ne sont pas syndiqués de jouir des mêmes conditions de travail que leurs collègues montréalais syndiqués.

Il s'agit cependant des conditions minimum, mais les imprimeurs de province qui produisent des hebdomos seraient dans l'obligation de payer des salaires beaucoup plus élevés, en plus du temps supplémentaire double et triple au cours des fins de semaine, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Interrogé relativement au projet de décret, le vice-président des Hebdomos du Canada, M. Robert Lussier, propriétaire du journal L'Union de Victoriaville et de l'imprimerie Arthabaska, a indiqué que les imprimeries qui produisent des hebdomos ne sont pas, comme telles, des imprimeries commerciales.

Situation particulière

"Nous sommes dans une situation particulière et nous ne sommes pas opposés à un décret, mais nous souhaiterions bénéficier d'un décret qui régirait toutes les imprimeries d'hebdomos et qui s'appliquerait spécifiquement à nous, compte tenu de notre situation."

"Le décret proposé n'est pas adapté à notre industrie même si nous sommes obligés de prendre des contrats commerciaux pour conserver notre main-d'œuvre, puisqu'un seul hebdomo n'est pas suffisant pour donner du travail à notre personnel", a-t-il ajouté.

S'il est appliqué, le décret obligerait, entre autres, l'imprimeur de province à assurer les services d'au moins trois maquettistes (senior) avant de pouvoir engager des apprentis, ce qui augmenterait d'autant le coût de la main-d'œuvre. Tout le personnel travaillant au procédé "offset" sera maintenant couvert et les propriétaires d'hebdomos craignent une escalade dans les salaires à tous les niveaux.

"On ne veut pas être conduits par Montréal", a conclu M. Lussier en faisant remarquer que les hebdomos ont connu une évolution importante au cours des années et que le décret projeté ne semble pas tenir compte de cette évolution.

L'avis de demande officielle d'étendre le décret à toutes les imprimeries commerciales de la province a été publié dans la Gazette officielle du Québec, et les parties avaient jusqu'au 8 août pour faire les représentations qu'elles jugeaient nécessaires, au ministre.

Une audience publique aura lieu au début de septembre et les officiers du ministère du Travail, sur avis du ministre, seront ensuite appelés à soulever les différentes représentations avant de prendre une décision finale.



Le viaduc Lebeau est ouvert à la circulation depuis quelques jours à Saint-Laurent. Construit au coût de \$750,000, il relie Côte-Vertu au boulevard métropolitain.

Le coût du viaduc Lebeau: \$750,000

Le viaduc Lebeau a été ouvert à la circulation, il y a quelques jours, et le viaduc Laurentien ne tardera pas à faire de même. Ces deux ouvrages, sis à l'est et à l'ouest de Saint-Laurent, devraient décongestionner le nord de la métropole.

Le viaduc Lebeau, construit au coût de \$750,000, relie Côte-Vertu au boulevard Métropolitain. S'il est beaucoup moins achalandé que l'autre artère, il facilite néanmoins l'écoulement de la

circulation dans cette zone à vocation de plus en plus industrielle.

Quant à la partie est du viaduc Laurentien, elle devrait être accessible dès mardi ou mercredi prochain, le tout dépendant des caprices de la température. On sait que le côté ouest est ouvert depuis le 24 juillet. Les usagers de la route 11A vers Laval et Saint-Jérôme, ne se plaindront certes pas de la fin des travaux qui s'étirent depuis un an.

Autre avantage pour les voyageurs: la voie ferrée du Canadien National passe désormais au-dessus du boulevard, ce qui évitera les longs moments à regarder défiler les convois de marchandises.

Le fait qu'un passage à niveau soit ainsi supprimé a d'ailleurs permis à la ville de recevoir une subvention de \$500,000 de la Commission de transport, ce qui a réduit d'autant le coût de construction évalué à \$1,200,000. Le CNR devait fournir \$32,000.

Guerre ouverte à la naturopathie

par Jules BELIVEAU

"Que Terre des Hommes ait attribué un emplacement servant de paravent à des cliniques illégales prétendant offrir des services médicaux constitue ni plus ni moins qu'un danger pour la santé publique."

Le "Comité contre les fraudes de la santé", organisme né en décembre 1971, vient de lancer un assaut majeur contre sa première cible: les naturopathes.

Le fait que ceux-ci occupent un kiosque à l'intérieur de la Biosphère, à Terre des Hommes, n'a en effet servi au Comité que de prétexte à une charge à fond de train contre les naturopathes et leurs activités. Ainsi la majeure partie de la conférence de presse d'hier a-t-elle donné lieu à toutes les accusations possibles contre l'exercice de la naturopathie et ceux qui la pratiquent.

Responsables de plusieurs décès

Par la voix de son président, Me Allan Wolinsky, et de ses conseillers médicaux, les Drs Jean-Guy Boileau et Pierre Lizotte, nutritionnistes, le Comité contre les fraudes de la santé a même accusé les naturopathes d'être responsables de la mort de certaines personnes "trop crédules".

Le Dr Lizotte a en effet mentionné le cas d'un homme à qui un naturopathe aurait prescrit une cure à l'eau naturelle. "Il est mort!" a-t-il dit. Et il a raconté avoir entendu à la radio

un naturopathe recommander à une auditrice de laisser tomber ses médicaments contre le diabète. "C'est très grave, a-t-il poursuivi. C'est même criminel: la patiente, si elle n'est pas déjà morte, peut en mourir."

Et il a conclu: "Il y a des gens qui, s'ils ne sont pas morts avec ces bonshommes-là, ils ne sont pas forts... Je suis certain qu'il y a des gens qui sont morts à cause d'eux."

Après avoir fortement mis en doute le véritable caractère naturel des aliments vendus dans les établissements naturistes, le Comité a reconnu que les mouvements naturistes sociaux "ne sont pas mauvais en soi", mais il a indiqué que les personnes agissant derrière les coulisses, celles qui pratiquent illégalement la médecine et qui se livrent au commerce de produits dits naturels, ne sont que "des fraudeurs et des fumistes".

Au sujet de la pratique de la médecine des naturopathes, le Dr Lizotte a exhibé une page du journal "La Santé", publié par la Clinique Barbeau, où une photographie montre un homme subissant un électrocardiogramme à travers sa chemise, ce qui, dit-il, est un non-sens.

Si tous les gestes posés par les naturopathes sont répréhensibles, comment peut-on y mettre un frein? Devant l'inefficacité des amendes trop peu élevées prévues par la loi, le Comité formule quelques demandes:

- que le kiosque de Terre des Hommes soit déménagé;

- que toutes les cliniques des naturopathes soient fermées;

- que le gouvernement du Québec institue une enquête sur les magasins de produits naturels afin d'établir si les produits qui y sont mis en vente sont vraiment naturels.

Manifestation des denturologistes

QUEBEC (PC) — Une centaine de denturologistes ont défilé, hier, malgré la pluie, pendant deux heures devant le bureau de l'un des gouverneurs du Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec, le Dr Bertrand Lemieux, à Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Le docteur Lemieux, qui avait fait disparaître sa plaque de dentiste de l'entrée de son bureau, ne s'est pas présenté devant les denturologistes pour entendre leurs griefs.

L'absence du représentant du Collège a été considérée comme un affront par le président du syndicat professionnel des denturologistes du Québec (SPDQ), M. Michel Saint-Louis, qui a accusé le Dr Lemieux de n'accepter que les honneurs de son poste et d'en fuir les responsabilités.

Les denturologistes participant à la manifestation venaient des régions de Montréal, Sherbrooke, Shawinigan, Chicoutimi et Alma, afin d'appuyer leurs collègues de la région de Québec sur lesquels le Collège des chirurgiens dentistes s'acharne depuis quelque temps.

Poursuites

En effet, le Collège a logé dernièrement plusieurs poursuites contre des denturologistes de la région de Québec.

Le président du SPDQ, M. Saint-Louis, a déclaré, à l'occasion de la manifestation, que les membres de son syndicat avaient fini de s'en laisser imposer par le matraquage du Collège des chirurgiens dentistes et qu'à l'avenir ils ne plaideraient plus coupables lorsqu'ils seraient de nouveau traduits devant les tribunaux.

Rappelons que le gouvernement, en déposant le projet de loi 266, a manifesté son intention de reconnaître officiellement la denturologie au Québec, en autorisant les techniciens dentaires à transiger directement avec le public.

Toutefois, d'ici à ce que le projet de loi sur la denturologie soit adopté et en vigueur, le président du SPDQ, M. Saint-Louis, a fait connaître son intention de ne pas recommander à ses membres de suspendre leurs activités, malgré les poursuites dont ils sont l'objet de la part du Collège.

Les citoyens âgés veulent une réduction plus généreuse du tarif du transport en commun

par Madeleine BERTHAULT

"La discrimination entre les citoyens âgés riches et pauvres est inacceptable, sans compter que 20 cents le passage, c'est le double de notre demande qui est de 10 cents."

Telles est la réaction première de nombre de citoyens du troisième âge à la suite de la déclaration du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, au cours de l'assemblée du conseil de la CUM, annonçant une réduction des tarifs de transport en commun pour les citoyens de 65 ans et plus qui ne retirent que leur pension.

C'est pourquoi, d'ici une semaine environ, le maire Drapeau recevra une lettre du Comité métropolitain pour la réduction du prix du transport public pour les citoyens âgés. Ce comité regroupe une vingtaine d'associations de personnes âgées, dont le président est M. Claude de Mestral.

Dans sa lettre au maire de Montréal, le Comité déclare: "Après avoir pris connaissance de la déclaration du maire Jean Drapeau, le 16 août 1972, au Conseil de la CUM, le Comité métropolitain pour la réduction du prix du transport public pour les citoyens

âgés déclare à l'unanimité de ses membres:

- que toute réduction du prix du transport public pour personnes âgées doit s'appliquer à tous ceux et celles recevant leur pension de vieillesse, sans aucune restriction;
- que le prix minimum du tarif du transport public, réduit pour les personnes âgées, soit de 10 cents.

D'autre part, les citoyens âgés vont intensifier leur action, en convoquant quatre réunions pour le mois de septembre dans les secteurs Pointe-Saint-Charles, Saint-Louis-de-France, Saint-Léonard et la dernière, probablement, dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Salette.

Ces réunions auront pour but principal d'informer les citoyens âgés et de sensibiliser le public en général à leur problème. D'ores et déjà, il semble certain que ces réunions seront massivement appuyées par les plus jeunes.

Le Comité se réunira la semaine prochaine pour arrêter les programmes des réunions et envoyer des invitations aux conseillers municipaux, députés et journalistes.

Toute publicité interdite à l'enquête d'André Goulet

SAINT-JEROME — Aucune publicité ne devra se faire lors de l'enquête préliminaire de l'agent André Goulet, de la police de Sainte-Thérèse, qui s'instruira le 22 septembre, au Palais de Justice de Saint-Jérôme.

C'est après que le procureur du jeune policier de 21 ans, Me Jacques Lamarche, se fut prévalu de l'article 467 du Code pénal, que le juge André Chaloux a invité les journalistes à ne pas prendre de notes et les photographes à ne pas prendre de photos.

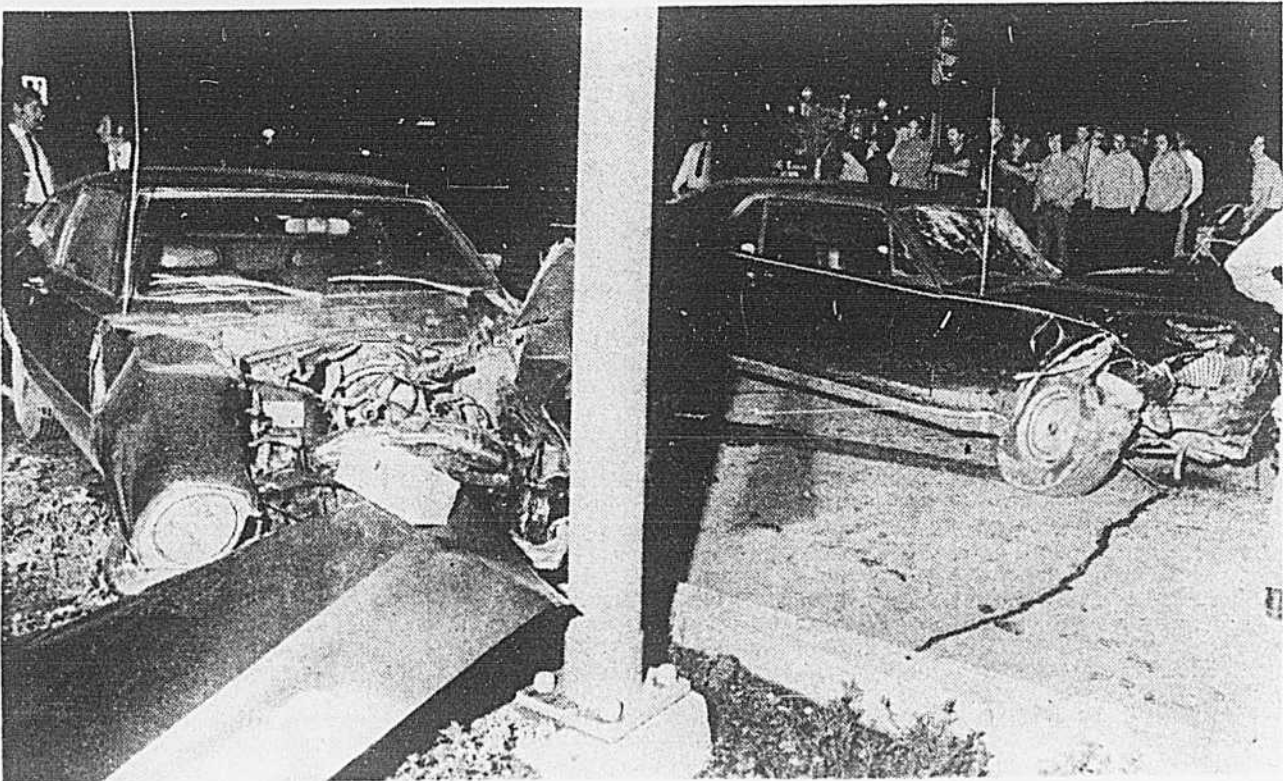
L'enquête préliminaire, qui devait s'ouvrir hier, a été reportée afin de permettre au procureur de la Couronne, Me Hugues Saint-Germain, et à

Me Lamarche de prendre connaissance des notes sténographiques. La défense a consenti à ce que ces notes, de l'enquête du coroner soient versées au dossier, de même que tous les exhibits produits à cette occasion.

Le 11 août, le coroner Jean-Louis Taillon tenait l'agent Goulet criminellement responsable de la mort d'André Vassart, survenue le 28 juillet.

Quelques heures plus tard, le policier était accusé de négligence criminelle devant un juge de la cour des Sessions de la paix, à Saint-Jérôme.

Le policier demeure toujours en liberté en attendant la reprise de l'enquête préliminaire.



Carambolage à Longueuil

Cinq hommes ont été légèrement blessés, peu après minuit, à Longueuil, quand deux automobiles se sont heurtées à l'angle des boulevards Roland Thérien et Jacques-Cartier. D'après la police, un conducteur a négligé de faire un arrêt. Une autre voiture a percute les deux automobiles.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE, LTÉE, et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont réservés. "Courrier de la dernière classe" — Enregistrement numéro 1400. Point de retour garanti.

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE

874-7272

PETITES ANNONCES

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi, 9 h à 5 h p.m.
le samedi, 9 h à midi
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi, 9 h à 5 h p.m. à 4 h 30 p.m.
le samedi, 9 h à 11 h 30 a.m.

PROMOTION

874-7100

VENTES DU JOURNAL

L'abonnement à domicile 874-6911
L'abonnement au bureau, 5 h à 5 h p.m.
le samedi, 9 h à 5 h p.m.

PUBLICITÉ

Grandes annonces 874-7306
Travaux/annonces spéciales 874-7306
Vacances/Voyages 874-7306
Carrières et professions 874-7320
Nominations 874-7320

RÉDACTION

Le directeur 874-7061
Le rédacteur en chef 874-7030
Le secrétaire 874-7018
Sports 874-7029
Société/Tele Presse 874-7016
Finances 874-7014
Arts et lettres 874-7023
Vie féminine 874-7023
Nuit (un tout temps) 874-7061

RELATIONS HUMAINES

874-7383

Les transports en commun

Les raisons qui ont pu amener le maire Drapeau à "suggérer" une réduction du tarif dans le métro et les autobus en faveur de certaines catégories de personnes dépassant 65 ans ne concernent pas notre propos. Pas dans le cadre de cet article, en tout cas.

Ce qu'on doit d'abord constater, c'est que des mois de parlottes, de pressions, des tonnes de requêtes, une dépense considérable d'énergie ne produisent que des résultats jugés tout à fait insignifiants par ceux-là mêmes qui ont mené le combat pour obtenir une réduction.

Les porte-parole du mouvement voulaient une réduction plus considérable (le maire propose une réduction conditionnelle d'environ un tiers du prix normal du passage) et qu'elle soit étendue à toute personne dépassant 65 ans et non pas aux seuls nécessiteux, comme le propose M. Drapeau.

Disons les choses le plus clairement possible. Quoi qu'il en soit de la validité de plusieurs arguments servis par le mouvement en faveur des personnes âgées, je crains beaucoup que ce genre de campagne, et plus encore la solution vers laquelle on semble s'acheminer, ne contribue à accrédi-ter l'opinion dans le grand public que l'autobus et le métro sont le moyen de transport du pauvre, alors que les transports en commun (sous toutes leurs formes) ont surtout besoin d'un anoblissement ou d'une juste réhabilitation.

Ils ont besoin d'une "réhabilitation" financière d'abord. A cet égard, la pensée du maire de Montréal, qui se retourne invariablement vers les autres gouvernements pour répartir équitablement le fardeau, est une pensée juste et raisonnable. Le métro transporte au minimum 40.000 voyageurs à l'heure: l'autoroute en achemine 6.000.

Les appuis de Québec à la construction, puis au prolongement du métro, indiquent que, dans une certaine mesure, l'évaluation de la situation gagne en réalisme.

Mais la réhabilitation des transports en commun doit franchir d'autres étapes.

L'histoire du transport urbain offre des chapitres riches en contrastes. A Détroit, le "lobby" de l'industrie de l'auto a littéralement détruit, à une certaine époque, le système de transport en commun. Les urbanistes américains parlent aujourd'hui de cet épisode comme d'un désastre.

Chez nous, il ne serait plus vrai de dire que l'auto et l'autoroute ne comptent que des partisans. La controverse au sujet du prolongement de la transcanadienne et, plus récemment, le débat à Lachine, relatif à l'autoroute 13 devant relier l'île à l'aéroport de Sainte-Scholastique, montrent, à l'évidence, qu'aux yeux de plusieurs l'auto et l'autoroute lèvent, en milieu urbain, un tribut exorbitant. Comme l'a dit justement un ministre, on "charcute" trop librement la ville. Il s'ensuit de multiples inconvénients.

Il serait insensé de croire qu'on va chasser l'auto du cœur des grandes agglomérations comme on a fait de la voiture tirée par des chevaux. Mais, même à Montréal, ville au dossier relativement reluisant, si on la compare à d'autres villes sur le plan de l'organisation des transports en commun, l'équilibre entre la voiture particulière et les moyens collectifs de transport reste dangereusement instable. Une dose un peu plus forte d'imagination aiderait grandement.

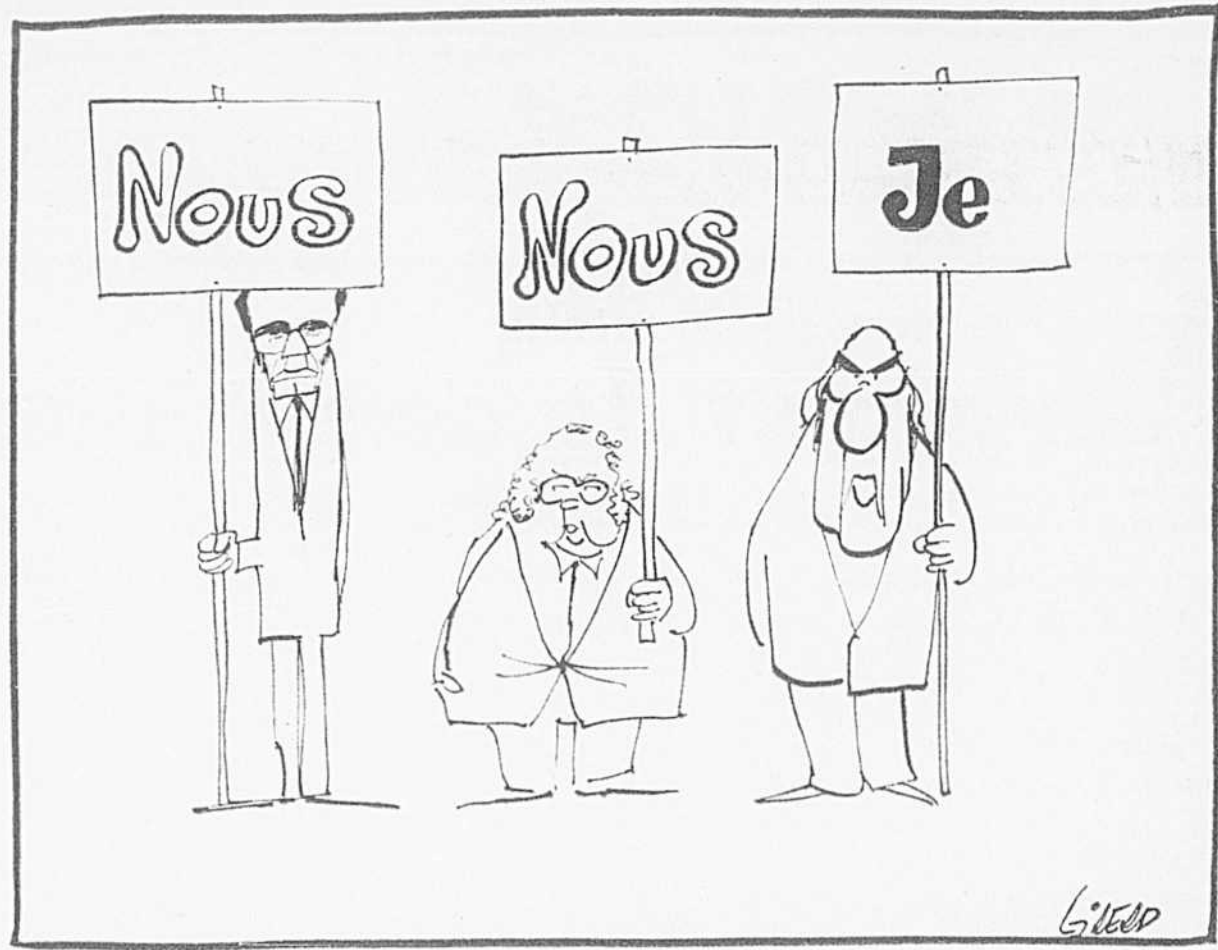
Sait-on qu'à l'heure actuelle on peut recenser 130 systèmes **nouveaux** de transport en commun pour les grandes villes? Certains prototypes sont testés sur maquette, d'autres en expérimentation publique. (Le VEC, le Transcab, le Trans 18, l'AT 2000, le Télé rail, le Poma 2000, l'Aramis, l'Aérotain sont quelques-uns seulement des "types" qui apparaissent dans une nomenclature des nouveautés établie par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région parisienne).

Si les transports en commun doivent recevoir les moyens qui leur permettront de remplir leur rôle unique et indispensable, il leur faudra recruter plus de partisans convaincus aux échelons où se prennent les décisions qui engagent l'avenir.

Plutôt que cette médiocre concession à certaines catégories dépassant 65 ans, combien ne serait-il pas préférable de s'entendre annoncer que la Commission de Transport est en mesure de réduire les tarifs pour **tous** les usagers?

Nous sommes loin du compte. Mais dans le Montréal de l'an 2.000 les transports en commun seront peut-être gratuits. Gratuits comme le trottoir sur lequel le piéton marche. Qu'est-ce qu'un métro sinon une sorte de trottoir roulant et roulant vite et bien?

Guy CORMIER



Dréris réservés

Vietnam: suspense électoral?

Quand on considère l'activité diplomatique déployée par les Kissinger et Le Duc Tho à Paris, Hanoï et Saigon ces derniers jours, on fait chorus avec les observateurs pour dire que "quelque chose d'important et de nouveau" vient de se passer. Par contre, quand on essaye de lire entre les lignes, on se demande s'il ne s'agit pas d'une simple mise en scène en vue de créer un suspense électoral.

Le suspense a débuté avec le départ simultané de Paris des deux diplomates: Kissinger pour Saigon, et Le Duc Tho pour Hanoï. Selon une personnalité vietnamienne, c'est au cours de la troisième réunion privée des deux hommes à Paris que le "quelque chose d'important" s'est produit. Depuis lors, les rumeurs vont bon train.

La revue Time estime que Washington serait maintenant disposé à laisser évoluer la situation de manière à fournir à Hanoï l'occasion de se débarrasser de Thieu sans que les Etats-Unis aient à se salir les mains. On dit encore que c'est pour lui demander sa démission que Kissinger a rencontré Thieu, jeudi et hier, et on ajoute que cette démission faciliterait la mise en place du gouvernement de coalition que souhaitent les Nord-Vietnamiens à

Paris. On fait état, aussi, de l'inquiétude que le passage de Kissinger a suscitée à Saigon, ainsi que du délai intrigant apporté à son premier entretien de deux heures avec Thieu. Enfin, il semblerait que Kissinger a l'autorisation de faire valoir que les dernières propositions de Nixon demeurent négociables.

Mais il y a aussi des indices moins exaltants. On dit que Kissinger s'affaire "pour la façade" et pour permettre à Nixon de montrer aux Américains qu'il fait tout ce qu'il peut pour obtenir une paix honorable. On dit encore que ce n'est aucunement pour faire démissionner Thieu que Kissinger est allé à Saigon, mais simplement pour faire "une étude de tous les aspects du problème vietnamien, incluant les négociations de Paris". Et si, de son côté, Le Duc Tho a gagné Hanoï, c'est rien que pour aller célébrer — le 2 septembre — le 27^e anniversaire de la révolution contre les Français. Enfin, on note que, de retour d'une visite faite à Paris, à la demande de McGovern, candidat démocrate à la présidence, Pierre Salinger a dit qu'il n'avait décelé "aucun changement dans la position publiquement définie par Hanoï".

S'agit-il d'un nouveau bluff

diplomatique? Il se pourrait bien que Nixon fasse durer le suspense jusqu'à la veille des élections, et, pour tenir en échec un McGovern jugé peu redoutable, mais qu'on a quand même à l'oeil.

Le vent a tourné aux Etats-Unis. Finie l'ère des grandes explosions pacifistes. Mais McGovern se comporte comme si ce phénomène continuait à retenir l'attention. Il promet de réduire de \$30 milliards le budget militaire, alors que le rressac de la droite commence à se faire sentir. Les vieux sophismes refont surface. Samuel Lubell en donnait des échantillons hier dans la Gazette: "La guerre crée des emplois... Une fois finie la guerre au Vietnam, le chômage va augmenter... Est-ce vraiment sage de dégommer un "complexe militaro-industriel" qui fournit plus de six millions d'emplois et qui dépense plus de \$75 milliards par année?"

Il reste que plus de 50.000 Américains sont morts au Vietnam, et que le rapatriement des troupes combattantes s'achève. Washington ne peut plus faire autrement que de mettre fin à l'aventure. Toutefois, il ne faudrait pas s'étonner si un règlement n'intervenait qu'après — et peut-être bien après — les élections de novembre.

Jean PELLERIN

ce que pense LE LECTEUR

"Votre petit chien, Madame..."

J'aimerais corriger une erreur qui s'est glissée dans votre journal, plus précisément dans l'article: "Votre petit chien, Madame...". A la fin de l'article, votre journaliste a déclaré que pour aller aux Etats-Unis, le chien devait être vacciné contre le distemper et l'hépatite. Ce vaccin est administré à titre de médecine préventive et n'est pas nécessaire pour aller outre-frontières. Par contre, le vaccin contre la RAGE est obligatoire et doit être administré un (1) mois avant le départ pour les Etats-Unis.

Suzanne DELOY, secrétaire

Dr Defis Dery, M.V.
Hôpital Vétérinaire de Trois-Rivières
700, rue Hertel
Trois-Rivières, Que.

Démagogie radiophonique

Les chicanes de balcon sont révolues depuis longtemps. Maintenant, c'est à la radio que l'on lance sa haine contre tous et chacun. Les jeunes sont la cible préférée des "gens bien-pensants" et l'on se frotte les mains d'aise. Les gens qui ne pensent pas comme l'autorité en place sont tous des "F.L.Q." ou des "SEPARATISTES", pour ne pas dire des "assassins en puissance".

On a rien à gagner avec ces émissions de "lignes ouvertes". C'est de la démagogie à journe longue et rien que des faussetés ou des demi-vérités qui se disent. Si ça pouvait cultiver le peuple! Mais c'est le contraire. Les gens ne lisent pas et attendent de la radio l'information. D'imaginer que ça fait l'affaire des politiciens en place que les Québécois s'entrechignent, l'exemple vient de haut.

Si notre fameuse "ministre des Affaires culturelles" était plus objective c'est contre la haine qu'elle s'élèverait. Mais faut pas trop lui en demander, la pauvre! Si l'on veut nettoyer les ondes, j'en suis, mais que ce soit la ou se trouve le problème... Que ce soit le cheval de bataille du C.R.T.C.

Scandale

Et chacun s'étonnait qu'on l'ait
Surpris à Paris
Trompant son mari.
Mais nul ne s'indignait
Parmi les assistants
Que le mari
Pendant vingt ans
N'ait pas trouvé le temps
De prouver qu'il l'aimait.

Edmond ROBILLARD
Angleterre

à l'avenir et l'on sera en droit de penser que c'est un organisme sérieux. Autrement, c'est une belle tumeur.

Une contribuable,

Mme M. BIBEAU
7001, Place Semly, Anjou.
P.S.—L'émission d'Yvon Dupuis de C.K.A.C. devrait être bannie des ondes. Quand le jeune André Vassard a été tué, c'était éfroyable d'entendre tout ce qui c'est dit. A chaque événement, c'est un délit de faussetés et de méchancetés qui se déploie à faire freiner les plus endurcis. La décence et l'honnêteté exigent que l'on mette le hola au plus tôt à cette effervescence de haine.

Ça me rend malade!

Voici copie d'une lettre adressée à la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec:

Messieurs,

Je vous réitère, pour la je ne sais combienième fois, mon désir de recevoir ma carte d'assurance-maladie.

Comme je ne suis jamais malade, je n'ai pas de problèmes, mais je commence à éprouver une sorte de sentiment d'infériorité, enfin, comment dire? je me sens... "différente" des autres. Dans mon entourage, chacun brandit avec fierté sa carte d'assurance-maladie, alors que moi, moi c'est bien simple, je vais finir par faire une maladie! MOI AUSSI JE VEUX MA CARTE!

Vous comprendrez sans doute l'urgence de la situation. Aussi, je termine, en vous priant d'agréer l'assurance (maladive) de toute ma considération.

Marie CHALOUH
Montréal.

Les lignes à haute tension à l'assaut de l'île d'Orléans

Au printemps 1973 une nouvelle ligne de transmission hydro-électrique passera sur l'île d'Orléans et la côte de Beauré près d'Orléans. Les habitants de Beauré ont déjà établis il y a quelques années. Pour la plupart des gens c'est un fait divers, pour quelques-uns une nouvelle œuvre de génie, pour d'autres un manque complet d'esthétique et pour ceux que le destin a mis sur la route du tracé des savants ingénieurs de l'Hydro-Québec, c'est un bien mauvais sort!

a) Une fois de plus des milliers d'arbres disparaîtront, perte d'oxygène dans un moment critique de pollution, perte de bois précieux pour ceux qui l'utilisent dans le commerce, irréparable disparition de nos belles érablières.

b) De magnifiques terres à culture deviendront des champs vagues ou l'on fera aux intéressés la faveur de cultiver mais dans l'appréhension de voir passer chaque printemps le poison utilisé par cette compagnie pour prévenir la repousse des arbres.

c) Déménagement ou démolition de propriétés qui semble devenu un sport à la mode dans la province de Québec. A ce monsieur porte-parole de l'Hydro-Québec qui déclarait à la presse il y a quelques mois qu'on ne démolirait aucune propriété ancestrale, je lui recommande de consulter le "Petit Larousse" à la page 43 pour se renseigner sur la signification du mot "ancestral"... J'habite actuellement une de ces précieuses maisons du 18^{ème} siècle d'architecture anglo-normande appartenant autrefois à mes grands-parents et dont le sort a été réglé sans avertissement, sans scrupule et sans complexe par ces messieurs de la "maison mère" de la rue Dorchester à Montréal. Vestige du passé, valeur sentimentale, chef-d'œuvre d'architecture, rénovation récente et complète tout cela ne peut émouvoir des hommes-robots en mal de productivité. C'est un véritable choc d'apprendre un beau jour de juin, par une équipe d'employés, que la direction de l'Hydro-Québec a décidé de passer une nouvelle ligne de transmission et que vous êtes justement sur le parcours! Selon la loi, le propriétaire devrait être averti un an à l'avance et par écrit, mais ce fut un simple "oubli" de leur part!... Quand on est gouvernement et contrôle absolu sur les hommes et les choses on peut bien se permettre quelques petits oublis de cette nature, quelques petites injustices comme celle de ne pas vous donner la réelle valeur de vos biens, à moins évidemment que vous n'ayez de bons amis ou quelqu'influence dans cette sale chose qu'on appelle politique; on peut bien aussi après vous avoir fait entendre qu'on n'effectuerait aucun travail autour de votre habitation avant le printemps, vous imposer durant tout l'été de 4 heures ou 6 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir le bruit des machines qui labourent le terrain et pendant quelques semaines pour remplacer le chant des oiseaux dans le pré, on peut aussi vous imposer une ou deux scies mécaniques en même temps que de vous offrir le réjouissant spectacle de voir tomber une à une les centaines d'érables et tous les arbres bordant la propriété; on peut aussi pousser la délicatesse jusqu'à vous démunir au plus beau de leur feuillage des vieux ormes et des bouleaux centenaires jetant encore un peu de fraîcheur et de vert à travers les volets de la vieille maison! Les derniers arbres tomberont sur les quelques arbustes ou nouvelles plantations que vous auriez pu récupérer et pour couronner le tout on vous allumera un feu de joie un jour qu'on croirait choisi à souhait ou l'humidité vous fera retomber sur la tête les cendres de vos derniers amis... Dans quelques mois, il ne restera plus rien d'une des plus belles propriétés de la côte de

BILLET

Les déboires de l'Oncle Sam

On dit qu'avec de l'argent, on va partout et l'on peut tout faire. Ce n'est pas tout à fait exact. Il jouit du plus haut niveau de vie et il touche les plus hauts salaires, ce qui lui permet d'acheter tout ce qu'il veut, et dans n'importe quel pays du monde. Mais une chose qu'il ne peut plus faire, c'est de produire des marchandises à bon marché. Sur ce terrain, il se fait battre désormais par le Japon, et un peu aussi par certains pays d'Europe et par le Canada.

Les temps ont bien changé. Anciennement, les produits américains faisaient fureur partout. On les achetait parce que, bien sûr, les Américains étaient seuls à les produire en série, mais surtout parce que ces produits en série ne coûtaient pas cher; et s'ils ne coûtaient pas cher, c'est que la technique et la main-d'œuvre américaines ne coûtaient pas cher non plus.

C'était l'époque héroïque. Les Américains se distinguaient par leur frugalité. Ils cultivaient l'amour du travail, mettant leur dynamisme et leur génie d'invention au service d'une technique merveilleusement rodée, ce qui leur permit de fabriquer un peu de tout en abondance et à bon marché. La machine, non seulement abolissait l'effort, mais assurait une marge de profits propre à stimuler les initiatives qui ont

précipité l'avènement de la société d'abondance.

Cette époque est révolue. Le désir de faire "a fast buck," comme on dit, la débaucherie de s'enrichir à tout prix et du jour au lendemain a considérablement émoussé les vertus en honneur du temps des pionniers. L'âpreté au gain a fini par détruire l'avance qu'aurait la technique. Le producteur majeure sans cesse le pourcentage des profits, l'intermédiaire hausse les prix et le travailleur exige des salaires plus élevés. Tel est le cercle vicieux de l'abondance, la course inflationniste qui a fini par rendre prohibitif le prix de maints produits américains. Les profits s'entre-dévorent. On pense à l'hydre qui se mord la queue.

L'Oncle Sam tombe de haut. Il n'est plus seul. Les pays du Marché commun, le Canada et surtout le Japon peuvent eux aussi produire en série, et comme leur train de vie et leurs salaires sont moins élevés, leurs produits coûtent moins cher. Assistons-nous à la naissance d'un nouveau cycle économique?

Visiblement, l'AFFLUENT S.O.C.I.E.T.Y. nord-américaine présente des symptômes d'essoufflement, ce qui blesse l'orgueil de l'Oncle Sam. Comme ce dernier sent qu'il ne peut ni s'engager dans une guerre des prix, ni réussir à produire à

Beauré et plus rien de ce domaine perché à flanc de montagne et bordé par le St-Laurent qui fut (ironie du sort) déjà propriété gouvernementale et ferme expérimentale. On aura ainsi en quelques mois, anéanti un passé, un présent et un avenir pour suspendre quelques fils à haute tension entre ciel et terre. Les dernières statistiques ont prouvé que nous avons des réserves d'électricité pour des années à venir, on en a même à revendre à l'étranger (contrat récent de 25 millions avec la ville de New-York) et on continue de démolir tous les plus beaux coins de notre province, à faire passer ces monstruosités sur des sites aussi enchanteurs et uniques que l'île d'Orléans et la côte de Beauré! Que deviennent dans tout ça nos défenseurs du passé, nos vaillants gardiens de la nature, de l'esthétique et de la beauté, nos gouvernants supposés intelligents, sages et pondérés? C'est le résultat désastreux de la nationalisation au Québec. On constate que pour combler quelques lacunes

dans les services publics, les corporations privées et les compagnies dites étrangères, on aura jeté tout un peuple dans le marasme de l'ambition, de despotisme et du gaspillage éhonté. Le Canadien français, soumis, sans ambition, inconscient de sa valeur, faible et sans ressources depuis des générations, devient s'il lui reste encore un fond d'honnêteté, de conscience et de valeur morale, un numéro ignoré, bafoué, souvent ridiculisé, qui ne sert qu'à combler les déficits et les erreurs de ses frères mal évolués et malheureusement plus nombreux qui ont perdu jusqu'au respect d'eux-mêmes et des autres et n'ont pour unique loi que l'ambition et l'argent.

Triste avenir que celui de la Belle Province! La génération montante saura-t-elle remettre un peu d'équilibre dans ce peuple insensé? Espérons!

Ginette G. HIRON,
6020, Avenue Royale,
Ange-Gardien,
(Montmorency), P.Q.

meilleur marché, il se montre mauvais perdant. Il contraint ses concurrents à réévaluer leur monnaie (ce qui revient à leur faire augmenter le prix de leurs produits sur le marché américain), il leur impose une taxe d'importation et il les force à acheter davantage de produits américains. C'est une attitude d'enfant gâté; le gamin qui veut "rester au bâton", même si son tour est passé.

L'Oncle Sam est de mauvais poil, depuis quelque temps. Plutôt que de faire face à la musique, il cherche à poursuivre un jeu qui lui a réussi mais qu'il ne peut plus jouer, à moins d'en changer les règles. Il refuse de reconnaître que, dans la course à la croissance, le lourd équipement hérité de la bureaucratie et de l'évolution rend désormais impossible les gambades du passé. Il ressemble désormais à la tortue, et c'est le Japon qui tient aujourd'hui le rôle du lièvre. Demain, ce sera peut-être le tour de la Chine.

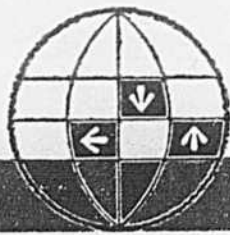
Mais l'Oncle Sam fait semblant de ne pas voir la réalité. Maintenant que le voilà devenu tortue, il voudrait que tous les lièvres ajustent leur train à son rythme à lui, et ce n'est pas possible. Il se propose comme commun dénominateur alors qu'en fait, il n'appartient plus au même club que ses concurrents. Il inaugure l'ère post-industrielle. Plutôt que de se lamenter, il ferait mieux de s'attaquer à la tâche nouvelle qui lui incombe: celle de créer de l'abondance, non plus seulement en Occident, mais dans le monde entier.

J. P.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICATION 874-7306
ANNONCES CLASSEES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

LA SEMAINE REVUE ET RÉSUMÉE

RÉGINALD
SPINHAVER



Le roi du Maroc, Hassan II, revenait de France avec environ cent personnes de sa suite lorsque des avions de chasse marocains mitraillaient son Boeing 727, qui atterrit tout de même presque normalement à Rabat, où les chasseurs attaquent encore, faisant huit morts et 45 blessés sur l'aéroport.

Le monarque, âgé de 43 ans, sort indemne d'un deuxième attentat en treize mois. Les aviateurs responsables sont capturés et, sept heures plus tard, on annonce le suicide du deuxième personnage du royaume,

passagers les attend déjà sous la menace de quatre pirates.

Six des évadés, déguisés en gardiens de prison, embarquent et s'envolent sans coup férir au Chili, où ils demandent asile au premier président marxiste constitutionnellement élu, le Dr. Salvador Allende. L'avion et ses passagers légitimes repartent indemnes, mais Allende ne sait que faire: garder les pirates, c'est se mettre à dos l'Argentine; les extraditer, c'est s'aliéner les doctrinaires de son pays. En Argentine, tous les autres insurgés ont été repris.

Le Vietnam et les élections aux E.-U.

Le sénateur George McGovern, candidat démocrate à la Maison Blanche pour les élections de novembre, ayant fait du désengagement total des États-Unis au Vietnam un des éléments majeurs de sa campagne électorale, le président Nixon semble faire tout ce qu'il peut pour obtenir un cessez-le-feu en Indochine avant le scrutin et faucher ainsi l'herbe sous le pied de son concurrent.

C'est ainsi que le Dr. Henry Kissinger, conseiller très spécial du président Nixon, s'est encore rendu cette semaine à Paris pour y rencontrer son homologue nord-vietnamien, M. Le Duc Tho. Après des entretiens à huis clos, il a regagné Hanoi, et Kissinger est allé à Saigon, où des observateurs pensent qu'il a proposé au président Nguyen Van Thieu de démissionner en faveur d'un gouvernement de transition. Quoi qu'il en soit, ces voyages ne paraissent pas avoir donné de résultat.

Les débardeurs anglais retournent au travail

En dépit des insultes et parfois des coups que leur prodiguaient des protestataires, les responsables syndicaux (dont la décision est péremptoire pour l'ensemble des cotisants) des 42.000 débardeurs britanniques ont décidé, par 53 contre 30, d'accepter les offres de compromis sur la sécurité d'emploi et de mettre fin à une grève qui aura paralysé tous les ports de l'île durant trois semaines.

De nombreuses violences ont marqué l'aboutissement du conflit et les débardeurs de l'un des 25 principaux ports ont malgré tout choisi de rester en grève: celui de Liverpool. La reprise effective n'est prévue que pour lundi. Déjà dans le marasme économique, Londres aura payé environ \$1 million en assistance sociale aux grévistes et vu des marchandises estimées à \$2.5 milliards stagner dans le même temps.

Le bien d'autrui tu ne prendras...

On ne sait si c'est le remord ou le dépit qui a poussé des bandits anglais à abandonner le camion bien rempli qu'ils avaient volé jeudi à Londres.

Toujours est-il que la police a récupéré le véhicule et son chargement au grand complet: deux mille bibies.

P. Brasseur n'est plus

Poète, auteur dramatique, peintre, mais surtout très grand comédien français, Pierre Brasseur, 66 ans, est mort d'un infarctus en Italie, où il tournait un film avec les acteurs Charles Vanel et Claude Dauphin. Il était venu pour la dernière fois à Montréal en mai 1971, déjà cruellement marqué par le mal qui l'a emporté.



Pierre BRASSEUR
... "monstre sacré"

Le Chili et les pirates argentins

L'Amérique du Sud a connu cette semaine un tumultueux épisode, dont la fin n'est pas écrite. Il commençait dans une prison d'Argentine, dont les détenus se rendirent maîtres en tuant deux gardiens. Vingt-cinq prisonniers, des activistes de gauche, s'évadèrent ensuite et investirent un aéroport commercial, où un réacteur BAC-111 avec 96

Le droit du plus faible, c'est le silence

Claire
DUTRISAC
chroniqueur de
santé et bien-être



EH OUI! On en est là: les malades, tout spécialement les malades chroniques, sont obligés de se former en comités pour se défendre contre les sévices que pourraient leur faire subir certains employés dans nos hôpitaux ou institutions analogues.

Que désirent les malades?

Grosso modo, ils veulent une clause, dans la convention collective, qui les protégerait de façon efficace. Jusqu'à maintenant, des employés dont l'irrespect, la grossièreté et la brutalité sont choses connues des malades et des surveillants, non seulement conservent leur emploi mais ne peuvent même pas être mutés. Si un malade est l'objet de leur hargne, il est impossible, à toutes fins utiles, de transférer ces employés dans une autre salle, encore moins de les écarter du service du nursing.

La convention collective de travail les protège, avec raison d'ailleurs, contre l'arbitraire de l'employeur. Cependant, si l'employeur peut faire montre de favoritisme, voire d'injustice, il arrive aussi qu'il applique une sanction qui soit méritée et qui vise à la protection du malade. Dans une très large proportion, l'employé syndiqué utilise la procédure de grief et dans la majorité des cas, le syndicat gagne sa cause. Pourquoi? Par l'incompétence de la partie patronale? Ou faute de clauses permettant à l'employeur d'agir avec efficacité?

Le droit du plus faible

Deux des raisons pour lesquelles la partie patronale perd souvent ses griefs, c'est le manque de témoins (par exemple, dans le cas des vols qui sont très fréquents dans tous les hôpitaux) ou c'est l'inconsistance des témoins. Ces derniers (qu'il s'agisse d'infirmières, de surveillants, de compagnons de travail ou de malades)



Droits réservés

craignent d'éventuelles représailles.

L'expérience a prouvé que c'était là, très souvent, une crainte fondée. De tous les témoins possibles, les malades sont les plus démunis. Ils ont peur. On les intimide aisément et de façon fort subtile. Ils comprennent vite qu'il vaut mieux se taire et endurer. D'ailleurs, on ne croit guère en leur témoignage. Le droit du plus faible, c'est le silence!

Si le malade parle, réclame ou dénonce, il s'expose à des ennuis qui, pour être parfois mineurs, sont source de souffrance pour qui les

endure quotidiennement et à répétition. C'est ce que soulignait récemment, dans LA PRESSE, un membre du Comité des malades, M. Claude Brunet, qui voit là les raisons pour lesquelles "des dizaines d'infirmières et d'infirmiers à la tête d'un service évitent de produire un rapport".

Cette absence de rapport explique également la faiblesse de la position patronale au cours d'un grief. Faute de dossiers bien tenus, c'est toujours "la première offense", le premier "méfait" de l'employé.

Certes, les employés des hôpitaux

pour malades chroniques n'ont pas la tâche facile. Certains malades sont aisément soupçonneux, ou irritables, ou susceptibles. L'antagonisme qui se développe parfois entre un patient et un infirmier peut fort bien avoir été d'abord créé par le malade. Si l'employé a des excuses, le malade n'en a-t-il pas bien davantage?

Et des excuses peuvent-elles se transformer en motifs raisonnables pour absoudre des gestes inconsidérés, l'absence du sens de ses responsabilités et parfois, la violence?

L'Association des hôpitaux de la province de Québec, (AHPQ), face à la requête des malades, répond qu'il est impossible d'insérer une telle clause dans la convention, puisque les malades ne sont pas l'une des parties de la convention collective de travail.

Curieux argument que l'on eût plutôt attendu de la part des syndicats. L'AHPQ est bien bonne de fourbir ainsi les armes de ses adversaires. Elle suggère, outre un encouragement aux malades à se constituer en comités dans les hôpitaux pour soins à long terme, deux moyens d'assurer leur protection.

Premièrement, elle les renvoie aux mécanismes de la loi 65 qui remet aux conseils régionaux la tâche de disposer des plaintes des usagers des hôpitaux. Quel malade osera se plaindre auprès des conseils régionaux? Comment le fera-t-il? Comment le conseil régional pourra-t-il réussir là où échoue la procédure de grief? Et durant que le lourd mécanisme prévu se mettra en branle, fera une enquête (le conseil n'est pas sur place), que deviendra le malade soumis aux représailles de certains employés?

Et surtout, quelle sera la valeur juridique du jugement du conseil régional, face à la convention collective?

Deuxièmement, l'AHPQ préconise "le renforcement des mesures administratives visant à améliorer la qualité des soins de santé comme la sélection des employés, leur information et évaluation, et la surveillance." Fort bien... si l'employeur dispose, dans la convention, de ces droits. L'AHPQ ne précise guère sa pensée sur ce point.

Il semble donc que le fond du problème demeure incompris de ceux-là mêmes qui assument la responsabilité d'assurer aux malades non seulement de bons traitements mais également la sécurité et le respect.

Le malade est abandonné à lui-même et aux employés d'hôpitaux

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, et le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer ont gardé le plus grand mutisme, face au problème de la protection du malade, Motus et bouche cousue. Ni l'un ni l'autre n'ont transmis à LA PRESSE une communiqué quelconque. Même quelconque, il eut été publié. Seul, un représentant du ministère des Affaires sociales a accusé réception de la requête du Comité.

Sans doute, la clause proposée par le Comité exige des accommodations. Sans doute, cette clause ne pourrait être applicable partout. Elle serait inutile, par exemple, dans une institution qui recueille des enfants atteints de maladies chroniques. Mais il appartient aux négociateurs des deux parties en cause de la modifier pour la rendre plus réaliste. L'esprit qui anime cette requête devrait être retenu et traduit dans la convention collective que l'on négocie actuellement.

De leur côté, les centrales syndicales n'ont dit mot. Elles ont perdu la belle occasion de parler. Nul n'est aussi bien placé qu'elles pour savoir que les malades ont raison.

L'AHPQ semble avoir laissé tomber la hache. Le gouvernement affiche une indifférence olympienne. Les centrales, à la table de négociation, auraient pu proposer une clause qui, tout en assurant la protection du malade contre des employés négligents (c'est un euphémisme) ou incompetents, pourrait également mettre le syndiqué à l'abri de l'arbitraire patronal. Si elles ont rédigé une telle clause, ce fut dans la plus grande discrétion, rien n'en a transpiré.

Le Comité des malades a d'ailleurs établi deux points de repère pour que soit possible le transfert d'un employé: A) quand le bien des malades l'exige; B) lorsque le nombre d'employés dans une salle est insuffisant.

Comme l'a expliqué M. Claude Brunet, dans une lettre aux lecteurs: "Il est vrai qu'en transférant un employé incompetent, on transfère les durcissements et les habitudes inconscientes qui sont

en cause, ce qui n'est pas une amélioration. Mais je crois que dans la perspective d'un deuxième, d'un troisième et même de plusieurs autres transferts, un employé se déciderait ou bien à entreprendre l'effort d'adaptation qu'il refusait auparavant, ou bien à accepter un autre emploi."

Il y a là matière à rédiger une clause respectant les droits des syndiqués et ceux de l'employeur. Quant aux droits des malades, a-t-on encore le droit d'en parler? En ont-ils?

La population, qui s'émue et s'indigne lorsque lui sont révélées des situations scandaleuses, a-t-elle réagi avec l'urgence souhaitable? M. Cournoyer ne nous a pas dit le nombre de lettres qu'il a reçues.

Pourtant, le public avait, lui aussi, l'occasion de prouver qu'il n'est pas indifférent à la cause des malades. Une lettre au ministre Cournoyer, une lettre multipliée par cent, par mille; mille multipliées par cent... Un petit effort de rien du tout qui ne coûterait qu'une feuille, une enveloppe et huit cents... Les fervents du sport défendent bien leur cause. Ils y croient, eux.

Une lettre m'a été adressée, à LA PRESSE, et qui dit fort bien les choses: "Après avoir lu l'article 'Ce que pensent les malades et la piraterie syndicale', je me suis empressée d'apporter ma collaboration à cette oeuvre humanitaire en écrivant à M. le ministre Cournoyer pour appuyer cette demande. Mais j'ai été déçue de voir que le peuple n'est pas sensibilisé à son devoir humain et chrétien vis-à-vis de choses si graves."

"Les impotents, dans plusieurs institutions, sont à la merci des sautes d'humeur et des invectives de certains employés qui sont loin d'être aux services des malades. J'ai demandé la collaboration et l'appui des gens. On m'a répondu qu'ils ne voulaient pas s'impliquer. C'est frustrant, une réponse semblable. J'espère qu'avec ces remarques, j'ai pu vous réveiller. Pensez-y vous qui êtes encore en santé." C'est bravement signé: Mlle Thérèse Paillet.

Pourquoi les hôpitaux existent-ils? On a souvent dit qu'ils étaient organisés en fonction de la profession médicale plutôt qu'en fonction du malade. Aujourd'hui, on s'interroge: ne sont-ils pas de plus en plus considérés comme une industrie

destinée à créer de l'emploi, le malade n'étant plus que le "produit" de cette activité économique?

Une directrice du nursing me disait avec ironie: "Le seul problème des hôpitaux, ce sont les malades." Les malades, et particulièrement les malades chroniques, sont les grands oubliés de nos institutions. Tous et chacun parlent en son nom... mais lui, il n'a pas le droit de parole. M. Raymond Dumais écrivait récemment, dans LA PRESSE: "Quel supposé 'bien portant' peut se vanter de bien représenter les patients? Il n'y a pas un seul porte-parole de ce monde des malades (...) qui est invité à for-

muler une clause susceptible de protéger les malades trop dépendants."

La loi 65 sur la réforme des services de santé accorde aux malades deux représentants au Conseil d'administration des hôpitaux. C'est un bien modeste début mais c'est tout de même un gain. A condition que ces représentants ne soient pas tenus au secret et puissent dénoncer les décisions majoritaires qui, selon eux, iraient à l'encontre du bien des malades. Mais eux aussi seront tenus de respecter la convention collective de travail, une convention qui, par définition, doit protéger les employés.

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

Pour les Canadiens, le crime a augmenté dans leur localité

En moyenne, de l'avis des Canadiens qui vivent dans les grandes et petites villes, les villages et les zones rurales, il y a une augmentation du crime dans leur région. A l'échelle nationale, 63 p. cent pensent que le taux de criminalité dans leur localité est plus haut qu'il ne l'était il y a cinq ans. Seulement 26 p. cent ne sont pas de cet avis.

Plusieurs peuvent croire que cette augmentation devrait être plus apparente dans une grande ville de plus de cent mille habitants. Cependant, c'est dans les plus petits centres, ceux dont la population se chiffre de 10.000 à 100.000 habitants, que le taux d'augmentation semble être le plus apparent.

En effet, 77 p. cent des citoyens déclarent que le taux est plus élevé, dans les petits centres, alors que 7 p. cent seulement ne sont pas de cet avis. D'autre part, les citoyens des grandes villes pensent, dans une proportion de 63 p. cent, que le pourcentage de criminalité a augmenté.

Les villes, villages et régions rurales, dont la population est de 1.000 à 10.000 personnes, semblent avoir moins conscience d'une augmentation dans la criminalité.

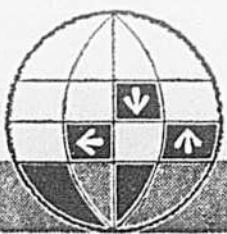
Villes et villages ont une faible majorité de gens qui sont d'avis que le crime est en recrudescence, 55 p. cent; et 37 p. cent ne sont pas de cet avis.

Quant aux régions rurales, l'opinion est relativement partagée: 48 p. cent pensent qu'il y a plus de criminalité qu'avant dans leur région, et 43 p. cent disent que non.

L'enquête consistait à interroger environ 700 adultes de 18 ans et plus, représentatifs à l'échelle canadienne.

La question posée est la suivante: "Pourriez-vous dire qu'il y a plus de criminalité dans votre région qu'il y a cinq ans?"

	OUI %	NON %	INDECIS %
CANADA	63	26	11
villes de plus de 100.000 citoyens	68	20	12
10.000 à 100.000	77	7	16
1.000 à 10.000	55	37	8
régions rurales	48	43	9



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

30 ans après, Dieppe n'est plus un sujet tabou: les Canadiens ont été des "sacrifiés" de valeur

par Pierre VENNAT

Ly a 30 ans aujourd'hui s'écrivait en lettres rouges la page la plus sanglante de l'histoire de l'armée canadienne: Dieppe.

A Dieppe, le 19 août 1942, en neuf heures, plus de soldats canadiens ont été faits prisonniers qu'au cours des onze mois de la campagne subséquente dans le nord-ouest de l'Europe ou que durant les 20 mois de combat en Italie.

Selon les chiffres officiels, on compte 56 officiers et 851 sous-officiers et soldats canadiens morts à Dieppe, y compris 7 officiers et 64 sous-officiers et hommes de troupe qui moururent en captivité. Les pertes totales de l'armée canadienne, s'élevèrent à 3,369.

Sur un total de 4,963 hommes.

Un sacrifice inutile?

Depuis 30 ans, de nombreux auteurs se sont penchés sur le raid de Dieppe.

Pendant des années on a hésité, au Canada, à parler de "massacre inutile d'innocents", de "coup monté contre les Canadiens" et autres accusations rapportées ailleurs. On a préféré, au cours de cérémonies commémoratives, parler d'une voie émue du "sacrifice des héros de Dieppe".

Non sans raison d'ailleurs puisque les milliers de Canadiens tués, blessés ou emprisonnés pendant de longs mois étaient tous des fils d'ici, comptant une multitude de parents et d'amis.

Le sujet, toutefois, n'est plus considéré comme tabou: les survivants et les proches des disparus commencent eux-mêmes à admettre que le fait de considérer les Canadiens comme des "sacrifiés" des Britanniques n'enlève, au contraire, rien à la valeur de leur héroïsme.

Calmer les Russes

La dernière étude vient d'être publiée par Raymond Rudler, qui vécut à Dieppe de 1935 à 1943 et dont l'ouvrage, "Le Jubilé des Canadiens", fait un rapprochement entre la rencontre à Moscou du premier ministre Winston Churchill et du dictateur russe Staline et le débarquement de 19 août 1942 à Dieppe.

Selon l'auteur, la décision du débarquement du 19 août 1942 a été prise pour calmer les Soviétiques

et leur démontrer que les "Tommies" n'avaient pas peur de se frotter aux Nazis. Sauf qu'au lieu de "Tommies" on a choisi des Canadiens.

Les nombreux auteurs qui ont tenté de déterminer les véritables raisons du raid de Dieppe ont tous constaté que les autorités britanniques, même 30 ans plus tard, n'ont jamais fourni, sur les raisons de cette expédition ajournée peu de temps auparavant, d'explications susceptibles de satisfaire les esprits curieux.

Et ceux-ci sont nombreux.

Raymond Rudler croit que la décision du débarquement fait suite à cette rencontre Churchill-Staline au cours de laquelle l'URSS a réclamé l'ouverture d'un deuxième front. Il y a d'autres thèses mais toutes se regroupent autour d'un thème unique: les Canadiens ont servi de cobayes à l'expérience militaire britannique.

Un projet britannique

C'est au début d'avril 1942 que le quartier général des opérations combinées, sous le commandement de lord Louis Mountbatten, oncle de la présente reine Elisabeth, commence à s'occuper de Dieppe.

Il ne reste guère de documents relatifs au projet initial des Britanniques qui pourraient indiquer pourquoi au juste on a choisi cet endroit comme point de débarquement.

La topographie de Dieppe restreignait, dans une large mesure, tout plan d'attaque mais il semble toutefois que cette station balnéaire dotée d'un bon port, située à environ 67 milles de Newhaven, dans le Sussex, et à portée des avions de chasse du temps, l'a emporté sur d'autres emplacements encore plus désavantagés.

Dès le mois d'avril, la responsabilité militaire des préparatifs était confiée au maréchal Bernard Montgomery, alors lieutenant-général, à titre d'officier général commandant de la région du sud-est de la Grande-Bretagne.

Ce n'est qu'après la mise au point de l'avant-projet que les officiers canadiens prirent part aux délibérations.

Le 30 avril 1942, le général Montgomery, lors d'une visite au QG du général McNaughton, lui fait part du plan.

Pour des raisons de sécurité, selon la version officielle du ministère de la Défense, le Canada n'a jamais demandé ni connu, au préalable, la date et l'endroit du raid.

Le gouvernement canadien n'a su que ses troupes étaient engagées à Dieppe qu'après coup, et n'a pas été consulté sur leur emploi. Le général McNaughton a pris seul la décision de permettre les opérations et c'est sur lui seul que retombe la responsabilité d'avoir jugé assez bonnes les chances de succès du raid pour y engager la 2e division canadienne.

McNaughton aurait donc pu rejeter l'avant-projet et permettre ainsi à une formation britannique d'entreprendre l'opération.

A sa décharge, disons qu'un officier canadien n'était guère disposé, en 1942, à rejeter un plan proposé par une autorité compétente, surtout si ce plan promettait de l'action.

Le soldat canadien — et la lecture de la correspondance de mon père, mort à Dieppe, suffit amplement à le démontrer — aurait été très offensé après une si longue attente, si aucun détachement canadien n'avait participé à un raid comme celui de Dieppe.

En Angleterre depuis un an, les Canadiens en avaient assez de leur vie de garnison et voulaient participer à un raid qui, croyaient-ils, aiderait à hâter la fin du conflit.

Le raid manqué du 8 juillet

Après maints préparatifs, on exécute, les 11 et 12 juin, près de Bridport, en Angleterre, sur une étendue de la côte ressemblant à la plage de Dieppe, un exercice d'envergure qui n'est en fait qu'une avant-première du raid.

Les résultats sont loin d'être satisfaisants.

Lord Louis Mountbatten juge alors essentiel de poursuivre l'entraînement et de ne pas tenter l'opération durant le mois de juin comme on voulait d'abord le faire.

Un second exercice se déroule à Bridport, du 22 au 24 juin, et les résultats sont beaucoup plus satisfaisants.

Le raid devait maintenant avoir lieu le 4 juillet ou l'un des jours suivants. Les 2 et 3 juillet, les troupes s'embarquent et demeurent à bord.

Le 3 juillet, on retarde l'opération de 24 heures, à cause du mauvais temps.

Même chose le 4.

Le 5 juillet, il est convenu de modifier le plan de façon à effectuer l'opération le 8 juillet, dernier jour où les conditions de marée seraient favorables.

La concentration d'embarcations



En cinq heures, l'Armée canadienne perdait plus d'hommes à Dieppe que durant chacune de ses campagnes subséquentes. 3,369 Canadiens y furent tués, blessés ou faits prisonniers.

n'a pas échappé à l'ennemi et le 7 au matin, les avions allemands s'attaquaient aux navires qui se trouvent en rade.

Deux péniches de débarquement sont atteintes. Heureusement, les bombes traversent les embarcations de part en part avant d'éclater et seulement quatre hommes subissent de légères blessures.

Cette attaque n'est pas en soi assez grave pour annuler l'opération, et on prend aussitôt les dispositions voulues pour faire embarquer les hommes sur un autre bateau. Les autorités de la marine sont toutefois d'avis que le temps est encore trop mauvais pour qu'on puisse tenter l'opération le 8 juillet.

Nouveau retard: les soldats, très déçus, reviennent à terre et, après avoir séjourné si longtemps sur l'île de Wight, ils reviennent en Angleterre et se dispersent.

Pourquoi n'a-t-on pas écouté Montgomery?

Comme les troupes connaissent maintenant tous les détails du raid

et qu'il devient impossible de garder le secret après leur débarquement, le général Montgomery conseille de "contremander définitivement" l'opération.

Au lieu de l'écouter, on l'envoie commander la 8e armée en Egypte.

Et l'on confie au commandant de l'armée canadienne, le général McNaughton, la responsabilité de l'opération, lequel la délègue à son subordonné, le général Crerar.

Celui-ci jugea que les nouveaux plans étaient satisfaisants pour tenter de nouveau le raid.

Il n'en reste pas moins, selon la version officielle du ministère canadien de la Défense, que des milliers d'hommes en connaissaient le secret et que l'ennemi a pu avoir vent de nos plans.

La bataille même de Dieppe

ayant été maintes fois racontée, nous nous abstenons de le faire à nouveau.

Il n'en demeure pas moins que le raid de Dieppe a peut-être été l'opération la plus discutée de la 2e guerre mondiale.

Du point de vue tactique, ce fut une faillite à peu près complète, parce que les pertes canadiennes ont été très considérables et que l'on n'a atteint que quelques-uns des objectifs qu'on leur avait fixés.

A l'époque de Dieppe, et plus encore aujourd'hui, le coût élevé de l'opération paraît difficile à supporter au Canada.

Une expérience, voilà ce que fut le raid de Dieppe.

Avec les Canadiens comme cobayes des épreuves de l'état-major britannique.

Les vibrations et le bruit constituent un péril pour notre monde

par Lucien BARNIER

de l'Agence France-Presse

Des techniques, des industries sont en train de naître, afin de nous protéger ou mieux contre les chocs, les vibrations et le bruit. Parallèlement, les législateurs des pays industrialisés s'affairent à perfectionner l'arsenal des lois anti-vibrations.

Une étude médicale qui vient d'être publiée aux Etats-Unis dresse un bilan catastrophique des effets des vibrations et du bruit.

Parmi les troubles dont souffrent les gens qui sont exposés à ces perturbations, on constate notamment: maux de tête, nausées, brouillage de la vision, hypertension élevée, perte d'appétit. Chez certaines personnes qui présentent une vulnérabilité prononcée, on peut même observer une réduction notable de l'activité sexuelle, et parfois une impuissance totale.

Un péril pour notre civilisation

Dans les grandes villes, où le taux de vibrations est particulièrement élevé, il est fréquent que ces perturbations causent le déclenchement d'importants systèmes d'alarme, et faussent des dispositifs de sécurité qu'on croyait absolument sûrs. Lorsque des sujets ont à subir les effets conjugués de vibrations de haut niveau et de bruits intenses, il n'est pas rare qu'apparaissent des dérèglements mentaux extrêmement graves. Des atteintes de même gravité se manifestent dans les centres de calcul électronique, dont la protection contre les vibrations est de plus en plus malaisée. Incontestablement l'accroissement constant des taux de vibrations et de bruit met en péril notre civilisation, et notre santé elle-même. C'est pourquoi les laboratoires importants viennent d'inscrire à leurs programmes de recherches la mise au point de systèmes protégeant les individus et les installations fragiles contre les effets pernecieux des vibrations.

C'est aux Etats-Unis que l'effort a commencé, et qu'il se développe le plus rapidement. Des firmes industrielles ont créé des services d'études et de consultations qui

sont spécialisés dans la protection contre les chocs, les vibrations et le bruit. C'est ainsi que "Barry Wright Corporation", "Korfund Dynamic Corporation", "Vibration Mountings and Controls", etc... mettent à la disposition d'une clientèle de plus en plus nombreuses des équipes d'ingénieurs et de techniciens. Il est très difficile de supprimer les vibrations, à cause de l'inévitable transformation des mouvements mécaniques: par exemple, le mouvement tournant d'un vilebrequin animé par le mouvement rectiligne des pistons d'un moteur à explosion ne peut qu'engendrer des vibrations. Certes, on s'efforce de faire contrepois à celles-ci, par des masses de compensation; mais des vibrations subsistent toujours. Elles sont d'autant plus importantes que le moteur est plus puissant, et qu'il tourne plus vite. C'est la vibration que ressent l'automobiliste.

Des sols absorbent les vibrations

A l'usine, l'emploi de machines lourdes ou de machines tournant à grande vitesse produit également des vibrations intenses qui deviennent gênantes pour les personnes se trouvant à proximité. Des ingénieurs américains préconisent d'employer largement les fondations et sols de plomb-amiante, un matériau qui absorbe bien les vibrations de diverses sortes. Le Madison Square Garden Center, qui est édifié au-dessus d'une gare terminale où arrivent 650 trains par jour, bénéficie d'un socle anti-vibrations constitué essentiellement de plomb et d'amiante. Le Centre Medical Tufts, en Nouvelle-Angleterre, sera doté de toutes les protections anti-vibrations qui sont actuellement concevables. C'est essentiellement des techniques anti-vibrations de l'aéronautique et de l'aérospatiale que l'on s'inspire actuellement pour la recherche et la mise au point de protections intéressant les maisons d'habitation, les bureaux et les ateliers.

Ainsi que l'annonçait le sociologue américain Anthony Broy, avant peu on devra mentionner sur les machines à laver, à bord des automobiles et sur le carter des machines: "cette machine ne crée pas de vibrations dangereuses"; ou bien, au contraire, on nous avertira que la machine en question est périlleuse pour notre santé à cause de ses vibrations.

Tout comme Venise, plusieurs villes s'enfoncent lentement

par Dev MURARKA
du London Observer

VENISE n'est plus la seule ville au monde à s'enfoncer lentement. Deux spécialistes soviétiques soulignent en effet que Venise tient davantage l'attention, mais qu'il pourrait devenir nécessaire de protéger plusieurs autres villes côtières autour du monde en érigeant des digues.

Résumant les conclusions qu'ils ont tirées de leurs recherches, Lev et Vladimir Bankovsky font ressortir, dans le dernier numéro de la revue Novy Mir, que Tokyo s'enfonce même plus rapidement que Venise. Tandis que Venise calait d'environ 18 centimètres au cours des cinquante dernières années, Tokyo s'enfonce d'autant, mais chaque année. Depuis la dernière guerre mondiale, le secteur est de la ville s'est affaissé de plus de 30 pouces!

C'est au rythme de deux pouces et demi par an que s'enfonce la capitale de la Thaïlande. Le mouvement est lent mais aussi constant dans le cas des villes indiennes de Madras et de Bombay.

L'explication la plus répandue dans les cercles scientifiques note que les villes côtières sont généralement bâties sur des nappes d'eau souterraines ou des réserves de pétrole très exploitées. Par conséquent, on croyait que le problème occasionné par la contraction des strates rocheuses entourant ces villes serait résolu par le pompage d'eau dans le sol et que la pression initiale serait retable.

Tel n'est pas l'opinion des savants soviétiques. Ceux-ci croient plutôt que les emplacements de ces villes furent engloutis par la mer dans les temps anciens; bien avant que des puits artésiens ne soient construits et que l'on exploite les ressources naturelles.

A Bombay, par exemple, l'exploitation du gaz naturel n'a débuté qu'il y a quelques années, et la ville s'enfonçait déjà depuis longtemps.

Depuis 1961, le Japon possède des lois très sévères quant à l'utilisation des eaux souterraines, mais ces mesures de protection n'ont pas amélioré le taux annuel d'affaissement. Plus, il arrive que le sol ne s'enfonce pas aux endroits où les gisements pétroliers sont les plus exploités!

Bref, selon les experts russes, l'explication attribuant le phénomène aux cavités souterraines est simpliste et non scientifique. Ils croient avoir découvert une explication rationnelle en ayant recours à la néotectonique, une science fondée par V. A. Obruchev il y a 25 ans.

Jusqu'à présent, expliquent-ils, les géophysiciens croyaient que la terre était entrée dans un état de repos tectonique structural temporaire après les puissants soulèvements qui ont formé des chaînes de montagnes telles les Himalayas, les monts du Caucase et les Alpes. Mais on a découvert que la terre est brisée en blocs séparés et en couches rocheuses qui se choquent les uns aux autres, un peu comme les morceaux de glace d'une rivière.

Construire des digues

Ces villes reposent sur de fortes strates sédimentaires qui remplissent de vastes dépressions et replis de l'écorce terrestre. Les frères Bankovsky décrivent le processus tectonique comme suit:

"Il y a de bonnes raisons de croire que les plissements tectoniques surgissent de l'entassement de blocs de l'écorce terrestre au-dessus de la fracture profonde et inclinée qui les divise. Les bords de ce profond affaissement rocheux forment des dépressions qui sont graduellement remplies par les sédiments rocheux. Il arrive que les blocs avancés, agissant comme la



Venise se dégrade d'année en année et s'enfonce progressivement dans la lagune. Ses édifices prennent lentement des allures de ruines parce que personne n'y habite. Les inondations successives et les courants trop rapides érodent la base des bâtiments. L'humidité et la pollution de l'air altèrent les marbres et les peintures. Ci-dessus, un des canaux de la cité, dans l'ancien ghetto de Venise.

pelle du bulldozer, poussent les rochers mal assujettis dans les plissements, les brise et les élève en crête de montagne.

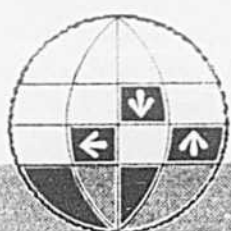
C'est le processus qui serait en branle dans la région de la mer Adriatique. Venise n'a pas de chance, puisqu'elle repose précisément sur un endroit où la poussée ascendante des sédiments ne compense plus l'écroulement du massif plus bas.

Au Japon, la partie sud de l'île d'Honshu s'avance inexorablement sur la partie nord, causant des affaissements tectoniques dans la plaine de Kanto, solidaire de plusieurs villes importantes, dont Tokyo et Yokohama. Les savants soviétiques ne croient pas que l'homme puisse faire obstacle à ces processus tectoniques, et que la seule façon de sauver la situation

serait de construire un système de digues de protection. Ils ajoutent que dans la plupart des pays touchés par de tels phénomènes, les gouvernements ne consacrent pas suffisamment de fonds à leur étude. En Union Soviétique, 20 centres tectoniques sont équipés pour observer les changements physiques de la terre.

Ils suggèrent la création d'un service mondial d'études tectoniques afin de sauvegarder les grandes villes et autres endroits menacés d'affaissement. Ce service pourrait mener à terme une étude complète des mouvements de l'écorce terrestre et des problèmes annexes.

On pourrait tirer de cette étude une planification des mesures à prendre pour protéger les villes qui s'enfoncent lentement.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Avec ou sans Wagner, les Conservateurs seront une force négligeable au Québec

— Réal Caouette

Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa



ROUYN — Contrairement à ce qu'on répète depuis un mois, Réal Caouette se porte "dangereusement bien" et n'a pas du tout l'intention de délaissier la barque créditiste.

Il se terre présentement à son chalet du lac Dufault, à quatre milles de Rouyn, où il se remet rapidement d'une in-

tervention chirurgicale subie il y a un mois, alors qu'on lui enlevait la vésicule biliaire et qu'on le soulageait d'un ulcère qui lui obstruait le duodénum.

Même mon diabète va mieux," dit Réal Caouette, en évoquant non sans une certaine satisfaction les rumeurs qui courent à son sujet depuis sa sortie de l'hôpital. Il est clair par ailleurs, que son épouse Suzanne et son chef de cabinet, Mme Richard, qui garde le contact avec Ottawa et l'organisation créditiste, n'apprécient pas de la même façon ces histoires de journaliste.

Le lac Dufault est situé à deux pas de Rouyn. Les Caouette possèdent un chalet construit il y a une

vingtaine d'années avec l'aide du père, feu Samuel Caouette.

Suzanne Caouette explique que la famille l'habite à l'année longue. L'été, c'est le bateau et la tranquillité. L'hiver, c'est la motoneige et le grand air.

"Le ski doo, certainement que j'aime ça. Les gens ici vous diront que je suis un maniaque du ski doo. Et c'est vrai," affirme M. Caouette.

Le chef créditiste connaît bien le lac Dufault et ses 102 îles pour l'avoir parcouru dans tous les sens et à toutes vitesses à bord de son "105 forces", par tous les temps, les jours ensoleillés quand le vent est "nord-est" et les jours sombres quand les vents sont du sud.

Quand la fumée des cheminées de la Noranda déferle sur le lac au-dessus de ce qu'on pourrait appeler la baie des Caouette (Réal y a vendu des lots à ses frères et sœurs et à son fils Roger, le gérant de l'entreprise familiale, le garage Joyal de Rouyn) alors le vent est du sud.

La peau et les os ?

A Rouyn, ses adversaires libéraux expliquent qu'il est décharné, qu'il n'est plus que l'ombre de lui-même, qu'il ne pourra pas conduire ses troupes et que par conséquent un parti créditiste sans Caouette risque d'être balayé lors de l'élection fédérale.

"Décharné, moi? Vous voyez bien. J'ai pris six ou sept livres depuis mon opération. J'attends, j'attends que Trudeau "déclare." S'il "déclare" des élections la semaine prochaine, je me rends à Ottawa immédiatement. On verra bien si Réal Caouette n'a plus que la peau et les os. Si Trudeau attend, j'irai à Ottawa dès le début de septembre et je reprendrai mes tournées."

Le fait est que Réal Caouette n'a absolument rien perdu de sa verve et de sa fougue. Détendu, il se frotte les mains d'aise en songeant "aux rondes" qu'il prépare à ses adversaires, si, bien sûr, Trudeau déclenche des élections cet automne. Car Réal Caouette est l'un de ceux qui soupçonnent le premier ministre de vouloir attendre le printemps 1973 pour solliciter un renouvellement de son mandat.

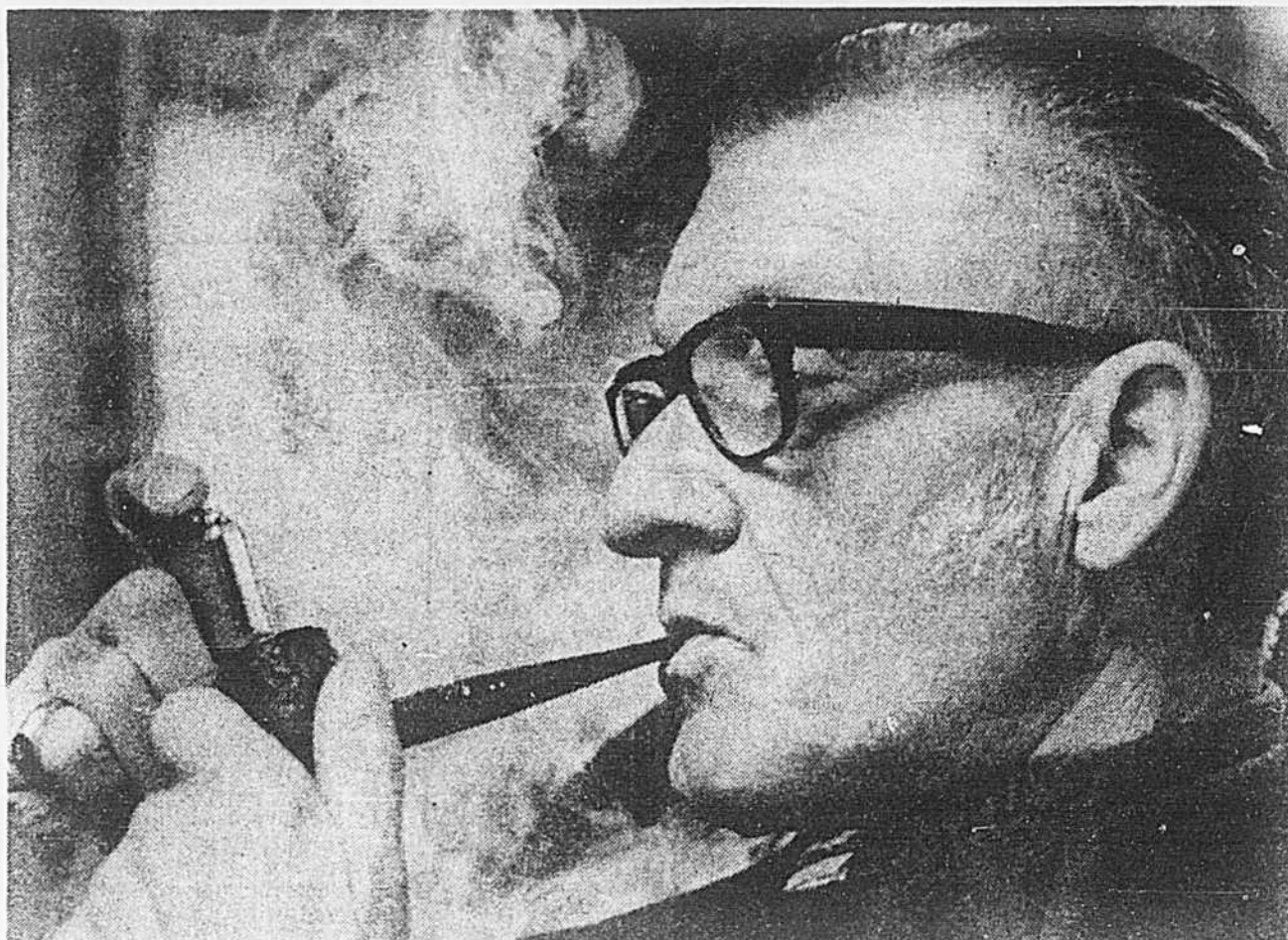
"Pourquoi? mais c'est bien simple. Les libéraux sentent le tapis glisser. Ils administrent \$15 milliards présentement. Ils voudraient s'accrocher au pouvoir le plus longtemps possible pour ne pas perdre "le gâteau," dit-il.

Wagner, une mitaine

Le chef créditiste est encore plus convaincu que l'acquisition du juge Wagner par les Conservateurs est un marché déjà bâclé et que le magistrat n'attend plus que l'annonce des élections pour le dire.

"Si Claude Wagner agit ainsi, il me fournit la preuve évidente qu'il est une mitaine politique."

Il montre qu'il n'a même pas le courage de déclarer ouvertement



"J'attends que Trudeau déclare les élections. On verra bien si Réal Caouette n'a plus que la peau et les os."

ses engagements. Laissez-moi vous dire, qu'une conduite comme ça n'impressionnera pas les Québécois.

"Moi je sais que s'il passe aux Conservateurs, ce n'est pas parce qu'il est convaincu de la doctrine conservatrice. D'ailleurs, en ont-ils seulement une?"

"Il veut tout simplement se venger des libéraux provinciaux et probablement de Trudeau, explique M. Caouette, qui reconnaît bien entendu que les Créditistes ont déjà invité le juge Wagner à se joindre à eux."

"Nous l'avions invité sérieusement. Mais, nous n'avions pas de caisse à lui offrir et ça n'a pas marché. Nous au Crédit Social, ce que nous voulons, ce sont des gens qui travaillent."

"Nous, on fait payer les gens pour travailler dans le parti. Ce n'est pas le parti qui paye les gens pour travailler. Et je vous dirai qu'on travaille cent fois plus fort quand il faut déboursier de sa poche pour agir dans un mouvement."

Lutte à deux

Le chef créditiste soutient qu'avec ou sans Claude Wagner, les conservateurs seront une force négligeable au Québec ou, selon lui, la lutte se fera à deux: Créditistes et Libéraux.

En Alberta et en Colombie-Britannique, où M. Caouette revendique l'appui indéfectible des ligues créditistes provinciales, l'élection

se décidera entre Conservateurs et Créditistes.

A ce sujet, M. Caouette est particulièrement heureux de compter sur des personnalités créditistes du Canada anglais pour le seconder dans la campagne. Il est particulièrement fier de constater qu'il est personnellement mieux accepté par le Canada anglais, qui l'invite régulièrement au Canadian Club et même à l'Empire Club de Toronto. "En 1962-63, vous vous en souvenez, raconte le député de Temiskamingue, les Canadiens anglais me comparaient à Hitler. Aujourd'hui, ils me disent: "Real, you are a real Canadian!"

Les Créditistes feront des surprises même à Montréal où on rencontre maintenant des militants du parti partout. "Et ces gens-là, dit M. Caouette, n'ont plus peur de s'afficher comme créditistes. Ça, c'est significatif."

A son avis, la région créditiste la plus difficile, c'est Hull.

"Ces gens-là sont pris par "la job". Y sont tous employés par le gouvernement fédéral. Ils votent pour le gouvernement. Ce sont des lâches authentiques. Si le gouvernement était communiste, ils voteraient communiste," affirme le leader créditiste.

Réal Caouette prédit l'élection d'un gouvernement minoritaire dans un parlement où les Créditistes détendraient la balance du pouvoir.

"La balance du pouvoir comporte moins de responsabilités que l'opposition officielle et vous confère

beaucoup plus d'influence. Et savez-vous, souligne Réal Caouette, qu'à l'époque où nous avions la balance du pouvoir, il y avait moins de chômage au pays. Je suis convaincu que les gouvernements minoritaires sont plus efficaces que les gouvernements majoritaires."

Réal Caouette continuera à prêcher les doctrines créditistes.

On soupçonne cependant qu'il a décidé de les apprêter à la moderne.

Le revenu annuel garanti créditiste serait instauré avec l'approbation des provinces et viendrait remplacer le bien-être social qui coûte plus de \$13 milliards annuellement à tous les gouvernements du Canada.

La campagne électorale créditiste, Réal Caouette la veut positive et propre.

"Je n'aime pas faire de personnalités. Vous ne m'entendez jamais parler de Trudeau. Stanfield, c'est un bon gars, sauf qu'à chaque fois qu'on le montre à la télévision, y perd 10.000 votes", raconte M. Caouette en parlant de l'importance primordiale qu'il attachera, lui à ses émissions de télévision.

Quand on lui rappelle qu'en 1968, ses partisans québécois faisaient passer Pierre Elliott Trudeau pour un homosexuel parce qu'il avait été le parrain du bill omnibus, il rétorque: "Vous savez, il y aura toujours des gens comme ça. C'est malheureux. Moi, j'ai été mis au courant de ces faits seulement après les élections."

"Au moins une heure pour lire le nouveau contrat d'achat d'une auto..."

La loi de la protection du consommateur ne sera pas appliquée sans douleur...

L'INTERPRETATION que l'on doit donner à certains articles de la Loi de la protection du consommateur semble avoir provoqué un malaise, qui, selon des commerçants, ne sera dissipé qu'avec l'établissement de la jurisprudence lorsque des causes contestées seront portées devant les tribunaux.

C'est la mise en vigueur de la Section III de la loi, le 1er août dernier, qui est à l'origine des principales difficultés que signalent les commerçants et les institutions financières. Cette section touche les contrats assortis d'un crédit, notamment le prêt d'argent, la vente à tempérament, le contrat accordant un crédit variable et le contrat assorti d'un crédit accessoire.

On rend obligatoire, dans tous les contrats assortis d'un crédit, l'inclusion de plusieurs mentions permettant au consommateur de savoir clairement ce à quoi il s'engage.

Il semble toutefois que les nombreuses dispositions des contrats rendent d'autant plus facile l'annulation pour des vices de forme, même pour simple omission.

Les banques et les caisses populaires ont d'ailleurs obtenu un nouveau délai jusqu'au 1er octobre pour se préparer à appliquer la loi, mais elles n'y sont pas tenues jusqu'à la.

Difficulté d'appliquer la loi

Le président de l'Association des marchands d'automobiles, M. Robert Dufresne, a expliqué pour sa part que même si la loi "n'a pas les dents longues", elle présente plusieurs difficultés d'application. Il a d'ailleurs cité le cas d'un concessionnaire qui a rejeté les nouvelles procédures pour revenir temporairement aux anciennes parce qu'il était incapable de continuer à exploiter adéquatement son commerce en raison de la complexité des nouveaux contrats et des procédures.

"Il faut au moins une heure à un lecteur averti pour parcourir un nouveau contrat d'achat", a dit M. Dufresne.

La longueur même du texte constituerait en soi un obstacle puisque plusieurs consommateurs renonceraient même, semble-t-il, à le lire.

Les dispositions de la Section III précisent par ailleurs qu'une banque qui financerait l'achat d'une automobile (autre que par prêt personnel) est directement liée au commerçant, et les contrats engageant indistinctement les deux parties. Or les banques ne seront pas sous le coup de la loi avant le 1er octobre, ce qui constitue une part de l'ambiguïté, selon M. Dufresne, puisque les contrats de la

Claude Saint-Laurent



banque et du garage doivent se recouper avec précision. Le président de l'Association a souligné qu'il avait réussi à repérer cinq infractions à la loi dans une seule formule de contrat bancaire.

Les lacunes de la loi

M. Dufresne a par ailleurs relevé certaines lacunes de la loi au niveau du commerce de l'automobile en notant qu'elle ne contient pas de règlements spécifiques.

"Il s'agit d'une législation très large qui ne renferme pas, par exemple, de dispositions exigeant l'inspection obligatoire des automobiles usagées avant la vente."

M. Dufresne a expliqué que l'Association provinciale des marchands d'automobiles a demandé au gouvernement central, par l'entremise de son association au niveau fédéral, de faire pression auprès des manufacturiers afin que l'odomètre des voitures neuves soit scellé, afin d'éviter les fraudes. Les marchands voudraient de plus

que l'inspection des véhicules usagés, avant vente, soit obligatoire.

Exception pour la sollicitation à domicile

Les marchands d'automobiles ont par ailleurs obtenu une concession dans les règlements, leur permettant de se livrer à la sollicitation à domicile sans que l'acheteur ne puisse bénéficier d'un délai de cinq jours pour changer d'avis à condition que le contrat soit signé au garage.

On sait que tout consommateur qui signe un contrat à son domicile, lorsqu'il est sollicité par un vendeur itinérant, peut résilier son contrat dans les cinq jours, soit en remettant la marchandise si elle lui avait été livrée, soit en envoyant un avis écrit de résiliation de contrat. Dans ce dernier cas l'acheteur bénéficie alors d'un délai supplémentaire de sept jours pour remettre la marchandise au vendeur et il n'est pas responsable de cette marchandise durant cette période à moins qu'il ne l'endommage par une grossière erreur de sa part.

Cette clause peut s'appliquer à l'achat d'une automobile et certains consommateurs d'une honnêteté douteuse se sont permis de signer des contrats pour l'achat de voitures sachant à l'avance qu'ils allaient les résilier mais jouissant pendant quelques jours de l'utilisa-

tion gratuite de ces automobiles.

Les marchands d'automobiles ont paré cette éventualité en livrant les voitures aux acheteurs douteux que cinq jours après la signature du contrat sous prétexte que ce délai était nécessaire pour la mise en état de la voiture. Tous les marchands d'automobiles ont d'ailleurs été avisés d'utiliser la même procédure qui s'étendra vraisemblablement à d'autres secteurs commerciaux. Des cas identiques auraient été signalés pour des appareils agricoles achetés par des cultivateurs qui les ont utilisés pendant une dizaine de jours pour accomplir leurs travaux, et les ont par la suite remis en annulant le contrat.

Cette pratique est plus courante dans les grands magasins, mais elle existait déjà avant la mise en vigueur de la loi. Un représentant du magasin Eaton a même signalé qu'une jeune femme qui se préparait à convoler en justes noces s'est procurée une robe de mariée qu'elle a rapportée après la cérémonie en exigeant remboursement.

Le magasin La Baie rapporte des incidents similaires.

4,500 téléphones par mois

A l'Office de protection du consommateur, un porte-parole a précisé que les conseillers de l'Office reçoivent en moyenne 4.500 appels

par mois depuis l'ouverture du bureau et redigent de 250 à 300 dossiers de plaintes. L'Office travaille dans une variété de domaines, mais plus particulièrement au niveau des vendeurs itinérants (encyclopédies, livres, revues, disques, ensemble ménager, etc.).

L'Office s'occupe également de nombreux cas d'automobiles usagées lorsque l'acheteur s'aperçoit après une courte période qu'il s'est fait rouler. L'Office n'a pas d'autorité réelle dans ce domaine et ne peut fonctionner qu'en faisant des pressions auprès des marchands lorsque le consommateur a lui-même tenté de faire annuler son contrat ou exige réparation.

L'accumulation de plaintes contre un concessionnaire peut cependant devenir un critère important dans le renouvellement de son permis.

Le porte-parole de l'Office a déclaré d'autre part que plusieurs des plaintes soumisees, dont celles touchant la langue de l'étiquetage, ne sont pas du ressort de ce bureau mais du ministère de l'Agriculture.

Période de rodage

Les différents témoignages recueillis sur l'économie générale de la Loi de la protection du consommateur portent à croire enfin qu'une période de rodage d'au moins six mois sera nécessaire pour en appliquer efficacement les dispositions, comme l'affirmait M. Robert Dufresne.

la presse

Informations nationales

La guerre froide se poursuit toujours chez les créditistes

Claude Masson
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Même si la réunification des clans Bois et Samson est réalisée chez les créditistes du Québec, la guerre froide se poursuivra encore longtemps entre les dirigeants du Ralliement créditiste du groupe Armand Bois-Phil Cossette et du Crédit social Québec du tandem Camil Samson-Gaston Tremblay.

Une semaine après l'annonce de la réconciliation, trois faits principaux tendent à démontrer que le mariage d'amour n'est pas prêt de succéder au mariage de raison qui vient d'avoir lieu.

D'abord, le congrès au leadership du parti n'aura lieu que dans cinq ou six mois, soit les 27 et 28 janvier ou les 3 et 4 février 1972.

C'est donc dire que d'ici là, les aspirants Armand Bois et Camil Samson se livreront une lutte féroce pour se mériter l'appui des militants. Sous un dehors de grande unité, les deux candidats déjà annoncés se préparent en catimini à se venger l'un et l'autre des événements des sept derniers mois.

Déjà, une réunion des exécutifs de la région de Montréal du groupe Samson a eu lieu cette semaine au Centre Chénier en vue de préparer l'élection du député de Rouyn-Noranda à la direction du parti.

Comme la campagne précédant le choix d'un chef sera très longue, il est dangereux que les coups portés à l'adversaire de part et d'autre deviennent de plus en plus durs.

Même si M. Bois demeure le chef intérimaire du RC, M. Samson voudra aussi maintenir son image de "vedette" auprès des militants créditistes.

Les élections fédérales

Par ailleurs, l'annonce faite par M. Bois de l'appui des députés créditistes provinciaux à leurs collègues d'Ottawa au cours de la campagne électorale fédérale entraîne certains grincements de dents au sein du clan Samson.

M. Réal Caouette ayant fustigé à plusieurs reprises son voisin de Rouyn-Noranda, M. Samson n'est pas très bien déterminé à utiliser toutes ses énergies pour vanter les mérites du chef national sur les hustings.

M. Bernard Dumont, député de Mégantic, qui a quitté le fédéral pour se lancer dans l'arène provinciale, n'est pas lui non plus très motivé pour accorder un appui inconditionnel aux créditistes fédéraux. En surplus, M.

Dumont est celui qui a été le plus récalcitrant au phénomène de la réunification. Il a fallu un intermédiaire pour le persuader d'accepter la fusion.

Un trio de croc-en-jambe

Dans un autre domaine, trois individus empêchent les nouveaux réconciliés de tourner en rond et de chanter victoire. Il s'agit de MM. Lionel Desjardins, président du comté de Saint-Jacques du Ralliement créditiste du

groupe Bois, candidat défait à la présidence de l'exécutif du RC lors du dernier congrès et candidat péquiste indépendant lors du scrutin dans Chambly; Jean-Paul Poulin, président du Crédit social uni et Yvon Brisebois, élu au sein de l'exécutif du groupe Samson et promoteur vendu de la réconciliation des deux clans.

MM. Desjardins, Poulin et Brisebois, sans entretenir de liens entre eux, semble-t-il, réussissent souvent à contrecarrer les vues des "vrais" chefs et à détraquer la publicité orchestrée du parti en faisant des déclarations qui, d'une façon ou d'une autre, nuisent à l'image du parti et sèment la zizanie dans les rangs créditistes.

Encore cette semaine, c'est une intervention de M. Lionel Desjardins à l'issue de la réunion du Centre Chénier qui a fait dire à un quotidien du matin que les alliés de M. Camil Samson étaient mécontents du geste de réconciliation posé par celui-ci. M. Desjardins a été rappelé à l'ordre par le chef Armand Bois.

Officiellement, un tel mécontentement n'existe pas. Si on cherche dans les tréfonds des coulisses créditistes, on découvre toutefois que certains collaborateurs immédiats de M. Samson jugent que ce dernier leur a donné "le baiser de la mort" en se livrant au groupe Bois.

Ainsi, le "surhomme" du clan Samson, M. Maurice Ouellette, qui était à l'origine de la scission, n'a pas été mis au courant du protocole d'entente qui a entraîné la réunification. M. Ouellette est encore dans le décor? Il est officiellement devenu membre de la fonction publique et non plus attaché au bureau de M. Samson. Comme il a quand même le droit de faire de la politique en dehors de ses heures de travail, on s'interroge maintenant pour savoir s'il sera aux côtés de M. Samson durant la campagne précédant le congrès au leadership.

La rancœur garde une bonne place

Au delà de ce triple fait de congrès de janvier ou février, les élections fédérales et le rôle de MM. Desjardins, Poulin et Brisebois, il faut constater que les blessures subies dans les deux camps durant la longue querelle entre les groupes Bois et Samson sont difficiles à panser.

Même si tous les intéressés ont promis d'oublier le passé, il est visible que l'affaire du \$5,000 versé par le parti libéral aux créditistes lors de l'élection de Chambly, le vol de documents, la poursuite judiciaire, les attaques personnelles et souvent "en bas de la ceinture" que se sont servies les députés des deux groupes, etc., tous ces événements ne peuvent être oubliés complètement... surtout à l'approche d'un congrès au leadership.

Le Front commun aurait reçu de "l'argent neuf"

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Depuis la reprise des négociations au mois de mai, le Front commun CSN-FTQ-CEQ aurait réussi à obtenir de l'argent "neuf" du gouvernement, c'est-à-dire des dollars qui étaient encore cachés dans les coffres du Trésor provincial au moment de la fameuse rupture des négociations en avril.

C'est du moins ce qui ressort des déclarations faites hier, par le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, en annonçant que le Front commun serait disposé à accepter une entente sur les quatre points discutés à la table centrale.

D'après M. Pepin, les propositions ou hypothèses de travail étudiées à la table centrale signifiaient, dans certains cas, des hausses de salaires allant jusqu'à 50 p. 100, ce qui serait fort supérieur aux offres faites au mois d'avril dernier par l'ancien ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier.

"C'est plus élevé que ce qui était initialement prévu par le gouvernement, a affirmé M. Pepin. Nous jouons avec de l'argent neuf!"

"Au fond du baril"

Cette déclaration vient en contradiction avec les propos qu'avait tenus le ministre des Finances, M. Raymond Garneau il y a deux mois. M. Garneau tout comme M. L'Allier, affirme que le gouvernement était rendu "au fond du baril".

On ignore maintenant quelle somme représentent les nouveaux dollars que le Front commun a réussi à aller chercher "au fond du baril".

Le président de la CSN a été incapable en effet de préciser combien se chiffrent désormais la masse salariale offerte à tous les employés des secteurs public et parapublic. Il n'a pu dire non plus quel est le taux d'augmentation annuelle prévu dans ce que le négociateur de la partie patronale, M. Réjean Larouche, décrit comme des hypothèses de travail.

En vertu des offres faites par M. L'Allier au mois d'avril, la masse salariale à laquelle aurait eu droit le Front commun se serait élevée à \$273 millions. Quant au taux d'augmentation annuelle, il aurait varié entre 4,3 et 6 p. 100.

\$100 c'est acquis!

Au sujet des dernières offres du gouvernement, le président de la

CSN s'est réjoui en particulier du fait que la partie patronale ait accepté la demande du Front commun touchant un salaire minimum de \$100 par semaine.

D'après M. Pepin, le salaire minimum horaire payé par le gouvernement en juillet 1974 sera de \$2,86 pour 35 heures de travail.

Au moins 40.000 employés de l'Etat bénéficieraient de cette augmentation. Cependant, quelque 3.000 employés, qui ne travailleront que 32 heures et demie, toucheront encore un salaire inférieur à \$100, soit \$92,85.

D'après M. Pepin, l'accord sur le \$100 signifiera dans certains cas des hausses allant jusqu'à 50 p. 100. Pour les employés administratifs, il s'agira d'une hausse moyenne de 30 p. 100 et pour les ouvriers de 15 p. 100.

M. Pepin a ajouté que c'est à cause de la demande du Front commun que le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Cournoyer a annoncé dernièrement que le salaire minimum horaire sera de \$2,00 au Québec à compter du mois de novembre 1974.

Autres progrès

Toujours au sujet des salaires, le président de la CSN a également soutenu que des progrès réels ont marqué les négociations en rapport avec le rythme de croisière, l'intégration et la notion de travail égal, salaire égal.

En ce qui concerne le rythme de croisière, M. Pepin a dit que le Front commun a réussi à trouver "de l'argent neuf" et à faire accepter une formule qui permettra des augmentations annuelles correspondant à la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Du côté des enseignants, on en serait également venu à des correctifs orientés vers une échelle de salaires favorisant les plus bas salaires.

Sécurité d'emploi

En matière de sécurité d'emploi, M. Pepin a dit que les discussions de jeudi soir auraient permis d'en venir à un compromis qui sans reconnaître le principe de la priorité d'emploi "totale" offrirait suffisamment de garantie pour éviter que les enseignants soient traités arbitrairement en cas de mise à pied.

Quant aux nouvelles propositions touchant les régimes de retraite et d'assurances, elles favoriseraient les plus bas salaires et seraient plus intéressantes que les offres du mois d'avril dernier.

Un précédent: Bourassa préside l'ouverture de l'Expo d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a créé un précédent, hier soir, quand il s'est rendu à l'ouverture de l'Exposition nationale d'Ottawa.

C'était, en effet, la première fois qu'un chef de gouvernement québécois était invité par les organisateurs de cette foire nationale dans le but de démontrer que la manifestation n'est plus l'apanage des anglophones.

Un quotidien de langue anglaise de la Capitale nationale titrait, hier, avec illustration à l'appui, "l'Exposition n'est plus seulement pour les Anglais".

Il montrait, par exemple, des affiches bilingues sur le terrain de l'Expo.

Cet effort de respecter les deux langues officielles du pays est jugé insatisfaisant par bon nombre de francophones de la région et le journal Le

Devoir, le seul de langue française de l'Outaouais, écrivait d'ailleurs que "l'Expo nous revient mais le bilinguisme n'est pas encore arrivé".

Conférencier

En présence des notables de la place, des politiciens fédéraux et provinciaux, M. Bourassa était le conférencier invité à un dîner d'ouverture de l'événement annuel.

Dans un discours prononcé à moitié en anglais, il a renouvelé la volonté de son gouvernement de coopérer dans toute la mesure du possible avec le gouvernement fédéral en vue d'établir une meilleure répartition des richesses entre les citoyens.

"La menace la plus sérieuse à l'unité canadienne demeure encore les disparités régionales entre les différentes parties du pays, a dit le premier ministre.

"Ce problème revêt des dimensions sociales, économiques et même politiques.

"Une solution satisfaisante ne sera possible que lorsque tous les Canadiens, et en particulier tous les gouvernements au pays, auront décidé de faire face à la situation avec détermination et imagination".

Pour y arriver, a-t-il ajouté, il faudra que le gouvernement fédéral accorde une plus grande importance à la participation des gouvernements provinciaux dans la mise en oeuvre des programmes nationaux.

En ce qui concerne le Québec lui-même, M. Bourassa a indiqué que son gouvernement entend assumer pleinement la responsabilité particulière en matière linguistique et culturelle des Québécois francophones, sans pour autant porter atteinte aux droits reconnus de la minorité anglophone.

Le chef du gouvernement québécois est arrivé à Ottawa à la fin de l'après-midi, après avoir rencontré son homologue canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, à Montréal.

Le RC pour la reconnaissance du secret professionnel de la presse

QUÉBEC (PC) — Se prononçant hier pour la première fois sur le problème de la presse au Québec, le Ralliement créditiste suggère que "la reconnaissance du secret professionnel des journalistes soit consacrée par une loi".

M. Antoine Drolet, député de Portneuf et porte-parole créditiste à la commission parlementaire sur la liberté de presse, affirme dans un communiqué qu'il "va de soi que cette protection du secret professionnel est essentielle pour assurer au public son droit à l'information".

Il indique également que ce droit du public à l'information devrait être reconnu officiellement par une charte québécoise des droits de l'homme.

"Dès qu'il sera saisi d'un problème, l'Etat devra agir rapidement et efficacement, de façon à jouer un rôle positif pour garantir l'exercice de la liberté de presse", de dire notamment M. Drolet.

Il ajoute que les interventions "indirectes" de l'Etat ne devraient pas seulement réprimer les "abus susceptibles de mettre en danger le droit du public à l'information".

Le député de Portneuf dénonce enfin "les grosses chaînes de presse", qui conduisent au monopole et à la concentration, rendant ainsi illusoire la concurrence dans le domaine de la publicité. Il voudrait qu'un organe d'information soit la propriété d'entreprises, des journalistes et du public.

par Claude BEAUCHAMP

En confirmant au cours d'une conférence de presse, hier, la nomination de M. Lucien Saulnier à la direction de la Société de développement industriel du Québec, le ministre de l'Ind-

ustrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, a affirmé que le gouvernement est disposé à modifier sa loi pour rendre l'organisme plus efficace.

Le ministre s'est toutefois refusé à préciser les orientations que le gouvernement souhaite voir imprimer à la SDI, laissant au nouveau président-directeur-général de l'organisme le soin de tirer ses propres conclusions.

"L'expérience du premier exercice financier de la SDI, a dit M. St-Pierre, indique certaines faiblesses dans la structure de l'organisation, notamment au chapitre de la prise de décisions. C'est pourquoi le gouvernement, conformément à l'avis de la direction de la SDI, a décidé de nommer un président qui est également directeur-général, et de modifier d'ici peu le processus de décisions afin d'améliorer les services qu'attendent de la SDI les industriels."

Le ministre a également fait allusion à la possibilité de modifier les exigences de la loi en ce qui concerne le minimum d'investissements que doit faire une entreprise pour être susceptible de bénéficier de l'aide de la SDI, soit \$150.000. Ce montant n'est pas réaliste, semble-t-il, à l'extérieur de la région économique de Montréal.

M. Saulnier à la main-d'oeuvre incertain

Le nouveau président de la SDI, qui entrera en fonction le 1er septembre prochain, préfère attendre quelques semaines encore avant de faire connaître les grands objectifs de son mandat. M. Saulnier a déjà entrepris de consulter ses futurs collaborateurs et, jeudi soir, une réunion a groupé autour de MM. St-Pierre, Saulnier et Gérard Plourde, le président sortant, les quarante cadres de la société.

Par ailleurs, M. Saulnier a annoncé qu'il ne savait pas s'il pourrait cumuler avec la présidence de la SDI celle du Comité ministériel sur la main-d'oeuvre, où il avait été nommé il y a un mois par le ministre du Travail, M. Saulnier entend cependant établir entre la SDI et le ministère du Travail une collaboration très étroite au niveau des politiques d'emploi.

L'expérience de M. Plourde

Quant au premier président de la SDI, M. Plourde, qui démissionne après une expérience d'un an, il a ex-

pliqué que le fonctionnement de la SDI était handicapé par des "frictions" résultant du fait que les personnes chargées d'octroyer l'aide et celles qui font la promotion auprès des industriels ne répondent pas aux mêmes autorités.

Les agents et les délégués industriels du ministère de l'Industrie et du Commerce sollicitent les industriels et font connaître les programmes d'aide québécois mais ce sont les officiers de la SDI qui appliquent les critères financiers et légaux aux demandes de prêts.

M. Plourde a par ailleurs déclaré que si la SDI est un outil valable pour aider la petite et moyenne entreprise, "elle n'était pas l'instrument capable de transformer la structure industrielle du Québec", bien que ce soit l'objectif que lui fixe la loi.

"La SDI est valable, a dit M. Plourde, mais seule, elle ne peut rien. Il va falloir faire plus que la SDI si l'on veut vraiment modifier la structure industrielle du Québec."

Pour M. Plourde, c'est d'abord une question de climat. "Il faut créer chez les Québécois le désir de faire mieux

qu'ailleurs, il faut implanter le souci de l'excellence".

Concrètement, M. Plourde estime que la majorité des entreprises, qui ont des idées et des projets valables, n'ont pas besoin d'argent. L'aide à l'industrie devrait prendre la forme d'assistance à la recherche et à la mise en oeuvre de prototypes, de même qu'à la formation du personnel.

Du 1er juin 1971 au 31 mars 1972, soit en dix mois, la SDI a prêté \$15,8 millions à 93 entreprises.

Plus des deux tiers de ces clients étaient des petites et moyennes entreprises qui ne pouvaient obtenir autrement, à des taux et conditions raisonnables, un financement adéquat.

Le taux d'intérêt des prêts effectués par la SDI a varié entre 8% et 12 p. c., tandis que le prêt moyen s'élevait à \$72.000.

Les secteurs industriels qui ont le plus bénéficié de l'aide de la SDI depuis 10 mois sont le matériel de transport (\$4,5 millions), les aliments et boissons (\$3,5 millions) et les produits du bois (\$1,1 millions).

Les prêts de la SDI ont permis à 19 entreprises nouvelles de démarrer.

Saint-Pierre attendra avant de modifier les structures de la SDI

par Claude BEAUCHAMP

En confirmant au cours d'une conférence de presse, hier, la nomination de M. Lucien Saulnier à la direction de la Société de développement industriel du Québec, le ministre de l'Ind-

ustrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, a affirmé que le gouvernement est disposé à modifier sa loi pour rendre l'organisme plus efficace.

Le ministre s'est toutefois refusé à préciser les orientations que le gouvernement souhaite voir imprimer à la SDI, laissant au nouveau président-directeur-général de l'organisme le soin de tirer ses propres conclusions.

"L'expérience du premier exercice financier de la SDI, a dit M. St-Pierre, indique certaines faiblesses dans la structure de l'organisation, notamment au chapitre de la prise de décisions. C'est pourquoi le gouvernement, conformément à l'avis de la direction de la SDI, a décidé de nommer un président qui est également directeur-général, et de modifier d'ici peu le processus de décisions afin d'améliorer les services qu'attendent de la SDI les industriels."

Le ministre a également fait allusion à la possibilité de modifier les exigences de la loi en ce qui concerne le minimum d'investissements que doit faire une entreprise pour être susceptible de bénéficier de l'aide de la SDI, soit \$150.000. Ce montant n'est pas réaliste, semble-t-il, à l'extérieur de la région économique de Montréal.

M. Saulnier à la main-d'oeuvre incertain

Le nouveau président de la SDI, qui entrera en fonction le 1er septembre prochain, préfère attendre quelques semaines encore avant de faire connaître les grands objectifs de son mandat. M. Saulnier a déjà entrepris de consulter ses futurs collaborateurs et, jeudi soir, une réunion a groupé autour de MM. St-Pierre, Saulnier et Gérard Plourde, le président sortant, les quarante cadres de la société.

Par ailleurs, M. Saulnier a annoncé qu'il ne savait pas s'il pourrait cumuler avec la présidence de la SDI celle du Comité ministériel sur la main-d'oeuvre, où il avait été nommé il y a un mois par le ministre du Travail, M. Saulnier entend cependant établir entre la SDI et le ministère du Travail une collaboration très étroite au niveau des politiques d'emploi.

L'expérience de M. Plourde

Quant au premier président de la SDI, M. Plourde, qui démissionne après une expérience d'un an, il a ex-

pliqué que le fonctionnement de la SDI était handicapé par des "frictions" résultant du fait que les personnes chargées d'octroyer l'aide et celles qui font la promotion auprès des industriels ne répondent pas aux mêmes autorités.

Les agents et les délégués industriels du ministère de l'Industrie et du Commerce sollicitent les industriels et font connaître les programmes d'aide québécois mais ce sont les officiers de la SDI qui appliquent les critères financiers et légaux aux demandes de prêts.

M. Plourde a par ailleurs déclaré que si la SDI est un outil valable pour aider la petite et moyenne entreprise, "elle n'était pas l'instrument capable de transformer la structure industrielle du Québec", bien que ce soit l'objectif que lui fixe la loi.

"La SDI est valable, a dit M. Plourde, mais seule, elle ne peut rien. Il va falloir faire plus que la SDI si l'on veut vraiment modifier la structure industrielle du Québec."

Pour M. Plourde, c'est d'abord une question de climat. "Il faut créer chez les Québécois le désir de faire mieux

qu'ailleurs, il faut implanter le souci de l'excellence".

Concrètement, M. Plourde estime que la majorité des entreprises, qui ont des idées et des projets valables, n'ont pas besoin d'argent. L'aide à l'industrie devrait prendre la forme d'assistance à la recherche et à la mise en oeuvre de prototypes, de même qu'à la formation du personnel.

Du 1er juin 1971 au 31 mars 1972, soit en dix mois, la SDI a prêté \$15,8 millions à 93 entreprises.

Plus des deux tiers de ces clients étaient des petites et moyennes entreprises qui ne pouvaient obtenir autrement, à des taux et conditions raisonnables, un financement adéquat.

Le taux d'intérêt des prêts effectués par la SDI a varié entre 8% et 12 p. c., tandis que le prêt moyen s'élevait à \$72.000.

Les secteurs industriels qui ont le plus bénéficié de l'aide de la SDI depuis 10 mois sont le matériel de transport (\$4,5 millions), les aliments et boissons (\$3,5 millions) et les produits du bois (\$1,1 millions).

Les prêts de la SDI ont permis à 19 entreprises nouvelles de démarrer.

Prudence des Chinois face aux demandes de J.-L. Pépin

OTTAWA (PC) — C'est avec prudence que le ministre chinois du Commerce extérieur, M. Pai Hsiang-kouo, a réagi hier à deux suggestions du ministre canadien du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, qui auraient pour effet de consolider la position du Canada sur le marché chinois.

M. Pépin a précisé qu'il avait souligné deux points dans l'entretien de deux heures qu'il a eu hier avec son collègue chinois: l'importance de la régularité dans les achats de grain au Canada et l'intérêt du gouvernement d'Ottawa dans la possibilité pour des entreprises canadiennes de mettre au point en Chine des projets industriels remis "clés en mains", c'est-à-dire des usines conçues, construites et démarrées par une entreprise de l'extérieur.

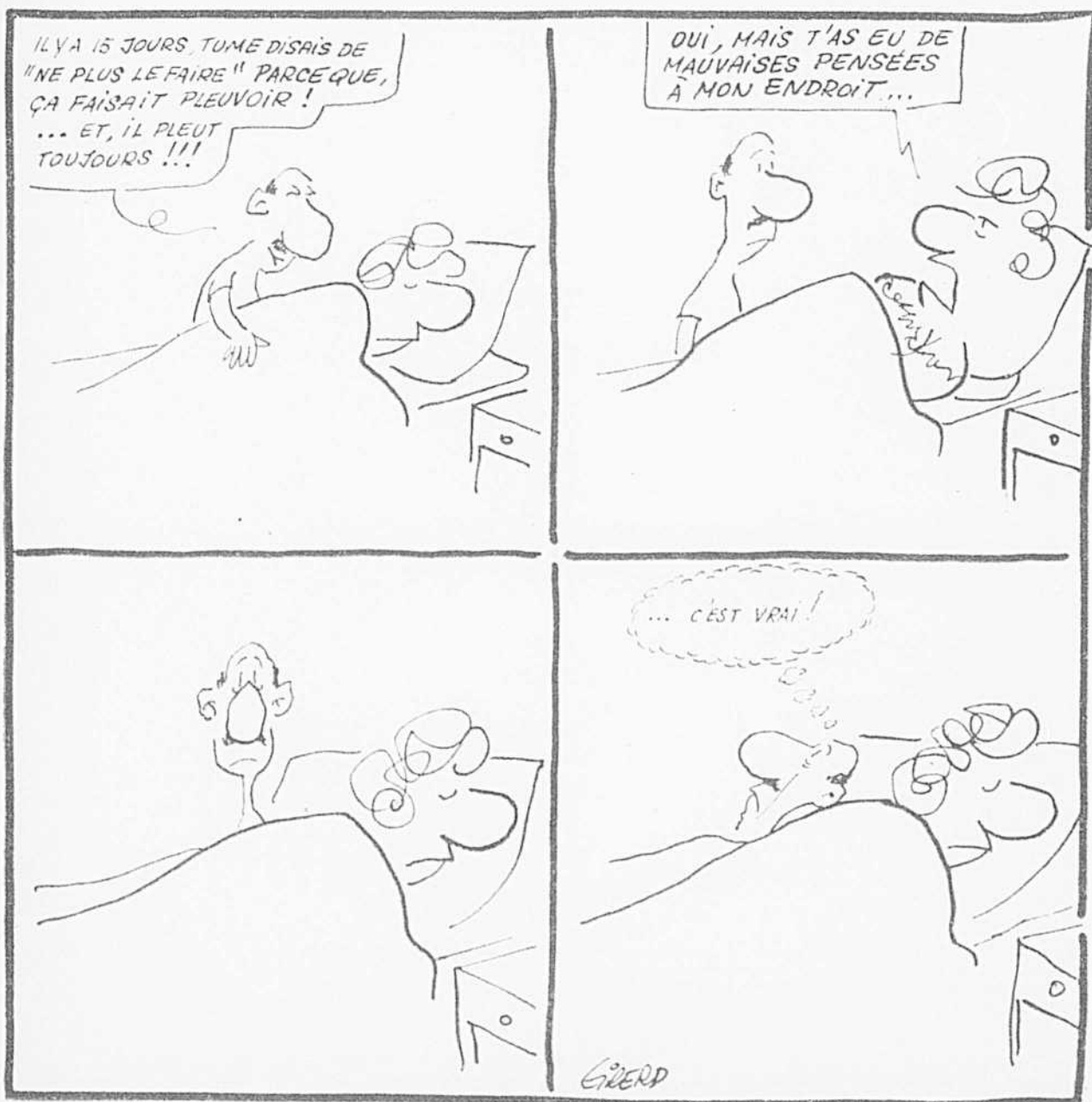
Côté blé, M. Pépin a dit que le Ca-

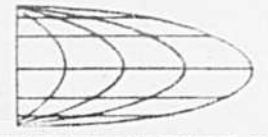
nada jouait les entrepôts pour le reste du monde, gardant du blé qu'il ne pouvait vendre sur le marché international, et que cela coûtait environ \$0,25 par boisseau annuellement.

La Chine a acheté, depuis nombre d'années, du blé canadien régulièrement, mais sans qu'il y ait jamais d'accord fixant des marges supérieures et inférieures d'achat. M. Pai n'a dit ni oui, ni non. Quant aux usines clés en mains, la Chine hésiterait moins que naguère à considérer cette possibilité.

Par ailleurs, M. Pépin a dit que la Chine jouait "difficilement" les règlements canadiens en matière d'importation de textiles.

Enfin, la question d'une liaison aérienne entre les deux pays semble progresser sans anicroche: "C'est là un domaine où il n'y a pas de difficulté apparente" de dire M. Pépin.





Le ministre marocain de l'Intérieur qualifié "d'incroyable trahison" le geste d'Oufkir

RABAT (AFP) — "Depuis aujourd'hui 13 heures et étant donné le développement de l'enquête, je puis certifier que le suicide d'Oufkir est un acte de trahison et non de loyauté", a déclaré hier le Dr Mohammed Benhima, ministre marocain de l'Intérieur, au cours de la première conférence de presse tenue depuis les tragiques événements de mercredi dernier.

"Le jugement porté par les tribunaux, a poursuivi le ministre, donnera raison ou tort à cette affirmation. Pour ma part, je suis convaincu que c'est un suicide de trahison".

Commentant avec passion les rumeurs qui courent à Rabat selon lesquelles l'ancien ministre de la Défense nationale aurait été assassiné, le Dr Benhima a déclaré: "Je ne pense pas qu'il y ait d'hommes mieux placés que moi pour pouvoir vous dire qu'Oufkir s'est suicidé, car on ne l'a pas tué".

Parlant avec une autorité teintée d'émotion contenue, devant 200 journalistes et caméramen réunis dans la salle étouffante d'un bâtiment administratif dépendant du ministère de l'Intérieur, le Dr Benhima a alors fait dans le détail le récit de "l'incroyable trahison d'Oufkir".

Suspicion de Hassan II

Avant l'arrivée du roi Hassan II à l'aéroport de Rabat les allées et venues du général Oufkir, avaient intrigué les membres du gouvernement qui étaient tous présents pour attendre leur souverain: "Oufkir a quitté le salon d'honneur, a déclaré M. Benhima, pour aller à la tour de contrôle. Dès son arrivée, Sa Majesté donna l'ordre d'aller le chercher. Je m'y rendis aussitôt et là, on me dit que le ministre de la Défense était parti à l'état-major. J'en informai mon souverain, puis me rendis au ministère de l'Intérieur, où je cherchai à joindre le général Oufkir. On me répondit qu'il était en tournée dans les casernes de Rabat, ce qui était parfaitement normal. Finalement, je le joignis à l'état-major, et nous décidâmes d'aller chercher le souverain à l'aéroport. Mon souverain étant parti pour Skhirat, à notre retour à l'aéroport, Oufkir et moi nous revînrent aussitôt à l'état-major. Puis je rejoignis mon ministre. Je gardai le contact, avec Oufkir, qui était mon coéquipier en matière de sécurité, et nous échangeâmes nos informations.

"Les choses deviennent mauvaises, a poursuivi le Dr Benhima, quand

j'apprends qu'un pilote s'est éjecté de son F-5 au nord de Kenitra. Un hélicoptère est allé le recueillir. J'informe Oufkir que le commandant de la base de Kenitra est entre nos mains. L'arrestation de ce dernier semblait le gêner, ce qui m'intrigua".

Le Dr Benhima, raconte alors que le lieutenant Amokrane, de la base de Kenitra, qui s'était réfugié à Gibraltar à bord d'un hélicoptère, avait déclaré à son arrivée: "Mes compagnons et moi-même, avons obéi à un ordre venant d'un grand général, dont le nom commence par la lettre 'O'. Le ministre de l'Intérieur ajoute: "A partir de ce moment, ma naïveté s'est dissipée, et je commençai à croire à la complicité d'Oufkir".

Le Dr Benhima, en arrive alors à la mort du général Mohamed Oufkir avec lequel, a-t-il dit, j'avais perdu le contact depuis 22 heures G.M.T. Son ton devient grave, et il martelle chacune de ses phrases: "Sa Majesté pria alors Oufkir de venir à Skhirat, déclara-t-il. Ce dernier y arriva à 23 heures. Il pénétra dans un salon où se trouvaient le général Moulay Hafid Alaoui, ministre de la maison royale chargé du protocole, et le colonel Ahmed Dlimi, aide-de-camp du souverain. Oufkir insiste auprès de ces der-

niers pour savoir si le pilote qui s'était éjecté de son "F-5" (le commandant Kouera de la base aérienne de Kenitra) avait vu ou non Sa Majesté. Bien que le général et le colonel lui eurent répondu qu'ils ignoraient cela, le général Oufkir en a tiré les conclusions de sa conduite. "Je sais ce qui m'attend, a-t-il dit. Il a sorti son revolver. Les deux témoins ont essayé de l'en empêcher. Il s'est tiré trois balles: une au mamelon, l'autre je ne sais où, et la troisième a été fatale".

Le Dr Benhima a dit alors sa conviction absolue que le suicide d'Oufkir était "un suicide de trahison, et non de loyauté".

Certains se sont demandé, a-t-il ajouté, si l'affaire de mercredi était la revanche de Skhirat. Je pense que si la dernière tragédie est une trahison, alors il en a été de même à Skhirat".

A propos des obsèques — discrètes — du général Oufkir, le ministre a précisé que ce dernier avait enfreint les lois de l'Islam "parce qu'il s'était tué et que de plus, il avait trahi son roi".

Dans la dernière partie de sa conférence de presse, le ministre marocain de l'Intérieur a évoqué la situation de l'armée royale et l'avenir du gouver-

nement et du régime marocain.

Qualifiant "d'incidents de parcours" la révolte des pilotes de Kenitra, le Dr Benhima a déclaré: "Il ne s'agit que d'une dizaine de bonshommes qui n'auraient jamais fait ce qu'ils ont fait si leurs ordres n'étaient venus d'en haut. Toutes les autres bases sont restées tranquilles, l'armée poursuivra sa mission, sous l'autorité de son chef suprême, le roi: défense du territoire, participation au développement du pays.

Le ministre, évoque alors l'affaire de Skhirat pour estimer qu'elle a été aussi un "accident" et que "cela n'allait pas plus loin".

Puis le Dr Benhima a indiqué que dans le contexte actuel, le roi était très satisfait de son premier ministre, et que ce dernier l'était également de son gouvernement: "Il n'y aura pas, a-t-il précisé, de changement de gouvernement. Pourquoi, en effet, changer notre action? Parce que huit "F-5" ont tiré? Notre action continuera et notre politique se poursuivra", a déclaré le Dr Benhima qui a ensuite énuméré les objectifs actuels du gouvernement marocain. Ceux-ci, a-t-il dit, concernent l'assainissement de l'administration, la justice sociale, la redistribution des richesses nationales. Il a particulièrement insisté sur l'u-

nité qui prévaut au Maroc: "laissiez ces sonnettes qui parlent de tribalisme, déclare-t-il, il n'y a pas de Berbere, il n'y a pas d'Arabe, il y a un peuple marocain, son unité est sacrée par son souverain.

Oufkir: un bon ami.

Interrogé sur les raisons qui ont poussé le général Oufkir à se suicider, le Dr Benhima a répondu: je ne peux les développer par respect pour cet homme et pour sa famille, mais je pense que des facteurs subjectifs ont compté dans cet acte fatal".

Il a alors évoqué la longue amitié qui le liait au général Oufkir dont il n'avait jamais mis en doute le loyalisme à l'égard du roi. "Cela explique, a-t-il dit, pourquoi, le jour où il s'est rebellé contre son souverain, j'ai pu collaborer avec lui si tard dans la soirée, sans me douter de rien. Depuis des années, j'étais avec lui dans tous les gouvernements. Nous étions de très bons amis. Nous avions confiance l'un dans l'autre et nous avions un dénominateur commun: le loyalisme envers notre souverain. Ce fut un grand patriote, un grand ministre. C'est l'un des hommes les plus attachants que j'ai connus", a-t-il dit.

Hassan II se méfiait d'Oufkir

par Danielle EYQUEM

PARIS (AFP) — Le roi Hassan II a désigné un responsable inattendu des dramatiques événements qui en treize mois ont mis par deux fois sa vie et son régime en péril: Oufkir le traître qui depuis toujours était considéré comme Oufkir le féal par excellence.

Le ministre de l'Intérieur marocain, M. Mohammed Benhima l'a hier soir en effet accusé de trahison non seulement pour avoir été l'instigateur de l'attentat aérien de mercredi dernier mais aussi pour avoir inspiré la fusillade de Skhirat en juillet 1971. Le rôle du général Oufkir durant cette tragédie avait d'ailleurs paru assez peu clair et de nombreux observateurs s'étaient alors posé la question de savoir si le général Oufkir, alors ministre de l'Intérieur n'avait pas été alors au moins "attentiste". Le fait est que le roi Hassan II lui avait, sur l'heure attribué les pleins pouvoirs et l'avait chargé de la répression. On avait, à l'époque, généralement interprété ce geste comme la preuve de la parfaite confiance du souverain à son égard. On peut maintenant se demander s'il ne s'agissait pas là d'une concession nécessaire à l'armée, ou d'une ruse pour l'isoler du corps des officiers. On avait vu relever depuis lors que le roi semblait étendre sa méfiance à Oufkir lui-même qu'il s'abstenait, dit-on, de recevoir hors de la présence de ses gardes du corps. De plus, les pleins pouvoirs au général Oufkir n'avaient jamais été ratifiés officiellement par un décret.

Au-delà des événements de Skhirat, on peut très bien imaginer que le rôle d'Oufkir soit présenté comme déterminant dans tous les drames qui ont secoué le Maroc depuis plusieurs années: celui du traître. Ceci est sans doute d'autant plus facile à faire admettre à la population que le général Oufkir, homme fort du régime, avait personnellement supervisé la répression en diverses occasions, notamment lors des sanglantes émeutes de Casablanca en 1963.

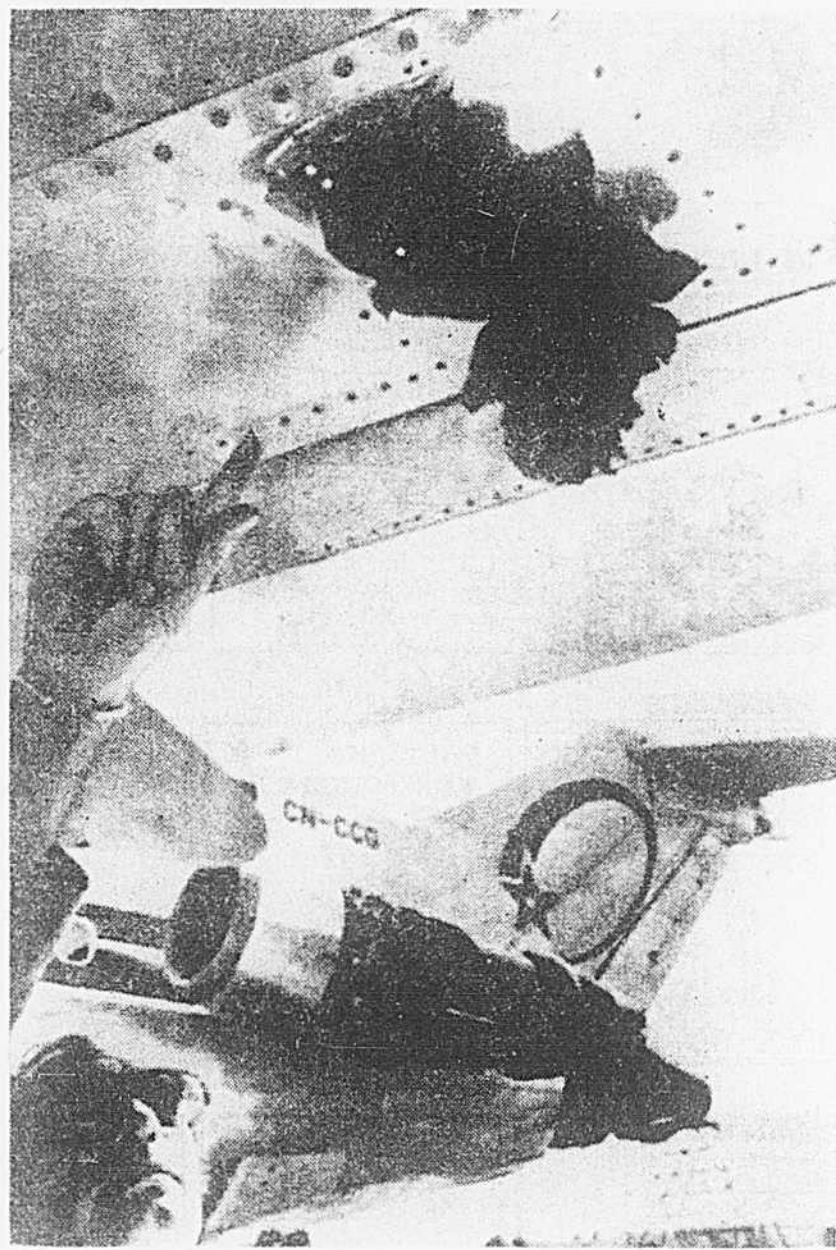
L'affaire Ben Barka, elle-même dans laquelle le colonel Dlimi, l'un des témoins du "suicide" du général Oufkir avait également tenu la vedette, pourrait, dans cette optique, être éclairée d'un jour nouveau.

Cela étant, on peut se demander ce qui a incité le général Oufkir, au faite des honneurs et des responsabilités, à trahir son roi. Une explication possible, selon lui, de se réformer, et un corps d'officiers de plus en plus hostile au roi, il a choisi l'armée, par opportunisme ou par conviction.

Nixon réplique à l'offensive des démocrates sur le Vietnam

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a fait distribuer aux journalistes, hier, un document en 13 pages qui réfute, point par point, la récente série d'accusations formulées par les chefs de file du parti démocrate à l'endroit de la politique vietnamienne du président Nixon.

L'offensive démocrate fut déclenchée le jeudi 10 août, jour où le nouveau candidat à la vice-présidence aux côtés du sénateur McGovern, l'ex-ambassadeur à Paris, M. Sargent Shriver, a dit que l'administration républicaine avait manqué, début 1969, une excellente occasion de faire la paix au Vietnam. Le secrétaire d'Etat William Rogers a réfuté cette accusation dès le lendemain, mais, le samedi suivant, MM. Averell Harriman et Cyrus Vance, derniers négociateurs américains à Paris pour le compte du président Johnson, venaient apporter leur caution aux propos de M. Shriver.



Un enquêteur marocain montre du doigt le point d'impact sur une aile de Boeing-727 du roi Hassan, d'une roquette lancée par un des pilotes rebelles lors de l'attentat de mercredi dernier. L'avion du souverain fut pris en chasse et mitraillé par les mutins qui étaient à bord de cinq appareils F-5.

Kissinger rencontre le premier ministre du Japon

TOKYO (AFP) — Le premier ministre japonais M. Kakuei Tanaka a rencontré ce matin le conseiller du président américain, M. Henry Kissinger, dans la station estivale de Karuizawa, à une soixantaine de miles au nord-ouest de Tokyo.

Cette rencontre devait servir de prélude aux entretiens que doivent avoir MM. Tanaka et Nixon les 31 août et 1er septembre à Honolulu.

M. Tanaka a dit au conseiller présidentiel américain qu'il effectuera une

courte visite à Pékin pour rencontrer le premier ministre chinois Chou En-Lai et lui a déclaré: "Il est temps de normaliser les relations diplomatiques entre la Chine et le Japon". "Nous sommes décidés à y parvenir par tous les moyens", a ajouté le premier ministre.

Selon des sources informées, les deux hommes ont également évoqué les problèmes posés par les relations économiques et commerciales entre le Japon et les Etats-Unis.

En revanche les dirigeants du Caire estiment que l'attout maître de l'Egypte c'est qu'elle seule peut liquider complètement la présence militaire soviétique dans cette région du monde si elle le veut. Selon des indications non confirmées, mais recueillies à bonne source, le président Sadate aurait récemment laissé entendre à certains de ses interlocuteurs qu'il pira il pourrait ne plus accorder à la flotte soviétique en Méditerranée que les facilités prévues par les lois internationales, à savoir l'eau et les réparations.

C'est donc une dure partie de poker

L'Egypte et l'URSS comptent jouer une dure partie de poker

LE CAIRE (AFP, UPI) — Le président Anouar El Sadate aurait annoncé aux députés égyptiens, réunis à huis clos en séance extraordinaire, que les bâtiments de guerre soviétiques, à l'exception de deux d'entre eux qui sont en réparation, ont quitté les ports d'Alexandrie, de Port-Saïd et de Mersa Matrouh.

Le chef de l'Etat égyptien aurait d'autre part annoncé qu'il préparait pour le mois prochain une offensive diplomatique en direction de l'Union soviétique, de l'Europe de l'Ouest et même des Etats-Unis.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Union soviétique, M. Sadate a révélé son intention d'envoyer prochainement un message personnel à M. Brejnev (secrétaire général du PC soviétique) qui, a-t-il dit, "ne semble pas avoir complètement compris la politique que nous entendons suivre à l'égard du Kremlin depuis le 23 juillet (date de la demande de rappel des conseillers soviétiques)".

Il a confirmé ce qu'avait dit la semaine dernière le porte-parole du gouvernement égyptien, M. Mohamed El-Zayyat à la presse égyptienne, à savoir que le message du secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique "n'apportait selon lui rien de nouveau".

Le président Sadate a d'autre part reconnu que l'Union soviétique avait livré toutes les armes promises "mais pas d'armes offensives".

Le président Sadate, indique-t-on, a rendu hommage au président libyen Kadhafi pour avoir mis à la disposition de l'Egypte "cinq millions de dollars pour acheter des armes là où elles pourraient se trouver".

On croit savoir d'autre part de source généralement bien informée que le chef de l'Etat égyptien souhaite toujours une rencontre au sommet avec les dirigeants soviétiques mais que ce problème se heurte à la difficulté de choisir le lieu où cette rencontre pourrait se tenir. Le président égyptien a en effet dit qu'il ne se rendrait plus à Moscou et il semble bien que les dirigeants soviétiques n'aient encore rien proposé à ce sujet.

On paraît craindre en effet au Caire une détérioration des rapports égypto-soviétiques, mais cette fois à l'initiative de Moscou. On estime que les atouts du Kremlin sont encore considérables: aide économique, aide à l'armée égyptienne, aide diplomatique particulièrement névralgique à quelques semaines de la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU.

Ce problème paraît particulièrement préoccuper le gouvernement égyptien car le ministre des Affaires étrangères par intérim, M. Mohamed El-Zayyat, s'en est déjà entretenu avec le chargé d'affaires soviétique. Mais ce qui paraît inquiéter encore davantage Le Caire c'est une éventuelle reprise des négociations diplomatiques entre Moscou et Tel-Aviv, ainsi qu'une augmentation de l'immigration des Juifs soviétiques en Israël comme s'en est fait l'écho le rédacteur en chef d'"Al Ahrâm", M. Mohamed Hassanein Heykal.

En revanche les dirigeants du Caire estiment que l'attout maître de l'Egypte c'est qu'elle seule peut liquider complètement la présence militaire soviétique dans cette région du monde si elle le veut. Selon des indications non confirmées, mais recueillies à bonne source, le président Sadate aurait récemment laissé entendre à certains de ses interlocuteurs qu'il pira il pourrait ne plus accorder à la flotte soviétique en Méditerranée que les facilités prévues par les lois internationales, à savoir l'eau et les réparations.

C'est donc une dure partie de poker

que comptent jouer Egyptiens et Soviétiques dans les semaines qui viennent. Les premiers pour sauvegarder les avantages de la coopération égypto-

soviétique, sans en avoir les désavantages, et les seconds pour sauver leur position durablement acquise depuis cinq ans dans le monde arabe.

Deux soldats tués à Belfast

BELFAST, (PA, UPI, AFP) — Un civil catholique a été abattu hier à Belfast par des terroristes alors qu'il allait ouvrir la porte de sa maison. D'autre part, des francs-tireurs ont tué hier après-midi deux soldats britanniques dans le quartier catholique des Falls, également à Belfast. C'est le troisième soldat tué en Irlande du Nord depuis jeudi.

Trois bombes ont explosé à Belfast dans l'après-midi sans faire de victime. Par contre, l'explosion d'une bombe dans une maison vide située à la frontière entre l'agglomération catholique et le quartier protestant de Springfield Road à Belfast a grièvement blessé deux soldats anglais. L'un d'eux a dû être amputé d'une jambe et l'autre des deux, M. Armagh, un officier anglais a été légèrement blessé au cours d'une brève fusillade.

Afin de se venger de l'attentat à la

bombe jeudi contre un "pub" qui a fait 55 blessés, des protestants ont déposé hier dans l'enclave catholique de Shortstrand un tonneau rempli d'explosifs qui a endommagé plusieurs maisons. L'attentat n'a pas fait de victime.

A Londonderry, le commandement de l'IRA "provisoire" a adressé un avertissement aux habitants des quartiers catholiques de Bogside et de Creggan, autrefois "zones interdites". Faisant remarquer que certaines personnes résidant dans ces quartiers s'étaient rendues coupables de "fraternisation patente" avec les soldats britanniques, ce qui compromet la sécurité de l'IRA et équivalait à la trahison, les dirigeants des "provisoires" déclarent que toute personne surprise à fraterniser avec un Anglais ou à lui donner des informations, sera considérée comme "traître" et traitée comme telle.

Deuxième attaque contre Danang

SAIGON (AFP) — Pour la seconde fois en deux jours les forces communistes ont attaqué aujourd'hui la ville de Danang, seconde ville du Sud-Vietnam, par un tir de roquettes, a annoncé un porte-parole militaire.

Deux roquettes ont explosé dans un quartier résidentiel près de la base aérienne de Danang. Mais, contrairement à la grande attaque d'hier qui avait provoqué la mort d'un Américain et de treize civils, aucune mort n'a été signalée après cette seconde attaque.

Les forces gouvernementales ont découvert les corps de 37 Nord-Vietnamiens et soldats vietnams tués par des raids aériens dans la vallée de Que Son à 25 miles au sud-ouest de Danang, a ajouté le porte-parole.

Par ailleurs, les forces sud-vietnamiennes affirment avoir tué 40 soldats communistes au cours d'un combat qui a duré trois heures à 50 miles au sud-ouest de Saigon. Leurs pertes seraient nulles.

Cet engagement, qui fait suite à de nombreux autres dans cette région est un exemple de l'activité croissante des communistes aux environs de Saigon.

D'autre part, des bombardiers B-52 ont effectué deux missions

sur des dépôts d'armement au Nord-Vietnam et contre des caches d'armes dans la zone démilitarisée.

A Hanoi, un porte-parole du ministère nord-vietnamien des Affaires étrangères a dénoncé hier, les "bombardements massifs" effectués jeudi par l'aviation américaine, notamment sur les faubourgs de Hanoi, annonce l'agence V.N.A. reçue à Hong-Kong.

Ces attaques, a ajouté le porte-parole, prouvent "l'entêtement du président Nixon à poursuivre sa politique criminelle de bombardement du Nord-Vietnam et de massacre de la population civile".

L'agence indique que dans la nuit de jeudi à vendredi l'aviation américaine a bombardé plusieurs villages des faubourgs de Hanoi, dans le district de Dong Anh.

D'autres bombardements ont eu lieu contre l'île de Cat Ba, au large de la côte de Haiphong, et contre de nombreux autres endroits habités.

Par ailleurs, l'agence ajoute que des avions B-52 ont bombardé en plusieurs points les provinces de Quang Binh et Vinh Linh ainsi que la partie la plus septentrionale du Nord-Vietnam.

Au même moment, précise l'agence, les navires de la marine américaine ont tiré des obus sur les côtes des provinces de Ha Tinh et Quang Binh.

Washington: la Chambre ratifie l'accord SALT

WASHINGTON (AFP) — La Chambre des Représentants a approuvé hier à la quasi-unanimité l'accord provisoire sur la limitation des armements stratégiques offensifs conclu au mois de mai entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Mais l'approbation de l'accord demeure incertaine au Sénat où les "colombes" s'opposent à un amendement que les "faucons" veulent y introduire.

La Chambre des Représentants a approuvé l'accord, qui limite le nombre des missiles offensifs dans l'arsenal des deux super-puissances à leur

niveau actuel, par l'énorme majorité de 329 voix contre 7 sans que les opposants tentent de faire incorporer leurs réserves dans la résolution d'approbation.

Au Sénat, par contre, les partisans d'un désarmement rapide, menés par le sénateur William Fulbright, luttent pour éliminer un amendement présenté par le sénateur Henry Jackson, avec l'appui du gouvernement Nixon, pour réclamer que la seconde phase des négociations "Salt" soit menée sur la base de l'égalité du nombre des missiles dans les deux pays.

Loisirs et récréation

par Dollard Morin

Festivités à LaSalle

Un imposant parade des parcs et un grand feu d'artifice sont annoncés à Cité de LaSalle, pour le mardi 22 août. Ils souligneront le 60^e anniversaire de fondation de cette municipalité et toute la population y est invitée.

Selon M. André Larose, directeur de la Récréation municipale, "cette 3^e édition annuelle de la parade des parcs sera des plus colorées". Elle comportera un parcours de 3 milles, avec une dizaine de chars allégoriques et 24 corps de clairons et tambours, tous commandés par de généreux marchands et industriels de LaSalle.

Les thèmes

A noter que les chars allégoriques ont été conçus et construits par les jeunes des terrains de jeux. L'un d'eux mettra en lumière les 60 an-

nées d'expansion et de prospérité de LaSalle.

Parmi les autres thèmes que les jeunes ont illustrés, on verra: le football, les drogues, les travaux publics (hommage aux travailleurs), les moniteurs, la discothèque mobile ("Disco-Parc"), la prospérité par la paix, etc. L'équipe de réalisation était dirigée par Gilles Ménard, assisté de Jacques Brault et Richard Gravel.

Le défilé doit se mettre en marche à 7 h. 30, le soir du 22 août. Il partira du Centre d'achat du pont Mercier et empruntera les rues Lafleur, Clément, Laplante, Dollard, Newman, Shevchenko et Champlain, pour se terminer au Centre municipal où sera présenté le feu d'artifice du 60^e anniversaire. On signale qu'en cas de pluie, le tout sera remis au lendemain.



Pour la première fois, la troupe de danse folklorique "Reda" d'Egypte effectuera une tournée au Canada et aux Etats-Unis. On y applaudira la célèbre danseuse égyptienne Farida Fahmy (ci-haut), entourée d'un groupe de 65 danseurs et danseuses. Ceux-ci bénéficieront de l'appui du ministère de la Culture au Caire. A Montréal, la troupe "Reda" prendra l'affiche, les 8, 9 et 10 septembre, au Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien. Elle dansera ensuite à Québec, Ottawa et Toronto, avant d'aller à New York. Son programme comportera un choix de danses et de chants tirés du folklore arabe et berbère.

Où aller danser?

CE SOIR: — à 7 h 30, danse pour les jeunes, au Centre Culturel et Sportif, 2275 est, boul. St-Joseph.

— A 8 h, danse des centres de l'Age d'Or de la Récréation municipale de Montréal, pour leurs membres et leurs amis, au centre St-Denis, 5115, rue Rivard, angle Laurier (à côté du métro); l'Age d'Or "Maisonnette" en sera l'hôte.

— A 9 h, à "l'Accord", 2015, rue de la Montagne, suite 602, danse avec le trio Marc, André et Yves, et spectacle du groupe "folk", les Neo-Mythos (pour Canadiens et Neo-Canadiens de 18 ans et plus).

— A 8 h, au Club Hélio, 1236 est, rue Bélanger, pour les personnes "seules", danse avec orchestre (demain, "Bal des Moissons").

— A 8 h, à la succursale Snowden (Hélio), 6150, boul. Decarie, "Soirée de la Marine".

— A 8 h 15, danse en plein air avec l'orchestre Zagreb, au parc Tillemont, angle Sagard et Tillemont (est de Dorimier), pour clôturer le festival de baseball des Loisirs St-Grégoire-le-Grand.

— A Longueuil: — à 7 h 30, danse de l'Age d'Or, à l'école Curé-Lequin, 653, rue Préfontaine, près Ste-Hélène.

— A l'île Perrot: — à 9 h, veillée canadienne du Tricentenaire et épiluchette de blé d'Inde, à l'école Notre-Dame.

— A Longueuil: — à 8 h, soirée bavaroise du Festival d'été, au Colisée Jean-Béliveau.

Pour se récréer...

CE SOIR: Jusqu'à 10 h, exposition "Pop'art 72" gratuitement ouverte au public, au sous-sol de l'église St-Victor, 2515, rue Hector, angle Hochelaga.

— A 8 h. 30, concert populaire Campbell, avec les groupes "Sex" et "William D. Fisher", au parc Ahuntic, angle La Jeunesse et Prieur (en cas de pluie, à l'Aréna, 10560, rue St-Hubert).

— A Pte-aux-Trembles, à 7 h., au stade municipal, finales du championnat provincial des corps de clairons et trompettes.

— Au Kiosque international (TdH): à 8 h., spectacle de danse avec Toby Armour et le Groupe de la Place Royale (entrée libre).

DEMAIN: à 3 h., récital de musique "haute fidélité", au pavillon-restaurant du lac aux Castors, sur le Mont-Royal.

— Au Kiosque international (TdH): à 2 h., spectacles de danses folkloriques japonaises et estoniennes; — à 5 h. 30, récital musical de Bella et Lilianne Felsecke; — à 8 h. 30, comédie musicale "T'sais de toute façon".

— A 8 h. 30, concerts de fanfare Campbell, au carré Dominion, angle Peel et Dorchester, et au théâtre de verdure du parc Lafontaine.

Défi sportif

Deux équipes, de softball et de fastball, sont intéressées à visiter n'importe quel autre club de calibre intermédiaire dans la province. Les intéressés peuvent s'adresser à M. Guy Lessard (322-7728) ou M. René Lessard (259-7212).

Une épiluchette

Le Centre de loisirs des Sourds de Montréal prépare une grande épiluchette de blé d'Inde. Elle aura lieu le samedi 16 septembre, dès 4 h. de l'après-midi, à la ferme Maurice-Cardinal, au Mont St-Hilaire. Pour renseignements, s'adresser au président, M. Marius Latulippe, 7527-A, rue St-Denis, Montréal 327.

"Au bout d'ma rue"

"Les enfants d'la rue Beaudry, Robin, Montcalm... ont monté un show qui s'appelle: "Au bout d'ma rue", et qui sera présenté 4 fois la semaine prochaine."

C'est ce que nous annonce Daniel Rocque, animateur responsable du groupe "Les Ballounes", un projet de Perspectives-Jeunesse ayant pour objectif d'initier les enfants à l'art du théâtre.

"Les enfants y prennent conscience des fois", ajoute M. Rocque. "Pis y ont kek chose à dire eux autres aussi. C'est vrai que les animateurs des "Ballounes" les ont aidés un peu. Mais ça l'a pas empêché de l'histoire, les mots, pis la musique du spectacle sont v'nus des enfants eux-mêmes. Et tout l'ordonne est invité à voir ce show musical d'enfants, pour adultes."

Quatre endroits

— le lundi 21 août, à l'école Marguerite-Bourgeoys, 2040, rue Alexandre-de-Sève;

— le mardi 22 août, au sous-sol de l'église St-Rédempteur, 3530, rue Adam, à Hochelaga;

— le mercredi 23 août, à la Boîte du Quartier, 1200, rue Alexandre-de-Sève;

— le jeudi 24 août, au sous-sol de l'église St-René-Goupil, 3251, René-Goupil, à St-Michel.

Une autre représentation est prévue pour le mardi 29 août, à 1 h. de l'après-midi, au Théâtre National, angle Beaudry et Ste-Catherine, où se tiendra alors un grand festival de quartier. Pour tout renseignement: 522-9956.

Cyclo-tour au Québec

Les fervents de la bicyclette sont invités à participer au 3^e Cyclo-tour qu'organise l'Alliance Sportive du Québec, sous la direction de M. Jean-Claude Girod.

Cette randonnée de cyclotourisme s'effectuera les 26 et 27 août, et comportera un parcours de 70 milles, jusqu'à Val-Morin, où les participants seront accueillis au camp EDPHY, pendant deux jours, avec différentes activités de plein air.

Le départ se fera le 26 août, à 8 h. du matin, du Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien, et le 27 août, à la même heure, du camp EDPHY. Les 14 ans et plus, possédant un vélo, peuvent s'inscrire à ce Cyclo-Tour. Ils sont priés de s'adresser à M. Girod, 11652, rue Alfred-Laliberté, Montréal 356 (331-8183).

Cours de judo

Des cours de judo et d'autres arts martiaux, spécialement conçus pour les jeunes de 6 à 9 ans, dispensés au nouveau Dojo I.M.C.C., sis au 2900 est, rue Bélanger.

Les parents sont cordialement invités à visiter cette installation. M. Claude Picard, ceinture noire Shodan, se fera un plaisir de répondre à toutes leurs questions. A noter que les cours pour les jeunes ont lieu les mardi et jeudi, à 6 h. du soir, et le samedi matin, à 10 h. Pour renseignements: 725-3621.

La plongée sous-marine

Une nouvelle session d'enseignement de la plongée sous-marine, avec bouteille de "classe sportive", est annoncée pour le 15^e décembre prochain, au Centre de plongée sous-marine du Québec.

Les cours comporteront 25 heures de théorie et de pratique. Ils se tiendront à la piscine St-Arsène, 7355, rue Christophe-Colomb, et ils seront mixtes. Ils sont destinés aux 14 ans et plus et les intéressés sont priés de s'inscrire sans tarder au secrétariat du C.P.S.Q., 6350, rue Papineau, à Montréal (272-0537).

Sur la plaza Ville-Marie

Les spectacles gratuits se continuent sur la plaza de la Place Ville-Marie, presque chaque jour, à 12 h. 30 de l'après-midi, et se révèlent des plus populaires. Le lundi 21 août, on y applaudira l'orchestre militaire américain "307th Army Band - 157th Infantry Brigade", de Herscham, Pennsylvanie (en cas de pluie, dans le hall d'Air Canada).

Le 22 août: les "Majorettes Royales" d'Arvida, groupe de 50 jeunes filles dirigées par M. Robert Blackburn.

Les 23 et 24: défilé de modes automnales, offert par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. — Le 25: orchestre des Cadets de l'Air de Bagotville. — Le 31: les Majorettes de St-Eustache.

L'Olympiade des jeunes infirmes

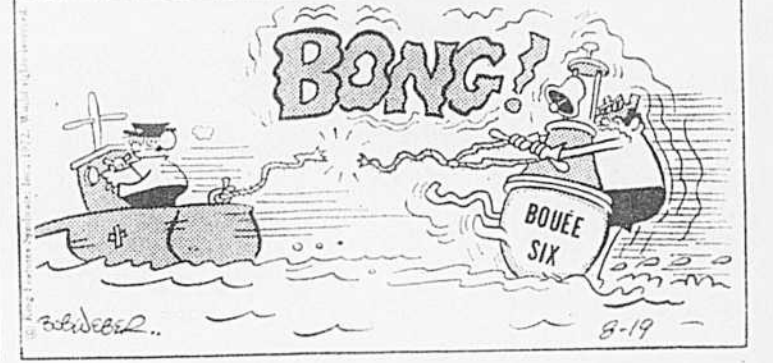
C'est le mardi 22 août que se déroulera l'Olympiade annuelle des jeunes infirmes, au centre de vacances thérapeutiques de St-Alphonse de Joliette. Le programme permettra aux bienfaiteurs de constater l'important effort consenti par la Société pour les enfants infirmes du Québec en vue de la réadaptation de ces jeunes.

A ces jeux, l'invité spécial sera M. René Massé, qui revient de Heidelberg, en Allemagne, où il a représenté le Québec aux Jeux olympiques pour handicapés en chaise roulante. Les rencontres sportives débuteront à 2 h. 30 de l'après-midi; elles se termineront à 4 h. 30 par la présentation aux jeunes infirmes d'une ambulance neuve de la part des anciens de la Ligue Nationale de Hockey.

TARZAN



BOZO



FERDINAND



MON ONCLE



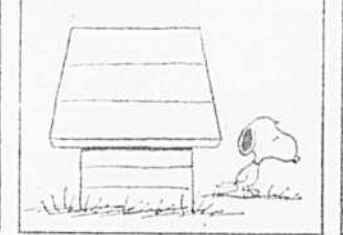
LE PAPA DE LILI



PHILOMÈNE



PEANUTS



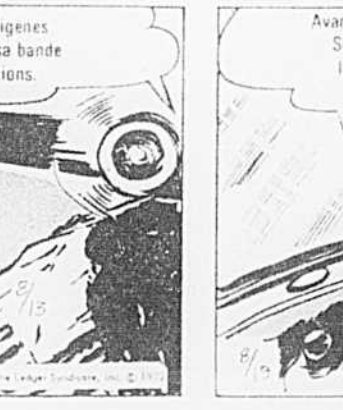
KELLY



RUE DES FAINÉANTS



BATMAN ET ROBIN



la presse

874-6911

C'est le numéro de téléphone pour recevoir LA PRESSE à domicile. Nous prenons les appels: du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, et le samedi, de 8 h à 15 h.

la presse

la presse

RECEVEZ LA PRESSE CHEZ VOUS
beau temps, mauvais temps

Telephonnez à
874-6911

L'un de nos 4500 porteurs vous livrera votre PRESSE chez vous — du lundi au vendredi: 15¢ — le samedi: 25¢
AU MEME PRIX que si vous allez l'acheter en dehors. Nous prenons les appels du lundi au vendredi: de 8 h à 18 h, le samedi: de 8 h à 15 h.

la presse

LOISIRS

les échecs

par BERNARD OUMET (collaboration spéciale)

Tournoi de l'Estrie

La ville de Sherbrooke était le point de mire des échecs au Québec la fin de semaine dernière. Un tournoi suisse de cinq rondes s'y est tenu, plus précisément au manoir Howard. Il s'agit d'une somptueuse résidence au milieu d'un décor champêtre, que le sénateur du même nom légua à la cité de Sherbrooke il y a quelques années.

Pour les organisateurs il s'agissait d'un baptême du feu et ils peuvent se frotter les mains, car il y a eu une grande participation. La bourse totale distribuée entre les diverses catégories a atteint \$330. Le tournoi était sous la direction du promoteur québécois Serge Lacroix, et il confiait à la fin du tournoi qu'il n'avait jamais été tant assailli de questions par la foule des visiteurs venus en curieux.

Le classement général sera donné la semaine prochaine; pour le moment voici la liste des lauréats:

Premiers ex aequo: L. Williams (Montréal) et L. Thérien (Sherbrooke), 4½-½.

Deuxièmes ex aequo: G. Angers (Québec), G. Lorenz (Montréal), B. Oumet (Montréal), R. Pageau (Lévis), 4-1.

Premiers ex aequo, classe B: L. Bevan (Montréal), R. Carrier (Rimouski), A. Hébert (Québec), 3½-1½.

Premier, catégorie sans cote: W. Schellhorn (Sherbrooke), 4-1.

Deuxièmes ex aequo: A. Saziouk (Sherbrooke) et A. Grans (U.S.A.), 3½-1½.

Voici une des plus belles parties du tournoi:

Quatrième ronde
Gambit Benko

Blancs: R. Pageau Noirs: G. Angers
1. d4, Cf6; 2. c4, c5; 3. d5, b5; 4. c x b5, a6

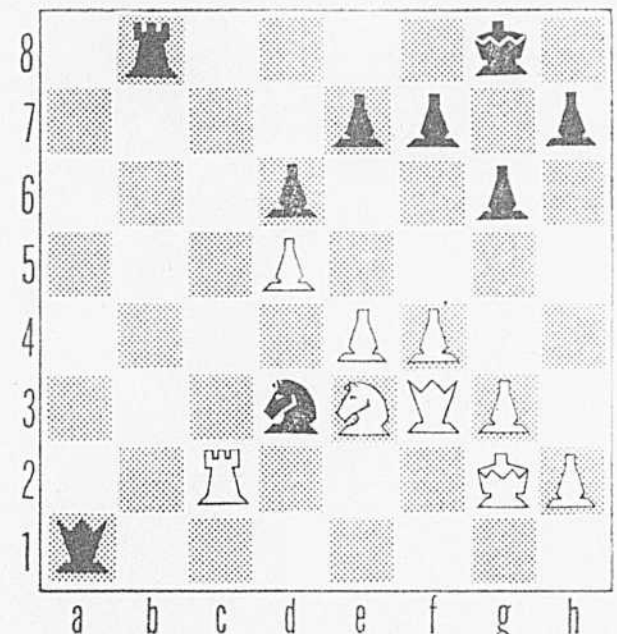
Le coup constitutif du gambit mis au point par le maître américain Pal Benko. Les Noirs ont préparé cette variante express pour contrarier le style de jeu de Pageau, qui aime lui-même arracher l'attaque au prix d'un pion. 5. b x a6, F x a6; 5. Cc3, d6; 7. g3, g6; 8. Ch3 ! ?

Ce coup excentrique correspond bien au style de Pageau mais on peut se demander si cette fantaisie est raisonnable lorsqu'on a gambité contre vous et que chaque tempo est vital. 8. . . Fg7; 9. Fg2, Cbd7; 1. 0-0, 0-0; 11. Te1, Dc7; 12. e4, Cc5; 13. f4, Cd3; 14. Te3, C x c1

En éliminant le F foncé les Noirs obtiennent une importante concession sur la diagonale al-h8. 15. T x c1, Tab8; 16. b3 ? c4 !

Les Noirs deviennent encore plus dangereux ! 17. Cf2, Da7; 18. Te1, c x b3; 19. a x b3, Cd7; 20. Ca4, Fd4; 21. Df3, Tb4; 22. Ff1, Tf8; 23. F x a6, T x b3; 24. De2, F x f2+; 25. D x f2, D x a6; 26. Cc3, Cc5; 27. Te3, Da3; 28. Tc2, Ca4; 29. Cd1, Cc5;

Les Noirs hésitent un instant et reviennent en arrière, à la recherche d'une position plus harmonieuse pour leurs pièces lourdes. En d'autres circonstances ce recul pourrait étonner cher mais ici les Noirs ont vraiment la main haute parce qu'ils ont montré plus d'ingéniosité à trouver de l'activité à leurs pièces. 30. Df2, Dal; 31. Rg2 ? T x e3; 32. C x e3, Cd3



Ce coup, qui menace une triple fourchette sur la case e1, sonne le signal de la débâcle. 33. Rh3, Ce1; 34. De2, C x c2; 35. D x c2; 36. Dc7, Db6; 37. D x b6, T x b6; 38. Rg4, Tb4; 39. Rf3, Rg7; 40. h4, h5;

A partir d'ici les Blancs pourraient abandonner, la conscience tranquille. Mais ils continuent à jouer par fierté... ou peut-être pour voir comment les Noirs vont porter le coup de grâce ? 41. e5, Tb3; 42. Re4, f5+; 43. Rf3, Rf7; 44. Rf2, Tb2+; 45. Rf3, Tb3+; 46. Rf2, Tb2+; 47. Re1, Re8; 48. e x d6, e x d6; 49. Cc4, Tb1+; 50. Re2, Rd7; 51. Re3, Tb3+; 52. Rf2, Rc7; 53. Rg2, Td3; 54. Rf2, T x d5;

Les Blancs abandonnent, car il est impossible d'empêcher l'invasion du Roi noir par l'aile-dame, ce qui assurera éventuellement la promotion du pion d. Nouvelles brèves

Aujourd'hui au centre récréatif St-Denis a lieu le

cinquième mini-tournoi de l'année. On rappelle que les participants ont jusqu'à 10 h. pour s'inscrire.

Le troisième tournoi a débuté imposé du YMCA s'est soldé par la troisième victoire consécutive de E. Schlosser, cette fois avec une fiche de 4½-½. Le suivant était R. Billyard, 4-1.

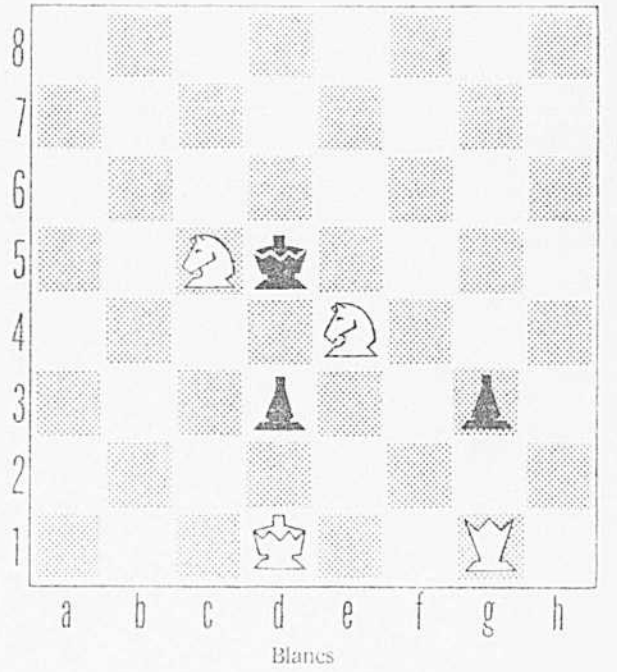
La compagnie Cable TV a mis à l'horaire de sa programmation (canal 9) une émission bi-hebdomadaire appelée "Les fanatiques des échecs". On peut la voir les lundis (14 h. 30 et 19 h. 30) ainsi que les samedis à 18 h. Le français et l'anglais alternent d'une semaine à l'autre. L'animateur y fait, pendant 30 minutes, une revue de la scène locale et internationale. Fanatiques, prenez note !

Dans le cadre de l'exposition "Plein soleil" à la Cité des jeunes (Vaudreuil) un match amical d'échecs a été organisé au début de la semaine. Résultat: Montréal 7, Dorion 2.

Solution du problème no. 17
La clef des Blancs est 1. Cc1.

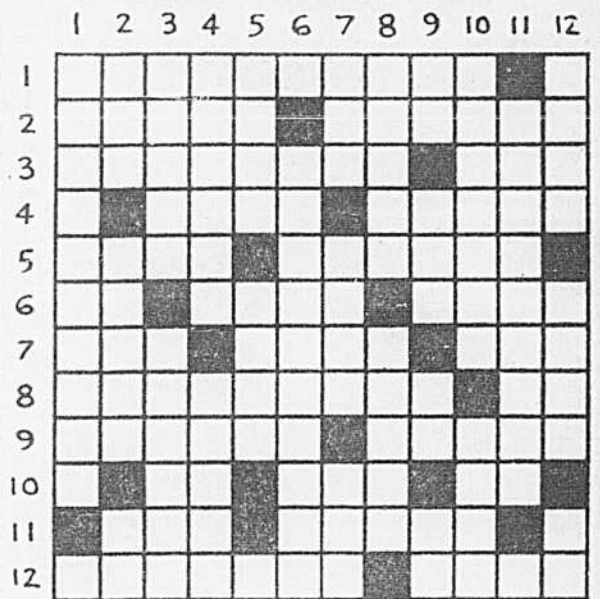
Problème no. 18

G. Dobbs
Tournoi miniature Cheney 1937
Noirs



Les Blancs jouent et font mat en 4 mouvements.

mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1—Durant un long temps.
- 2—Se former en épi — Donner les couleurs de l'arc-en-ciel.
- 3—Remuer à la pelle — Prière.
- 4—Fait tort à — Disposition des diverses parties d'une habitation.
- 5—Audacieuse — Calme.
- 6—Qui est à lui — Bêtes — Epoux de Créuse.
- 7—Roi d'Israël — Coupe la barbe — Impressionnée.
- 8—Reputées — Infinitif.
- 9—Copiée — Salubre.
- 10—A moitié — Distinct — Saint.
- 11—Recipient utilisé dans les laboratoires — Choisis.
- 12—Un des pêches capitales — Tuyau cylindrique.

de la poignée d'une manivelle — Rendre plus vil.

- 4—Prises — Inflammation de l'oreille.
- 5—Urus — Arbre de la famille des ulmées.
- 6—Dernières volontés.
- 7—Amie — Cheville — Epoque.
- 8—Se tromper — Estonie.
- 9—Négation — Au golf, petite cheville — Possessif — Conjonction.
- 10—Mère du tsarevitch — Sorti.
- 11—Fait.
- 12—Dieu grec de la Guerre — Baigne Louviers — Suit do.

Solution au prochain numéro



Solution du dernier problème

les timbres et leur histoire

par DENIS MASSE

La philatélie présente aux Jeux de Munich

Une importante exposition philatélique consacrée aux timbres "olympiques" s'est ouverte hier à l'Académie de graphisme de Munich et restera ouverte jusqu'à la fin des Jeux olympiques, le 10 septembre.

Cet hommage rendu par les Jeux à la philatélie n'est que justice: en effet, les premiers jeux de 1896 n'ont été possibles que grâce à la vente des timbres émis à cette occasion. L'organisateur d'alors, le Comité national grec, ne disposait pas de fonds suffisants et deux jeunes sportifs philatélistes eurent l'idée d'assurer le financement des Jeux par l'émission de timbres spéciaux.

Ces timbres de 1896 ont été depuis l'objet de nombreuses falsifications et demeurent pratiquement introuvables. On peut toutefois les admirer à cette exposition de Munich qui présente en outre dans 500 vitrines de nombreux documents philatéliques, des oblitérations spéciales et une multitude de timbres du monde entier se rapportant aux Jeux olympiques.

Pour les Jeux de 1972, les philatélistes disposeront de 69 bureaux postaux dont certains itinéraires, répartis dans tous les lieux de compétition et où des oblitérations spéciales (plus de 50) seront apposées à leur intention.



Suspense à Reykjavik

Le tournoi que se livrent Fischer et Spassky pour le titre de champion mondial des échecs a inspiré à l'Islande un timbre qui sera certainement en forte demande. Le tournoi, comme l'on sait, se déroule à Reykjavik, et les postes islandaises ne pouvaient omettre l'événement. Le motif présente un échi-

quier sur lequel ont été disposés les continents américain et européen. Le tournoi qui a pris une certaine tournure politique, propose sans nul doute l'enjeu du prestige entre les deux grandes nations que représentent le détenteur du titre et le challenger.

Erreur historique

Les fervents de l'aéronautique sont agacés par un timbre du Niger émis en 1969. Le fait est que le timbre arbore une erreur de date que les historiens ne peuvent digérer. Le timbre, d'une valeur de



100 francs, montre l'avion supersonique Concorde et a été émis afin de commémorer le premier vol du prestigieux appareil franco-britannique.

Or ce vol a eu lieu le 2 mars 1969. Le timbre mentionne en légende la date du 2 mai. On se demande où les autorités postales de Niamey ont pu puiser cette date.

Pour ceux qui collectionnent les erreurs sur timbres, en voici une nouvelle.

Nouveaux comptoirs de philatélie

Le ministère des Postes canadiennes multiplie les initiatives pour satisfaire la soif des collectionneurs. C'est ainsi que deux nouveaux comptoirs de philatélie ont été ouverts dans la région métropolitaine, l'un à Sherbrooke, l'autre à Terre des Hommes.

Le gérant pour le développement du marché, à la division du marketing, M. Pierre Dansereau, nous informe que des comptoirs de philatélie supplémentaires seront ouverts d'ici quelques semaines à Rouyn et à Trois-Rivières.



L'HISTOIRE ILLUSTRÉE PAR LES TIMBRES — L'administration postale de la République française poursuit sa longue série consacrée aux événements qui ont fait l'Histoire de France. Cette année, trois épisodes nous sont offerts sur timbres: "Incyables et Merveilleuses", sur figurine de 45 centimes; "Bonaparte ou point d'Arcle" sur figurine de 60 centimes et "Expédition d'Egypte" sur timbre de 65 centimes. Les trois timbres sont l'œuvre de Decoris.

mot-mystère

PHILATELIE — Un mot de 7 lettres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	D	B	E	R	T	N	E	C	E	L	L	I	U	E	F
2	E	E	U	B	U	R	E	L	A	G	E	D	S	M	E
3	F	C	N	V	T	T	O	C	S	N	U	O	I	U	
4	A	C	A	T	A	L	O	G	U	E	R	A	N	S	I
5	U	E	E	M	E	R	A	R	E	T	R	O	H	R	L
6	T	L	R	I	A	L	D	P	A	O	I	C	E	C	L
7	J	O	U	R	N	A	U	X	S	S	S	S	L	L	E
8	P	E	E	A	E	O	E	R	S	N	I	E	L	E	T
9	A	T	V	B	L	U	E	E	E	T	S	R	I	S	P
10	E	E	L	A	F	Y	R	O	R	T	E	E	H	A	O
11	E	O	R	U	R	P	M	E	V	L	E	T	P	C	R
12	C	N	E	D	M	G	P	O	I	N	T	I	L	L	E
13	N	N	G	I	A	X	E	O	C	E	L	N	S	U	
14	I	E	E	I	E	C	T	R	E	R	T	B	R	T	X
15	N	R	O	U	L	E	T	T	E	S	B	O	R	D	E

BLOC	DOS	LETTRE	RARE
BORD	ECHANGE	LIGNE	RARETE
BUREAU	EMIS	LOUPE	REGRASSE
BUVARD	ERREUR	MINCE	REIMPRESSON
CADRE	ETIOLE	MIRABAUD	ROULETTES
CASE	EXPERTISER	MOENS	SCOTT
CATALOGUE	FEUILLE	NEUF	SERVICE
CENTRE	FEUILLET	OBLITERE	SURTAXE
CERCLE	FORMAT	PAPIER	FEINTE
DEFAUT	HILL	POINTILLE	TRIER
DENTELURE	JOURNEAUX	POREUX	VERSO

Solution du dernier problème: DATE

Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas. Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère.

le bridge

par EMILE QUINTAL (collaboration spéciale)

Quelque paradoxal que cela puisse paraître, les enchères les plus normales ne sont pas toujours les meilleures du point de vue stratégique, comme en fait foi la donne rapportée ci-dessous, qui permet à un astucieux expert de tendre un piège de sa façon à un adversaire peu méfiant. Vous aurez vite fait de comprendre de quoi il retourne après avoir jeté un coup d'oeil sur le diagramme ci-dessous.

Donneur: Est.
Le côté Nord-Sud vulnérable.

NORD			
♠	V975		
♥	D9752		
♦	—		
♣	A864		
OUEST			
♠	103		
♥	86		
♦	ARV984		
♣	RV10		
EST			
♠	AD864		
♥	V		
♦	D10652		
♣	75		
SUD			
♠	R2		
♥	AR1043		
♦	73		
♣	D932		

Les enchères:
Est Sud Ouest Nord
passe 1 2 2 2
2 1 passe 3
4 1 passe 4
passe passe contre passe
passe passe

Entame: le roi de carreau. On est la ruse dans tout cela? Dans la simple relance à deux cœurs de la part de Nord qui, en temps normal, aurait atteint, des la première ronde d'enchères, la manche à cœur à cause des avantages de distribution non négligeables de sa main plutôt que de sa valeur en hautes cartes. Mais en eut-il agi ainsi que ses adversaires auraient plutôt atteint la manche-sacrifice à carreau que d'y aller d'un contre de pénalité pour les moins doutes. En effet, ses réponses de maines successives à cœur

camouflaient habilement son absence à carreau qui ajoutait nettement à la puissance de sa main.

Le mort coupa l'entame du roi de carreau et le déclarant enleva les atouts adverses en deux rondes avec son as et la dame du mort. Celui-ci revint du cinq de pique ce qui devait permettre éventuellement à Sud de prendre une levée avec son roi de cette couleur et de concéder par la suite deux autres levées à trêfle à son flanc gauche pour réclamer le reste des levées et le succès de sa manche contrée à cœur, au grand ébahissement de ses adversaires.

Au Cercle Château

Au Cercle de bridge Château, 7370, chemin de la Côte-Saint-Luc (tel. 422-6786), il y a chaque semaine les séances suivantes de bridge-duplicate pour paires libres: ce soir à 20 heures, demain à 14 heures, lundi à 20 heures, mardi à 13 h 15, mercredi à 20 heures et vendredi à 13 h 15 et à 20 heures.

Gagnants des récents tournois: 9 août: Iers, section A, Nord-Sud, MM. L. Arnold et M. Roman; Est-Ouest, MM. J. Coterly et J. McCully; section B, Nord-Sud, Mme E. Guy et M. F. Girardeau; Est-Ouest, MM. L. Levy et R. D. Whittaker. 11 août: l'après-midi, Iers, Mme B. Saltsman et Mlle N. Morisson; 2es Mmes F. Duquesne et P. Shuill; le soir, Iers M. et Mme E. Mellis; 2es MM. D. Goodman et H. Gross. 12 août: Iers, Nord-Sud, MM. A. Duyl et S. Cooper; Est-Ouest, MM. A. Koffler et S. Goldstein. 13 août: Iers, Nord-Sud, MM. L. Magnan et J. Greenwald; Est-Ouest, M. et Mme B. Gottlieb. 14 août: Iers, Nord-Sud, MM. M. H. Bonaty et M. Schleifer; Est-Ouest, MM. S. Baker et R. et N. Barrette. 11 août: Iers, Rabin. 15 août: Iers, Mmes E. MM. B. Horne et J. Adelsberg; 2es, Mme berg; 2es, MM. J. de Vertu et B. Held et R. Litwin.

Au Cercle Laurier

Tous les mardis et vendredis, à 20 heures, il y a rencontres de bridge-duplicate pour paires libres au Cercle de bridge Laurier, 5055, rue de Lanaudière (tel. 521-7074).

Résultats des dernières séances: 9 août: Iers, Mme I. Audette; 2e, Mme P. Côté. 11 août: Iers, Mlle F. Asselin et M. F. Gauthier; 2es Mme Y. Lafond et M. D. Rousselle. 15 août: Iers, Mme C. Sainte-Marie et M. M. Galarneau; 2es, M. et Mme F. Renaud, ex aequo avec Mme A. Cordeau et M. F. Sylvestre.

A Rosemont

Le Cercle de bridge Rosemont, 2500, boulevard Rosemont, tient des tournois de bridge pour paires libres tous les lundis et mercredis à 20 heures.

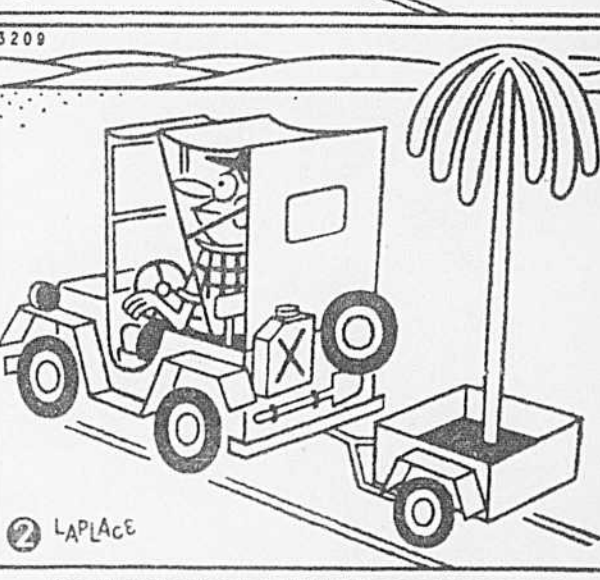
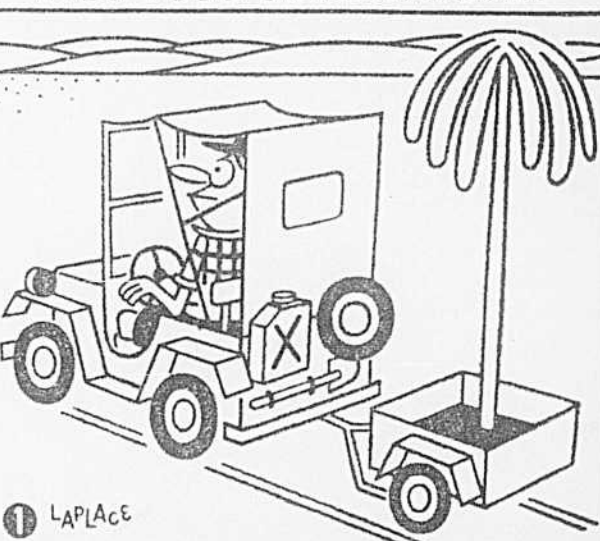
Gagnants des dernières séances: 7 août: Iers, Nord-Sud, MM. G. A. Falardeau et J. Adelsberg; Est-Ouest, Mmes G. Lafleur et P. Bouthillier. 9 août: Iers, Nord-Sud, MM. A. Bleau et P. Hurbise; Est-Ouest, MM. F. Gauthier et J. M. Raynault.

Tournoi spécial le 25 au Linton Bridge Club

Il y aura tournoi spécial de bridge pour paires libres au Linton Bridge Club, 1504 ouest, rue Sherbrooke, vendredi prochain à 20 heures. Pour autres renseignements: tel. 935-8730.

Gagnants des récentes rencontres: 1er août: Iers, Nord-Sud, MM. T. J. J. Reiner et E. Kokish; Est-Ouest, MM. J. Markowicz et I. Markowicz. 2 août: Iers, 14 août: Iers, Nord-Sud, MM. M. H. Bonaty et M. Schleifer; Est-Ouest, MM. S. Baker et R. et N. Barrette. 11 août: Iers, Rabin. 15 août: Iers, Mmes E. MM. B. Horne et J. Adelsberg; 2es, Mme berg; 2es, MM. J. de Vertu et B. Held et R. Litwin.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité il y a entre eux huit petites différences.

AMUSEZ-VOUS A LES DÉCOUVRIR...

Voir SOLUTION à la fin de notre section des Annonces classées

Perspectives-Jeunesse pour refaire le monde

Au menu d'été: thé des bois et mousse d'original

Jeanne
DESROCHERS
chroniqueur
de bien-être



— IV —

«Si tu veux connaître la nature québécoise, joins-toi à nous, et participe aux excursions que nous organisons quotidiennement dans les limites du Parc des Laurentides.»

L'invitation était affichée au camping provincial de la Mare-du-Sault, à 48 milles de Québec, sur la route de Chicoutimi. Le groupe de forestiers du projet PJ «interprétation et animation de la nature» prenait son travail tellement au sérieux qu'il refusait de donner des informations par téléphone aux journalistes. «Venez faire une excursion avec nous, vous verrez bien».

Nous sommes venus, et nous avons vu. Pendant deux heures, à travers trois milles de sentiers dans la forêt, nous avons vu cette forêt un peu ingrate du nord, des formations géologiques curieuses, des plantes qu'on nous a indiquées au passage comme étant comestibles et pouvant nous permettre de survivre, si jamais nous nous perdions dans le bois. Thé des bois et mousse de caribou: le menu

manquerait peut-être de variété, mais on survivrait... Surtout si on a retenu ce que le guide nous a appris sur les pièges à tendre aux petits animaux, et les abris à bâtir contre la pluie et le vent.

La leçon la plus importante est bien retenue: le plus grand danger, en forêt, c'est la panique. Si l'on maîtrise la panique et qu'on sait se tenir au sec, on peut survivre indéfiniment.

Le campeur qui poursuit sa route vers le Lac-St-Jean peut en apprendre encore plus sur la nature, et sur les animaux. Au zoo de St-Félicien, on peut faire une promenade en «ballade», comme à Terre des Hommes, parmi des animaux en liberté. Ce n'est pas un safari. Il s'agit des animaux de nos forêts, dans une nature restreinte par des clôtures.

Les dix étudiants qui s'étaient fixés comme objectif «recherche et information sur la faune» s'étaient taillés tout un programme d'été:

- une enquête sur la provenance des visiteurs;
- une visite guidée du jardin zoologique;
- une visite guidée dans les sentiers de la nature, en «ballade»;
- un dossier parasitologique des animaux du jardin des animaux étaient examinés pour découvrir des traces de

tétanos, ou de puces ou de tout autre parasite); — une étude sur la petite faune et la flore des environnements; — enfin, un montage audiovisuel de leurs découvertes de l'été.

Les familles dans la nature

Les familles défavorisées sont aussi invitées à un certain retour à la nature. Pres de Québec, à Stoneham, le centre PAC (plein air communautaire) invitait des familles de quartiers populaires à camper sur un grand terrain boisé. On pouvait leur fournir des tentes, si elles n'en avaient pas. Le projet n'a pas toujours fonctionné à plein rendement, la publicité n'ayant pas réussi à rejoindre toutes les familles qui auraient pu tirer profit de ces vacances gratuites.

Les bases de plein air sont en pleine expansion au Québec, cette année. Le Haut commissariat de la Jeunesse et des Sports en parraine déjà un réseau de sept, dont plusieurs ont profité pendant l'été de main-d'œuvre et de crédits supplémentaires, sous forme de projets Perspectives-Jeunesse.

A Hébertville, dans le Lac St-Jean, trois projets visaient à faire du Lac Vert une base de plein air complète. Cinq étudiants y faisaient l'analyse du système administratif, 15 autres jeunes y aménageaient des pistes de ski de fond et des sentiers d'hébertisme.

Le troisième groupe s'était donné le nom de «Ly-mé-lo», pour prendre un peu moins rébarbatif l'expression «étude limnologique» des lacs et des rivières. Il s'agissait d'étudier les vents, la météo, les profondeurs des cours d'eau, les possibilités d'accès, les difficultés de parcours pour les embarcations, la faune aquatique et le degré de pollution des eaux. Tout cela pour jeter les bases d'une école de voile et de canotage pour la base du Lac Vert.

Toute la famille au Rapide-Blanc

Après avoir entendu pendant tant d'années le refrain «mon mari est au Rapide-Blanc», c'est peut-être toute la famille qui se retrouvera sous peu au Rapide-Blanc. Il y a vraiment un village qui s'appelle le Rapide-Blanc, en

haute Mauricie. Il était habité par des employés de l'Hydro-Québec, qui ont quitté les lieux. Sept étudiants ont examiné cet été la possibilité de faire de ce village-fantôme un village de vacances, un village destiné à desservir une clientèle d'apprentissage et de perfectionnement.

Il n'y aura pas seulement des gens de rien, au Rapide-Blanc...

La Mauricie est une région qui semble ouvrir toutes grandes ses portes aux sports. C'est la région qui a développé le plus grand nombre de projets se rapportant aux sports, dans les cadres du programme PJ. En plus des nombreux projets concernant les loisirs, en plus de l'organisation de trois bases de plein air, la Mauricie accueille des projets d'initiation à la gymnastique, à l'athlétisme, au football, au mini-football, à la crosse et à la natation.

Le football en français

L'école de football obtient un grand succès, pour la deuxième année. Elle a cette année le double du budget de l'an dernier. 14 joueurs des Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et des Diablos du Cégep de Trois-Rivières se divisent en deux groupes pour tenir des «cliniques» de football de plusieurs jours dans les localités qui demandent leurs services. Quelques-uns de ces joueurs ont une deuxième tâche, celle d'écrire un livre sur les techniques de ce sport américain et de préparer un document audio-visuel pouvant servir à l'enseignement du football.

Dans la ville de Québec, s'est développé un projet ambitieux, qui a attiré l'attention. On l'appelle «Québec en mouvement». Vers la fin de mai, 250 Québécois s'ébrouaient sur les Plaines d'Abraham tous les matins, suivant un programme de conditionnement physique basé sur le système «aerobics». Un autre groupe faisait de même à l'heure du souper. Vers la fin de l'été, une fois la période de vacances bien amorcée, on comptait une cinquantaine de personnes qui venaient encore faire quelques mouvements de mise en

route, puis leur mille ou leur deux milles de jogging.

D'autres Québécois, s'ils ne se rendaient pas aux Plaines chaque jour, se sont quand même intéressés aux objectifs du projet. Les moniteurs ont préparé un programme de conditionnement individuel pour 761 personnes. Ils comptent maintenant sur cette clientèle pour former des clubs de jogging qui répandront l'objectif de «rester en forme».

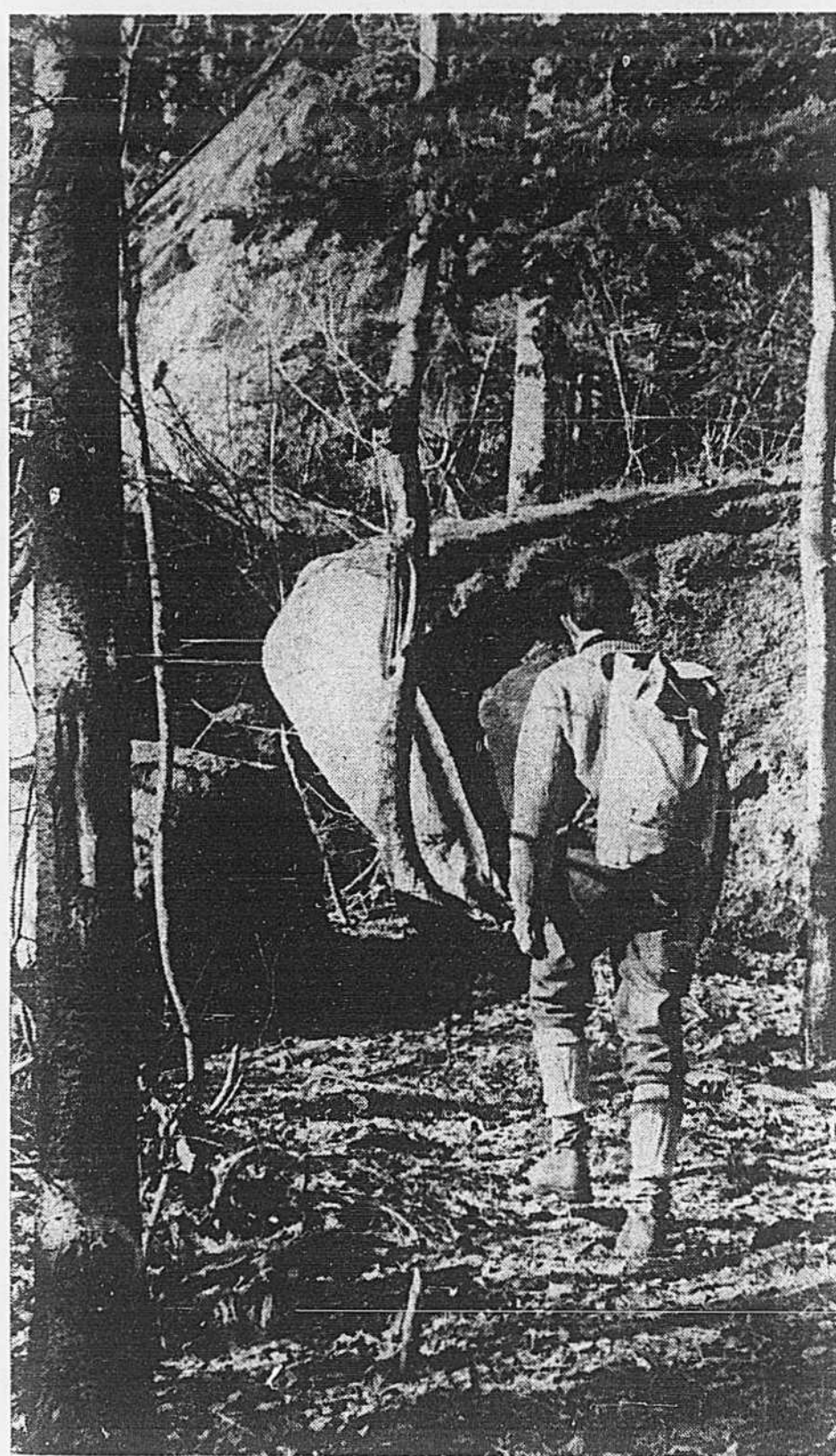
Les petits Castors

A la Pointe Bleue, près de Roberval, 15 jeunes de la communauté indienne ont organisé un programme d'été au terrain de jeux, dans le but d'aider leurs jeunes frères et leurs amis à renouer avec les coutumes indiennes. Ils ont appelé leur projet AMISHK, ce qui signifie Castor. Pour retrouver les mots indiens désignant la chasse et les divers éléments du mode de vie indienne, les adolescents du projet ont dû recourir aux vieux du village.

Michel Robertson et un de ses compagnons nous ont expliqué que ceux de leur génération sont peu nombreux à bien connaître la vie indienne. Ils vont dans les écoles régionales, comme les autres jeunes de Roberval, et ils s'attendent à faire un métier d'homme instruit. «Nous aimons bien la chasse, la pêche, la nature, mais j'ai bien peur que nous ne pouvons que rêver du style de vie de nos grands-pères. Nous ne pouvons pas retourner en arrière».

Avec l'aide des vieux du village, Michel et ses compagnons ont tout de même pu donner aux enfants de Pointe Bleue une idée de la tradition et des légendes de leurs ancêtres.

D'autres étudiants se sont employés à un échange d'information entre Indiens et Blancs, pour permettre une meilleure participation de l'étudiant indien en milieu blanc. Il semble que l'étudiant qui arrive de sa réserve est très timide, et se tient sur ses gardes. S'attendant à la discrimination, il ne peut que la provoquer. Le projet NADOUO veut changer cette situation, en permettant aux jeunes Blancs et aux



Le coureur des bois, version été 1972.

jeunes Indiens de mieux se connaître, donc de moins se méfier les uns des autres.

LUNDI : Qui aider, et comment ?

Ah! si j'avais toutes mes dents

NEW YORK (UPI) — Le «National Patent Development Co.» a mis en évidence récemment un nouveau composé, en vaporisateur, destiné à traiter les caries dentaires et à enlever les dépôts de calcaire des dents.

Toutefois, avant que celui-ci soit en vente, la compagnie devra effectuer des expériences cliniques prolongées, établir la valeur de la composition et décider s'il peut être lancé sur le marché. L'annonce, cependant, souligne l'intérêt grandissant pour les soins dentaires pré-

ventifs, pratique qui se généralise.

Les demandes de pâte à dents existent depuis 30 ans, les dentistes ayant alors insisté sérieusement sur le fait que se brosser les dents devraient prévenir les caries. Le brossage est recommandé pour les gencives, il élimine les particules de nourriture, et donne une meilleure haleine. Le fluor dans les dentifrices aide à prévenir les caries, mais il peut être ajouté à l'eau que l'on boit et donner le même résultat.

Nos
animateurs
du 2
s'amuse
et nous détendent

Boubou pique-nique
aux Galeries d'Anjou
Le lundi, 4 septembre à midi
(A 12h30, à compter du mardi
5 septembre)



Une, deux, une, deux... Ce n'est pas que les bottes de l'Armée sont trop lourdes à porter pour ces dames, seulement elles n'étaient pas assez petites pour les pieds féminins.

60 femmes dans l'infanterie...

WINNIPEG (P.C.) — Porter des bottes d'armée demande une certaine habitude, tout comme se servir d'une mitrailleuse de dix livres requiert de l'entraînement, si on ne veut pas immédiatement sentir la fatigue nous envahir.

Mais les 60 premières femmes canadiennes, faisant partie de l'infanterie et actuellement en entraînement, ne regrettent aucunement de s'être enrôlées.

Ces jeunes filles venant d'environ 250 écoles secondaires et d'universités, s'entraînent

présentement au Manitoba dans le cadre d'un programme récent des forces armées, offert aux étudiants, comme emploi d'été. Elles ne sont pas les premières femmes à participer à une telle expérience militaire.

Après une première semaine d'initiation et d'entraînement au combat, offert auparavant aux jeunes gens, elles croient qu'elles pourront faire preuve d'autant d'habileté et de dextérité dans tous les domaines militaires.

L'entraînement au combat est dirigé en fonction des forces physiques féminines, mais aucun des exercices et jeux au combat ne leur est exclu, comme s'il s'agissait d'une véritable infanterie.

Les jeunes filles portent le même uniforme que leurs confrères mâles, effectuent les mêmes devoirs, ont des obligations identiques et gagnent exactement le même salaire hebdomadaire, soit \$71.60.

BON BAIN



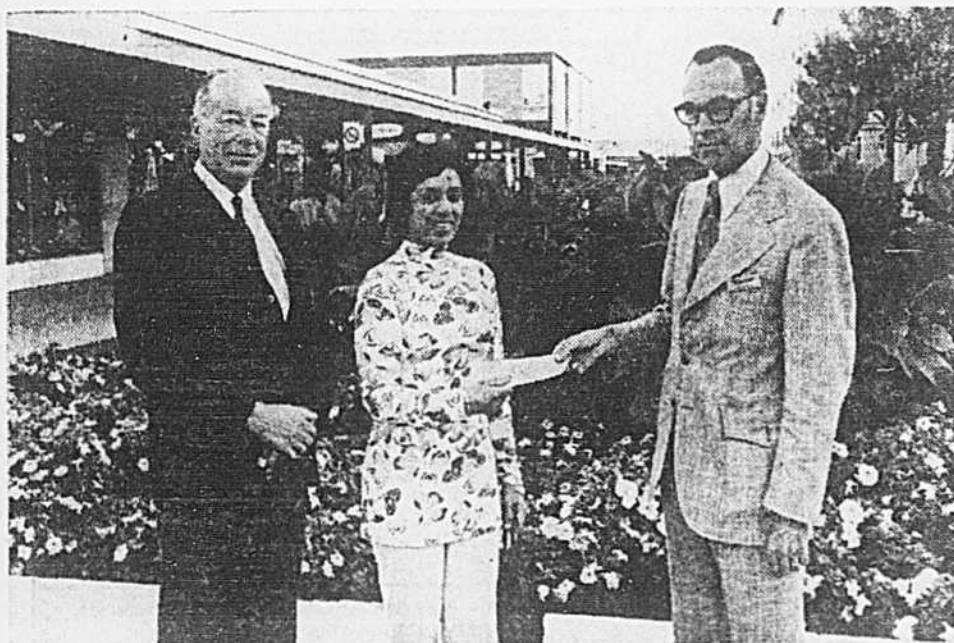
la Baie
D'HUDSON

L'odeur agréable de l'huile de bain Elizabeth Arden dure, dure, dure...

Tout le jour, l'odeur subtile de l'huile de bain Elizabeth Arden vous accompagne. Et votre peau est si douce. Utilisez l'huile de bain Elizabeth Arden dès demain. Hummmmm!

Ambre ou Carnation. Bouteille de 3 on. \$4
June Geranium. Bouteille de 4 on. \$5
Blue Grass. Bouteille de 3 on. 7.50

Téléphoner à 842-6261. La Baie — Produits de beauté, rayon 240, au rez-de-chaussée, centre-ville Dorval, Rockland, Boulevard, Laval et Snowdon.



GAGNANT DU GRAND PRIX DU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

Mme M. Nemes de Ville Mont-Royal est la gagnante du séjour d'une semaine pour deux personnes au motel-hôtel-cottage Pinotau au Mont-Tremblant, courtoisie de l'Association des Marchands du Centre d'achats Rockland. M. Bourbeau, président de l'Association (droite) la félicite en présence de M. N. B. Noyers, gérant du Centre d'achats Rockland. Le tirage du prix a eu lieu à l'issue de la vente-troisième annuelle du Carrefour International du Magasinage, le Centre d'achats Rockland.

Les enfants des géologues auront aussi leur congrès

par Laetitia BELANGER

Pendant que les quelque 5000 géologues délégués au 24^{ème} Congrès géologique international qui s'ouvre à Montréal lundi vaqueront à leurs travaux scientifiques et que les 2000 épouses qui les accompagnent assisteront aux déjeuners, défilés de mode et visites touristiques organisées pour elles, un "mini-congrès" réunira les 200 enfants de 6 à 16 ans attendus à cette manifestation.

"Que les enfants apprennent à observer le monde qui les entoure", dit Steven Bloomer, chargé de l'organisation de ce mini-congrès. Un monde, en l'occurrence, qui comprendra les formations volcaniques du Mont-Royal, les sites de l'ancienne mer Champlain, les chevaux de la Gendarmerie de la CUM, le Jardin botanique, Géorama, l'exposition créée par les délégués du "grand congrès",

les dauphins de l'île Ste-Hélène et le château Ramezay.

Les petits explorateurs auront aussi l'occasion de participer à une "chasse au trésor géologique" autour du Lac aux Castors, et, peut-être, de serrer la main de deux astronautes américains.

"Je me suis déjà beaucoup occupé des enfants", dit Monsieur Bloomer, qui a longtemps participé à une émission du réseau anglais correspondant à "La vie qui bat". "Pas besoin de leur mentir ou d'inventer des fables pour capter leur intérêt ou éveiller leur curiosité. Un tas de roche est un tas de roche. Mais quand on leur montre tout ce que recèle une pierre, ils sont émerveillés", ajoute-t-il, en montrant les fossiles qu'il a déjà recueillis pour eux à Lachine.

Lundi, jour d'ouverture, les enfants seront invités à se choisir un président et un

exécutif, et à fixer une orientation à leur congrès.

"Ce sont eux qui auront à bâtir le monde à venir, à partir de celui qui leur a été légué, et ils sont déjà capables d'observer certains phénomènes et de faire des choix." Après cette "journée sérieuse", l'exploration commencera, et chaque journée sera couronnée par des prix.

Vendredi, une séance de peinture et de dessin leur permettra d'exprimer leurs trouvailles, après quoi ils se verront projeter le vidéoscope de leur séjour en circuit fermé, car un système de télévision portatif les aura accompagnés dans toutes leurs activités.

Une dizaine d'étudiants de Cégep parlant anglais, français, espagnol, chinois et turc assisteront Monsieur Bloomer au cours de cette expérience inédite.



Monsieur et Madame Jean-Jacques Desrosiers de Longueuil annoncent le mariage de leur fille Danielle. À Maitre Jacques Nols, fils de Monsieur et Madame Jules Nols de Belœil.

La cérémonie aura lieu le 2 septembre 1972, en l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil, à 15 heures.



à Noter

A la Société Japon Canada

La Société Japon Canada invite tous ses membres et leurs amis à une démonstration d'Ikebana, arrangement de fleurs, et à un film, le lundi 11 septembre, à 8 h. p.m., en l'auditorium de la Bibliothèque Atwater, entrée 4023 rue Tupper. La démonstration sera donnée par Mlle Nakajima et les explications seront fournies en anglais par Mme Ito. Un film en français sera ensuite projeté. Mlle Nakajima est au Canada depuis le mois d'avril. L'arrangement Ikebana devient de plus en plus populaire. C'est un art qui permet de se rapprocher de la nature en observant pour choisir les différentes variétés de fleurs qui nous entourent.

Le nouveau bureau de direction de Japon Canada est composé du président, M. Carlo Harrington; de la vice-présidente, Mme Vi Codere-Smith; du trésorier, M. Kaz Jakim; de la secrétaire, Mlle Adèle Roy et des directeurs Mmes Alice Bolduc, Sara Dickinson, Mlles Yukio Matsura, Pauline Richer, Miki Yamamoto, Louise Halperin, M. Michel Rybikowski et Guy Gicquel.

Congrès des épiciers en gros du Québec

Le 29^e congrès de l'Association des épiciers en gros de la province de Québec se tiendra au Manoir Richelieu, du 27^e au 30 août. Un colloque ayant pour thème "Madame et le management" se tiendra le lundi. Des conférences seront prononcées les autres jours par des spécialistes en alimentation ou en marketing. Pour renseignements on peut tel. à (514) 259-2527 ou écrire à Suite 122, 6000 est, boul. Métropolitain, Montréal 451.

Visites guidées dans le Vieux Montréal

Les promenades dans le Vieux Montréal commentées par les guides bénévoles du Musée des Beaux-Arts de Montréal se poursuivront tous les mercredis jusqu'au 6 septembre inclusivement. Le départ a lieu à 11 h. à la Place Vauquelin.

Le boeuf haché dans tous les menus

TORONTO (PC) — Le boeuf haché n'a pas toujours la vie facile. La plupart du temps il est considéré comme un parent pauvre, tout juste bon à servir dans les repas ordinaires ou encore quand il faut étirer le budget. Qui oserait le présenter dans des menus plus raffinés? Pour la grande majorité, ce serait descendre dans l'échelle des cordons bleus.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il sera toujours apprécié, servi en pains de viande, en bons gros pâtes juteux, mais servi autrement, il n'en est pas moins savoureux.

Pour obtenir de bons résultats, il faut acheter avec soin la viande hachée. Vérifiez l'étiquette et le prix. Le boeuf haché est le moins coûteux: on le prépare en hachant des parures et des coupes moins tendres telles que le jarret, le flanc et le cou. Il ne doit pas contenir plus de 30 pour cent de gras.

Si la viande est étiquetée boeuf haché maigre, elle ne doit pas contenir plus de 15 pour cent de gras. Le bifteck de ronde haché est encore moins gras puisqu'il ne doit contenir que le gras adhérent. Le boeuf haché maigre et le bifteck de ronde haché sont plus coûteux, mais diminuent moins à la cuisson.

Longue bataille juridique pour la garde du vicomte Deerhurst

LOS ANGELES (UPI) — Un jeune vicomte anglais de 14 ans qui a fait l'objet à Los Angeles d'une longue bataille juridique entre le père et la mère divorcés depuis 1962 s'est vu forcé récemment de retourner dans son pays d'origine, en compagnie de son père, George William, comte de Coventry, après que celui-ci eût obtenu gain de cause pour la garde de l'adolescent.

Edward George William Omar, vicomte Deerhurst (il est héritier d'un titre de noblesse datant du 15^e siècle), qui vivait en Californie depuis 1967 avec sa mère, la comtesse Mimi Coventry, a juré, avant de se séparer de celle-ci, qu'il reviendrait s'établir définitivement aux États-Unis des qu'il aura atteint 18 ans.

En 1962, un tribunal britannique a accordé la garde du jeune vicomte à la comtesse

de Coventry à la condition bien établie que l'enfant ne sorte pas du Royaume-Uni. La comtesse qui était d'origine américaine vint s'établir à Santa Monica, Californie, en 1967, emmenant avec elle son fils et qui fut des lors connu sous le nom de "Ted Deerhurst". C'est à la suite de ce départ que le père décida de porter le fait devant les tribunaux, avec le résultat que l'on sait.

Deux jours avant l'arrivée de George William en Californie, l'adolescent disparaît avec des amis, pour se réfugier dans un chalet situé à 90 milles à l'est de Los Angeles.

Mme Coventry a dû subir une peine d'emprisonnement de trois jours pour outrage au tribunal, ayant refusé de dévoiler le lieu de refuge de son fils. Elle devait être libérée après le retour de ce dernier.



"Je reviendrai aussitôt que possible aux États-Unis", lance le jeune vicomte aux longs cheveux blonds (à gauche), avant de quitter Los Angeles en compagnie de son père, le comte de Coventry (à droite).



En marge du vingt-quatrième Congrès Géologique International, de nombreuses activités sociales et culturelles ont été mises sur pied. La boutique "Bell and Beaver", qui occupe cinq salles de l'hôtel Windsor, offre aux délégués un choix remarquable d'objets d'artisanat et d'antiquités canadienne. Ci-dessus, au rouet, Madame Campbell, de Lennoxville, qui en est la responsable.

Refus du Canada d'intervenir en faveur d'une Ontarienne emprisonnée à Beyrouth

OTTAWA (UPI) — "Le gouvernement canadien a annoncé qu'il ne pourrait pas intervenir au nom de ma nièce", a déclaré cette semaine M. Harold Kimberley, avocat de Toronto. Sa nièce de 22 ans, Carolyn Susan Hodgins, de Willowdale, Ontario, a été arrêtée le 31 juillet dernier à Beyrouth au Liban, sous accusation de possession de haschisch. Elle est depuis ce temps emprisonnée à Beyrouth, en attendant son procès qui doit débuter en octobre prochain.

M. Kimberley a rencontré des représentants du ministère des Affaires extérieures du Canada et nourrit l'espoir qu'on viendra en aide à la jeune fille d'une façon ou

d'une autre ou qu'à tout le moins le procès sera ouvert à une date plus rapprochée.

"Ce n'est pas la Susan que j'ai connue", de dire l'avocat qui voit en sa nièce une fille honnête, mais quelque peu facile à duper.

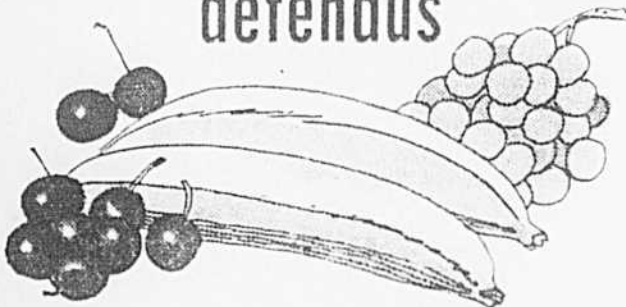
Dans une lettre ouverte adressée au président du Liban, M. Suleiman Franjeh, la jeune Ontarienne raconte que quelques jours après son arrivée à Beyrouth, elle a fait la connaissance d'un jeune Libanais "extrêmement charmant" nommé Mohammed. Ils ne se sont jamais quittés, après qu'ils étaient l'un de l'autre. "Un jour, écrit-elle, avant mon départ, Mohammed m'a offert une valise neuve, car la mienne

était brisée. Il n'a pas voulu que je le rembourse."

Elle n'a pas quitté Beyrouth depuis ce temps. Elle était à bord de l'avion prêt à s'envoler pour le Canada, lorsqu'un policier l'a priée de l'accompagner hors de l'appareil pour vérification. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'en ouvrant la valise, l'agent découvrit un double fond où étaient dissimulés quelques litres de haschisch. Ce fut peine perdue pour la jeune fille de jurer qu'elle avait été victime d'un subterfuge.

"Je vous en supplie, sauvez mon honneur et mon avenir, car je suis innocente". Elle remet son sort aux mains du président Franjeh.

Ces fruits ne sont pas défendus



Nous avons droit à une banane, ainsi que des cerises et du raisin. Aimeriez-vous vous joindre à nous?

POUR RENSEIGNEMENTS: 727-3788

UN MESSAGE D'ENCOURAGEMENT. SIGNALEZ 376 8007

WEIGHT WATCHERS

Le programme d'amaigrissement le plus avant-gardiste

AU PRIX DU GROS

VÊTEMENTS D'ENFANTS — Layettes de bébés, vêtements de garçons et fillettes 1 an à 14 ans.

LINGERIE DE MAISON — Literie comprenant tentures toutes faites ou sur mesures, trousseau de mariée, etc.

VÊTEMENTS DAMES — "Sportswear", robes, pantalons, etc., sous-vêtements, ensembles de mariée, costumes de bain.

MERCERIE HOMMES — Chemises, pantalons, sous-vêtements, coupe-vent, robes de chambre.

LÉON COUREY & Cie

MARCHAND EN GROS

1, rue ST-PAUL EST

coin ST-LAURENT et ST-PAUL

FOURRURES

Spécial de la vente d'août

Rat musqué naturel garni de chat sauvage ou de renard de Norvège

\$425

Reid pour vos fourrures...

Reid pour le choix...

Reid pour la qualité...

Reid pour les prix...

1473 rue Amherst

522-3181

Stationnement gratuit à l'arrière





Denise Surprenant, nouvelle rédactrice en chef de la version française du "Reader's Digest".

Autodidacte, Denise Surprenant prend la tête de la rédaction du Reader's Digest français

par Madeleine DUBUC

Depuis le 16 août, la version française de la revue "Selection du Reader's Digest" a une nouvelle rédactrice en chef. Le magazine, tiré à 250.000 exemplaires et un des plus populaires à travers la province et le Canada devient la responsabilité de Denise Surprenant, précédemment rédactrice adjointe et depuis le mois de février, rédactrice en chef "en exercice".

La carrière de Denise Surprenant a eu des débuts erratiques. Atteinte à l'âge de 15 ans de tuberculose, cette maladie la tint pendant plusieurs années loin du cours normal des études classiques. Elle se dit elle-même une parfaite autodidacte, mais une autodidacte avec des diplômes, parce que, même à travers des années de repos, elle n'a jamais cessé de lire, d'apprendre, de retenir ou d'approfondir.

Après avoir suivi un cours de bibliothécaire à l'Université de Montréal, Denise Surprenant raconte, sans amertume, cependant, qu'elle s'est

vu refuser, au cours des années, des postes permanents pour lesquels elle se qualifiait précisément à cause de cette "tare" indélébile que représente la tuberculose auprès des directeurs de personnel.

"C'est la direction du "Reader's Digest" qui, la première, m'a embauchée dans des cadres permanents et qui a fait confiance à ma santé autant qu'à mes diplômes... Maintenant, c'est assez étrange, je suis probablement une des femmes qui manquent le moins souvent au travail et dont on peut le moins dire qu'elle ait une santé "chancelante".

Tout ceci, Denise Surprenant le dit avec un air de bonne humeur et de vitalité communicatives.

C'est d'ailleurs avec bonne humeur et vitalité qu'elle semble envisager sa nouvelle tâche. On a dit, au cours des derniers mois, que la direction du "Reader's Digest", une compagnie internationale, hésitait à nommer une femme à un poste de directeur en chef. "Rien n'est plus faux, affirme Denise Surprenant. Dans les 26 éditions différentes de la revue, il y a au moins 8 femmes rédactrices en chef, à travers le monde. Ici, à Montréal, ce n'est certes pas mon prédécesseur et ancien patron qui m'aurait mis des bâtons dans les roues. Au contraire! S'il

y a eu une période d'attente avant ma nomination officielle, c'est que la direction de la revue et moi-même procédions avec prudence. Je suis réfléchi de nature. Je ne m'embarque pas à la légère. Avant d'accepter une telle responsabilité, j'ai réfléchi d'abord, je me suis embarquée "ensuite".

Une revue plus québécoise

La nouvelle rédactrice du "Reader's Digest" français prévoit-elle des changements dans l'orientation de la revue? La réponse est prudente: "C'est bien évident... répond-elle, mais je me donne six mois sûrement, un an peut-être pour arriver aux résultats que je désire.

"Je veux d'abord une revue qui soit plus québécoise. Pour cela, il faut à mes collaborateurs un entraînement spécial. Le "Time Magazine", par exemple, a une "écurie" de rédacteurs formés au style qui lui est propre. A "Selection", on procède ainsi, mais je veux personnellement que les articles publiés pour notre public québécois soient plus québécois, et je vais y voir. "L'homme le plus extraordinaire que j'ai rencontré", c'est peut-être mon voisin. Les sujets à la mode qu'on nous reproche parfois de traiter à outrance deviendraient peut-être plus populaires s'ils

étaient illustrés par des faits de chez nous."

Un travail honnête

Justement, au "Reader's Digest" n'est-on pas trop axé sur des "sujets à la mode": les dangers de la cigarette, la drogue, la pollution, le cancer? Denise Surprenant rétorque: "L'avez-vous lu récemment, le "Reader's Digest"? Je vous le demande parce que la majorité de ses détracteurs ne l'ont jamais lu. Notre revue est une revue populaire, d'accord, mais c'est probablement la revue au monde où il y a le moins d'erreurs. Chaque article est basé sur des données ou des recherches sérieuses. C'est une grosse machine, mais une grosse machine honnête. Je veux qu'elle reste honnête, mais qu'en même temps, elle soit actuelle et vivante.

"Il faut bien réaliser que nous faisons beaucoup de vulgarisation, de simplification, par exemple, les progrès de la science expliqués au public. Rien n'est plus difficile que la vulgarisation! Malgré tout et d'après les statistiques, la majorité de nos lecteurs sont de classe au-dessus de la moyenne."

Détentrice d'un diplôme en bibliothéconomie, collaboratrice sur plusieurs projets de Jacques Henripin, sociologue, à l'emploi du "Reader's Digest" depuis douze ans, comment la nouvelle rédactrice

équilibre-t-elle le travail et les jeux?

"J'adore travailler, dit-elle. J'aime aussi ce que je fais ici. Je suis au service d'une revue axée sur l'optimisme et l'optimisme, c'est ma règle de vie. Je travaille fort, mais pas trop! Dans mes temps libres, je deviens une femme comme les autres! Je bricole, je pose des tablettes, je crochète des tapis, et je pratique tous les sports possibles. Je suis toujours prête à essayer quelque chose de neuf."

Le travail de rédactrice en chef comporte aussi une part de direction de personnel. A la section française de "Selection", il y a au moins dix personnes. Il y a, en plus, les tergiversations quotidiennes avec les collaborateurs de l'extérieur: rédacteurs, traducteurs, réviseurs, etc., avec les directeurs du service de langue anglaise ou avec les services connexes: impression, distribution, publicité, etc. Comment tous ses gens-là pressentent-ils une femme au poste de patron?

"Patron ou patronne, c'est la même chose, répond Denise Surprenant. Mais le côté direction de personnel est peut-être la raison qui m'a fait hésiter un peu avant d'accepter mon poste. Maintenant, je suis contente de cette décision, et il me semble que tout le monde ici est content de moi."

Trois femmes passionnées de chevaux

par Cécile BROSSEAU

Si les pistes de courses comme Longchamps ou Ascott évoquent exclusivement des images d'élégance, celle de Blue Bonnets nous offre davantage puisqu'elle accueille au moins une femme conductrice de chevaux et que dans ses coulisses on peut rencontrer plusieurs femmes de conducteurs.

Hier soir, à Blue Bonnets, les journalistes féminines avaient été invitées à rencontrer les femmes de ces vedettes qui font la joie et la terreur des parieurs.

Suzanne Blais

Suzanne Blais s'est toujours intéressée aux chevaux. Infirmière de son métier, elle soigne un jour un patient propriétaire de chevaux. Elle cause longuement avec lui et quelques mois plus tard, elle décide de faire le plongeon.

Elle devient l'élève de J.-J. Martineau et de Benoît Côté. Après trois ans et demi d'entraînement — elle professe comme infirmière entre-temps — elle participe à la première course sous harnais à Blue



Mme Aline (Denis) White

Bonnets. Puis elle part pour Québec où, à la piste Jacques-Cartier, elle remporte, ou plutôt son cheval sa classe première aux quatre premières épreuves. Elle est toujours à Québec où elle travaille régulièrement.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que les parents de Suzanne l'ont vue se diriger vers un tel métier. "Beaucoup de gens ont des préjugés quand ils voient des femmes se risquer sur des terrains réservés aux hommes. Mais il s'agit de faire ses preuves et alors on est acceptée."

Suzanne explique ses journées: "A 7 h 30 je suis sur le terrain à préparer le cheval, il y a l'entraînement sur la piste. Cela dure jusqu'à midi et demi. Puis à 5 h, il faut recommencer en vue de la course du soir."

"Le métier comporte certains risques, mais la vie est pleine de risques. Si vous ne faites pas attention vous pouvez vous faire tuer en traversant la rue. J'ai déjà eu deux

accidents, mais cela est normal", conclut-elle.

Jeannine Hébert

Elle est la femme de Jacques Hébert, conducteur. Pleine de vie et s'exprimant avec facilité, elle raconte: "Pour être une femme heureuse dans ce métier, il faut d'abord aimer les bêtes. Il faut aussi aimer les courses. C'est notre seule raison de vivre. Pour moi, ce fut facile, puisque mon père et mes frères étaient déjà dans l'élevage des chevaux. C'est comme ça que j'ai rencontré mon mari. Mais les moments les plus heureux je les vis à Vernon Downs, aux Etats-Unis (près de Syracuse). La roulotte étant tout près du champ de courses, je participe vraiment à l'entretien des chevaux. Il y a toujours un palafrenier qui se blesse ou qui est malade, alors je le remplace."

Prendre soin des chevaux c'est nettoyer les stalles, étriller la bête, la nourrir et éviter qu'elle ne prenne "un coup d'eau" c.à.d. qu'elle ne retourne à l'écurie sans être tout à fait asséchée.

Aline White

Aline White est la veuve du



Mme Jeanine (Jacques) Hébert

celebre Roger White tué dans un accident d'avion. Elle était à Blue Bonnets, hier soir, souriante mais nostalgique. Elle possède encore un cheval, "Silent Majority", qui est le favori pour la grande course à l'Amble Prix d'été qui aura lieu à Blue Bonnets le dimanche, 27 août, dans l'après-midi.

Non aux annonces matrimoniales en Union soviétique

MOSCOU (UPI) — Il est chose courante dans le monde capitaliste de lire dans les journaux des réclames publicitaires de personnes à la recherche d'un conjoint. Cette pratique est contraire à la politique des journaux de l'Union soviétique, comme le rapporte M. N.E. Konyayev, du magazine mensuel "Soviet State and Law", dans son édition du mois d'août.

"De telles réclames n'existent plus dans notre pays depuis environ 50 ans et, pour des raisons d'ordre moral, il serait inopportun d'en encourager de nouveau la publication", écrit M. Konyayev.

Il ajoute toutefois que certains pays communistes, comme l'Allemagne de l'est et la Tchécoslovaquie, présentent encore de telles annonces dans leurs journaux, mais il faut dire que c'est là une tradition conservée de la période pré-socialiste qu'ont connue ces pays.

Cette intervention du journaliste soviétique venait contredire la proposition de deux professeurs de l'université Tomsk qui préconisent ce genre de publication, de même que l'établissement d'agence matrimoniales précédant à l'appariement des couples au moyen d'ordinateurs.



Mlle Suzanne Blais



Vêtements chauds

Pour la rentrée des classes, l'ensemble à pantalon avec hauts superposés sera aussi en demande que les robes. Le modèle ci-dessus se compose d'un pantalon à jambes évasées et d'un demi-jumper à manchons et fentes arrondies sur les côtes, porté sur un pull à col roule. Pour le garçonnet, c'est également un modèle superposé avec pantalon et gilet assorti sur une chemise fleurie. Les deux ensembles sont réalisés en acrylique double maille lavable à la machine, chaud et souple à la fois. Les deux modèles sont signés Winnie l'Ours.



A la réception précédant le dîner à Blue Bonnets, hier soir, de gauche à droite, Mme Alain Veilleux, Mme Benoît Côté et Mlle L. Lapointe, dont les compagnons sont tous des conducteurs de chevaux.

Salon Elizabeth Arden

Une expérience "Beauté Totale"

Franchissez les fameuses portes du Salon Elizabeth Arden... et des experts sauront vous embellir de la tête aux pieds... et cela dans la plus agréable des détente.

Les cheveux Un styliste renommé du salon créera pour vous la coiffure qui flattera votre personnalité.

Le traitement du corps D'une durée d'une heure, il est excellent pour revitaliser les cellules. En ville seulement.

Le traitement épilatoire Fait disparaître sans douleur, à l'aide de cire, les poils superflus des jambes, bras, visage et rend la peau plus douce.

La manucure Régulière ou crépusculaire avec massage pour des mains plus féminines. Aussi soins des pieds.

Le traitement du visage Soins complets pour nettoyer, tonifier la peau et maquillage nouvelle mode crée personnellement pour chaque.

Pour rendez-vous composez

En ville 812-3241 — Fairview 697-4870
Anjou 353-3300

Rayon 765 au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou.

SPEC service

CINÉMA

les programmes horaires de plus de 70 salles

THÉÂTRE

le nom de la salle et le lieu, le titre de l'œuvre au programme et la distribution.

VARIÉTÉS

toute l'information pour les amateurs de musique, de danse et de chansons.

BOÎTES À CHANSONS

une invitation à écouter les voix les plus populaires dans les lieux les plus courus de la métropole.

Un service à la carte tous les jeudis dans

la presse

Un manteau de léopard, un rêve qui s'évanouit

NEW YORK — Vous rêvez depuis de nombreuses années d'un manteau de léopard, un vrai ? Il va falloir vous décider très vite, car si l'on en croit Constantino Christie, fourreur réputé de New York, il n'en reste presque plus. Eux-mêmes sont rendus à leurs six dernières peaux, de quoi faire un manteau.

Joignant le geste à la déclaration, Constantino Christie étend avec soin les six peaux restantes sur le tapis de son salon. Elles sont douces à la vue et au toucher.

"Elles nous viennent de Somalie, déclare Monsieur Christie, là où on trouve les plus beaux léopards du monde, ceux dont les taches sont les plus petites et les mieux disséminées le long de la fourrure."

Une autre raison donne de la valeur marchande aux peaux de léopard. C'est la rareté de l'espèce.

Les léopards sont en voie de disparition. En 1963, on a dit qu'ils disparaissaient systématiquement, tués au fusil ou à la lance, ou capturés vi-

vants à un rythme dépassant de beaucoup celui de leur reproduction. Dans certains pays, on ne compte plus les léopards que par douzaines.

Un porte-parole de l'Association FOA (Friends of Animals), interrogé à ce sujet, rapporte que les statistiques ne sont pas exactes, mais que les léopards sont quand même en danger. "Dans les pays où on les voyait en quantité, on n'en trouve presque plus".

Etendue dans une pièce où elle sert de tapis, une peau de léopard peut sembler très grande. On s'imaginerait mal en la regardant qu'il en faut 5 ou 6 pour en faire un manteau. Pas surprenant alors qu'un manteau de léopard de Somalie vaut quelque \$15,000 dollars et que même si on peut le porter 20 ans, selon Constantino Christie, les femmes restent rares qui peuvent se le payer.

Notre horoscope

(AGENCE SCRIBI)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront doués d'un bon sens et d'une ténacité qui pourront être favorables à leur réussite sociale après la vingtaine. Ils seront enclins à des sentiments paisibles. Cependant, ils auront une volonté opiniâtre.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BELIER

Vous aurez à remplir certaines obligations qui vous empêcheront de régler à votre gré une de vos affaires personnelles. Prenez-en votre parti sans manifester de mauvaise humeur.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU

Ne vous laissez pas aller à un excès d'optimisme dans le domaine de vos intérêts utilitaires. Pour ce qui concerne

ceux-ci, la vigilance et la modération s'imposeront pour que vous ne soyez pas déçu.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GÉMEAUX

Il semble que tout ne se passera pas, aujourd'hui, selon vos desirs. Aussi, il sera nécessaire que vous vous comportiez avec beaucoup de patience à l'égard de votre entourage habituel.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

CANCER

Vous aurez intérêt à vous montrer sociable, de façon à obtenir de personnes qui vous aident à atteindre vos objectifs. D'autre part, vous devrez surveiller votre équilibre physique.

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

LION

Votre journée sera très laborieuse. Organisez méthodiquement votre emploi du temps, afin de vous acquitter aisément de vos obligations.

En agissant ainsi, vous obtiendrez des satisfactions d'accomplissement.

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

VIERGE

Prenez garde à la précipitation. Elle pourrait vous occasionner une perte d'argent ou vous faire commettre une imprudence dont pâtirait votre santé. Efforcez-vous de discipliner votre esprit.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE

Les astres vous inspireront bénéfiquement dans la conduite de vos affaires privées. D'autre part, faites preuve de bon sens, si vous avez à traiter avec autrui: vous réaliserez vos desirs.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION

Des personnes de votre entourage attendront de vous que vous organisiez l'emploi du temps de cette journée. Soyez complaisant, mais ne prenez pas de risques trop lourds.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

SAGITTAIRE

Ne comptez pas trop sur autrui pour faciliter vos entreprises. Le succès de celles-ci dépendra surtout de vos efforts personnels. Cependant, il vous sera possible d'obtenir de s satisfactions sentimentales.

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE

A la faveur de vous distraire, vous ferez, probablement, une sortie agréable. Mais prenez garde aux tentations qui pourraient être préjudiciables à vos intérêts financiers.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

VERSEAU

De bonnes influences astrales vous inspireront d'heureuses initiatives dans vos activités laborieuses et dans vos relations avec autrui. Mais il sera préférable de passer la soirée chez vous.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

POISSONS

La chance vous offrira des atouts dans divers domaines. Employez-vous à tirer profit de vos possibilités au lieu de vous laisser porter passivement par le cours des événements.



16photo UPI

Libérée de la prison du comté de Nassau, Edith Irving émettait vendredi certaines réserves quant à l'avenir de sa vie conjugale. Elle s'adressait aux journalistes d'East Meadow, New York, avant son départ pour la Suisse.

Edith Irving se rendra volontairement en Suisse

NEW YORK (UPI) — Edith Irving, l'épouse de l'écrivain Clifford Irving, auteur de la fausse autobiographie d'Howard Hughes, va se rendre en Suisse pour y répondre à des accusations d'utilisation de faux documents. Libérée vendredi dernier de la prison du comté de Nassau, après avoir purgé une peine de deux mois de détention, la jeune femme a expliqué qu'elle se rendait volontairement en Suisse, pays dont les autorités ont lancé à son encontre un mandat d'extradition. "Ce mandat n'est pas la raison de mon retour en Suisse, a dit en substance Mme Edith Irving. Je n'ai

pas peur, mais j'ai le mal du pays et j'espère que de toute façon je n'irai pas en prison."

Au procès Irving, la jeune femme avait plaidé coupable et reconnu avoir aidé son mari à collecter plus de \$650,000 versés par l'éditeur McGraw-Hill pour l'autobiographie du fantasme milliardaire américain, oeuvre qui devait se révéler très peu conforme à la réalité.

Munie d'un faux passeport, Mme Irving avait transféré dans une banque suisse, sous forme de chèques, une partie de la somme versée par McGraw-Hill à Clifford Irving.

L'AMQ se prononce contre l'avortement sur demande

L'Association médicale du Québec vient de se prononcer contre l'avortement sur demande. Dans un communiqué l'AMQ explique: "Au cours de l'hiver 1971-1972, un questionnaire fut envoyé à nos membres et ce référendum a montré une grande opposition à l'avortement sur demande. Les réponses au questionnaire ont montré un support presque unanime à la politique actuelle du gouvernement qui permet l'avortement pour certaines raisons bien spécifi-

ques telles que détaillées dans la loi actuelle.

Lors de l'assemblée plénière de l'Association médicale du Québec en juin 1972, les membres ont témoigné leur opposition à l'avortement sur demande par une résolution qui fut votée à la majorité par les membres présents. Cette opinion fut transmise au premier ministre du Canada, au ministre fédéral de la Santé et du Bien-Être national et à la demande des membres elle est transmise au public."

UNE DÉCISION IMPORTANTE À LONG TERME LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE

De toutes les carrières qui s'offrent aujourd'hui dans le domaine des affaires, de l'industrie, du gouvernement, aucune ne procure plus de chances d'avancement, de défi ou de satisfaction personnelle que la gestion financière.

Soyez à même d'influencer les décisions qui se prendront demain.

La carrière de C.G.A. vous fournira cette occasion.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous dès maintenant à:

L'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

5165, chemin de la Reine Marie, suite 512
Montréal 248, Qué.
(514) 487-3544



les 17, 18, 19 et 20 août
à l'aréna Laval-des-Rapides
100, Montée Major
(angle boulevard Cartier, pres du Pont Viau ville Laval)

LIONEL CLERMONT INC. PRÉSENTE SA SUPER-EXPO-VENTE DE MEUBLES '73

ENTRÉE GRATUITE

GAGNEZ DES PRIX FABULEUX

LE GROS LOT comprend un riche mobilier de salon, un attrayant mobilier de cuisine, un réfrigérateur de marque McLary, une cuisinière General Electric, une machine à laver et une sècheuse Inglis, et un téléviseur Motorola. Un mobilier de chambre signé Vilas.

UN PRIX POUR FUTURS MARIÉS consistant en un voyage d'une semaine aux Bahamas plus un costume unisexe pour lui et pour elle, signé De Gagnon.

PRIX DE PRÉSENCE Simplement en nous rendant visite durant la Super-Expo-Vente, sans aucune obligation d'achat, vous êtes éligible au tirage de 3 téléviseurs de marque Panasonic. N'oubliez pas de demander votre bon de participation à l'une de nos ravissantes hôtesses.

Les tirages auront lieu le 20 août

COMMENT VOUS Y RENDRE

VENANT DE MONTREAL, vous traversez le pont Viau. A la sortie du pont, vous tournez vers la droite sur la rue Corbell qui vous conduit au boulevard Des Prairies que vous suivez vers l'ouest jusqu'à la Montée Major que vous empruntez vers le nord. Vous trouverez l'aréna Laval-des-Rapides à l'angle du boulevard Cartier.

VENANT DU NORD, vous allez au 1^{er} boulevard des Laurentides jusqu'à la Montée Major. C'est à l'angle de la Montée Major que vous trouverez l'aréna Laval-des-Rapides.

- ★ ENTREE GRATUITE
- ★ SERVICE COURTOIS
- ★ LIVRAISON GRATUITE
- ★ FACILITES DE PAIEMENT
- ★ ENTREPOSAGE GRATUIT
- ★ GRAND TERRAIN POUR STATIONNEMENT GRATUIT

EATON

Vente Surprise

LUNDI SEULEMENT

Des centaines de Spéciaux Surprise aux magasins Eaton: centre-ville, Anjou, Pointe-Claire et au magasin Soldes Eaton du centre commercial Maisonneuve, 2983 est, rue Sherbrooke.

Vous devez profiter de toutes ces aubaines qui vous sont offertes grâce à des achats faits spécialement pour cette vente et à d'importantes réductions des prix du stock courant.

15% à 30% de rabais sur la plupart des Spéciaux Surprise

C'est un événement réellement impressionnant! Vous devriez arriver tôt pour profiter du meilleur choix. Repérez les petites affiches de la "Vente Surprise" aux 4 magasins Eaton. Vous trouverez sûrement des Spéciaux Surprise très intéressants pour vous et votre famille.

Quantités limitées. Achats au magasin seulement.

Au magasin Soldes Eaton du centre commercial Maisonneuve: Offres spéciales à 60¢ toutes les 60 minutes!

Des articles seront offerts à ce bas prix spécial toutes les 60 minutes au cours de la journée dès l'ouverture du magasin à 9 h. 30! Et vous ferez vraiment de bonnes acquisitions. Outils, robes et pantalons pour dames, cravates pour hommes ne sont qu'un aperçu des nombreux Spéciaux Surprise qui vous attendent! Venez participer au compte à rebours des 60 minutes... LUNDI, au magasin Soldes Eaton du centre commercial Maisonneuve.

